

PÈRE NOËL BÊTE ET GENTIL

■ Pierre FOGLIA se prépare à affronter Noël en se rappelant les Noëls les plus bêtes qu'il ait vécus. Ainsi, celui qui vient ne peut pas être pire. Lysiane GAGNON, elle, se demande si les parents n'ont pas inventé le Père Noël pour faire plaisir aux enfants et si les enfants ne font pas semblant de croire au Père Noël pour faire plaisir aux parents. Comme ça, tout le monde il est content.

pages A 5, A 10



IMPORTANTE HAUSSE DES CRIMES

■ Il y a eu 1.2 million d'offenses criminelles de toutes sortes commises pendant le premier semestre de 1980, soit 10.2 p. cent de plus que pour la même période l'an dernier. Si le nombre d'homicides et de tentatives de meurtre a diminué, les vols et les infractions à la loi sur les drogues ont augmenté respectivement de 14.5 p. cent et de 24.1 p. cent.

page B 12

25 CENTS

ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI \$1.75 — ÉDITION NATIONALE LUNDI AU SAMEDI \$2.00 — ABITIBI-TÉMISCAMINGUE LA TUQUE 30¢
MONTREAL, MARDI 23 DÉCEMBRE 1980, 96^e ANNÉE, no 301, 52 PAGES, 4 CAHIERS

hypermarché
met de la personnalité
dans votre panier.
Square Ocarie et Centre 2000 1^{er} ét.

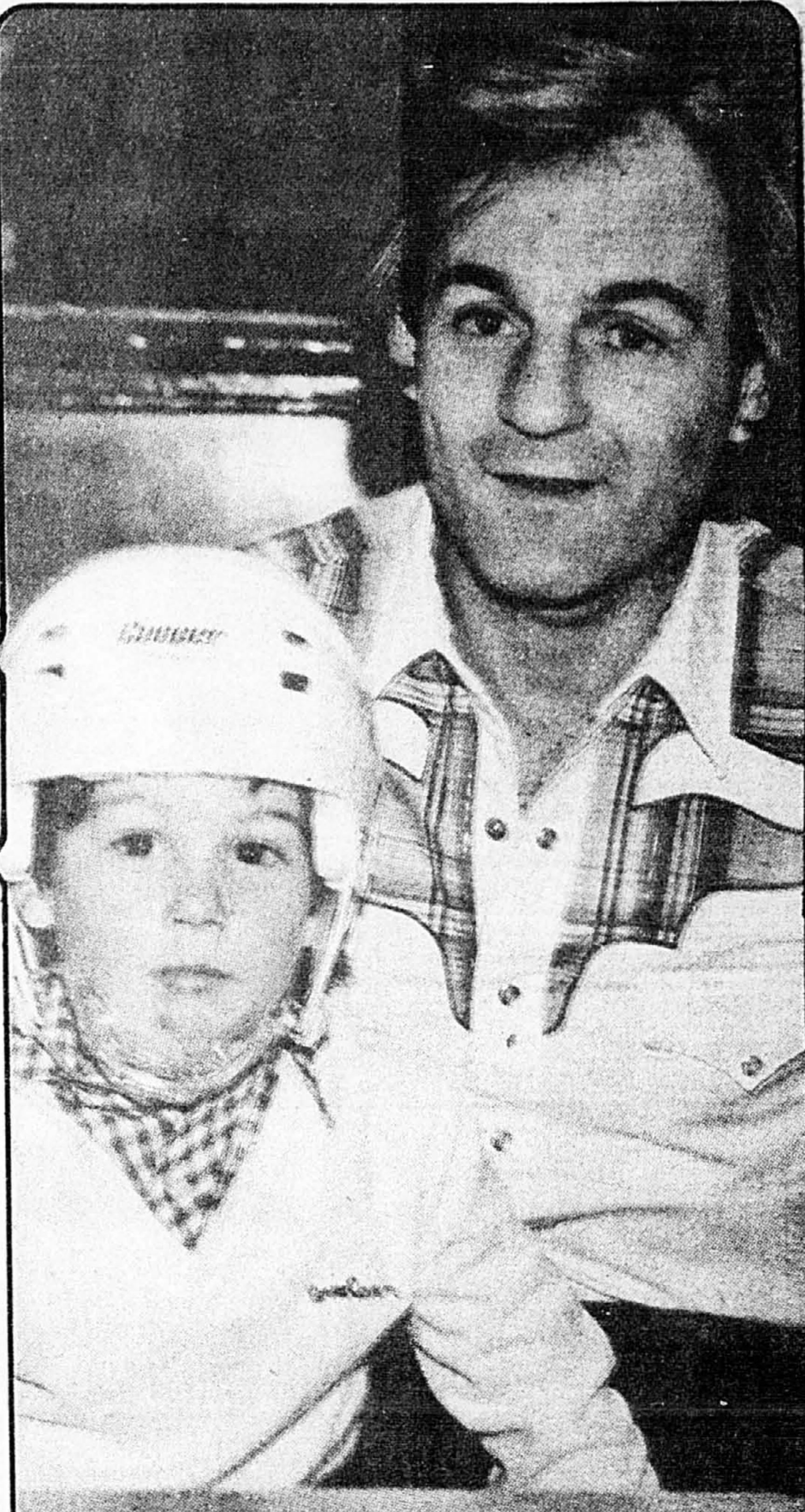
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
la presse

RAPPORT PESSIMISTE DE L'OCDE POUR 81 HAUSSE DES PRIX ET DU CHÔMAGE

■ L'incertitude à l'égard de l'avenir a été traduite hier dans un rapport-choc de l'Organisation de coopération et de développement économique groupant 24 pays membres dont le Canada. En effet, ses prévisions font état d'un accroissement sensible du nombre des chômeurs dans les pays occidentaux et au Japon, d'une inflation encore un peu plus poussée qui se concrétisera par une hausse

des prix d'environ 10 pour cent, de prix pétroliers accrus de 13 pour cent. L'OCDE souligne aussi que pour la première fois depuis 1974, le produit national brut canadien enregistrera un recul cette année. Toutefois, l'Organisation laisse poindre une note optimiste en déclarant qu'une reprise devrait se dessiner et l'inflation se résorber dans le premier semestre de 1982.

page B 1



NOËL CHEZ LE CANADIEN

■ C'était la fête de Noël chez le Canadien hier, et les enfants étaient rois sur la patinoire du Forum. Guy Lafleur et son fils Martin n'ont pas manqué le rendez-vous qui n'a toutefois pas eu son enthousiasme habituel. Les problèmes de l'instructeur Claude Ruel semblent préoccuper l'équipe davantage que le match de ce soir contre les Nordiques à Québec où Ruel Cloutier n'est pas emballé d'effectuer un retour au jeu.

photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

pages C 1, C 2 et C 3



LA PIRE ANNÉE DANS L'HISTOIRE LES COMPAGNIES AÉRIENNES ONT PERDU \$2.53 MILLIARDS EN 80

L'année 1980 fut la pire année de l'histoire des grandes compagnies aériennes internationales qui ont subi, au total, des pertes de \$2.53 milliards. L'année 1981 devrait être meilleure pour les compagnies membres de l'IATA qui assurent 70 p. cent de tout le trafic aérien dans le monde, mais selon le directeur général de l'IATA, M. Knut Hammarström, le transport aérien international ne fera toujours pas de profit, à cause de la récession dans les pays industrialisés, de l'inflation, de la hausse des prix du pétrole et d'une mauvaise réglementation.

page B 1



DYE EN A LONG À APPRENDRE

Le 1er avril prochain, le Canada aura un nouveau Vérificateur général en la personne de Kenneth Dye. Se considérant lui-même comme un citoyen moyen de Vancouver, ce comptable agréé qui s'occupait des livres de petites compagnies devra bientôt voir à ce que les milliards dépensés par le gouvernement rapportent le plus aux contribuables.

page A 4

TU SAIS CE QUI ME FERAIT PLAISIR POUR NOËL ?

OUI!... N'Y COMPTE PAS!



SAUVÉ PAR SA CEINTURE DE SÉCURITÉ

21^{re} page A 5

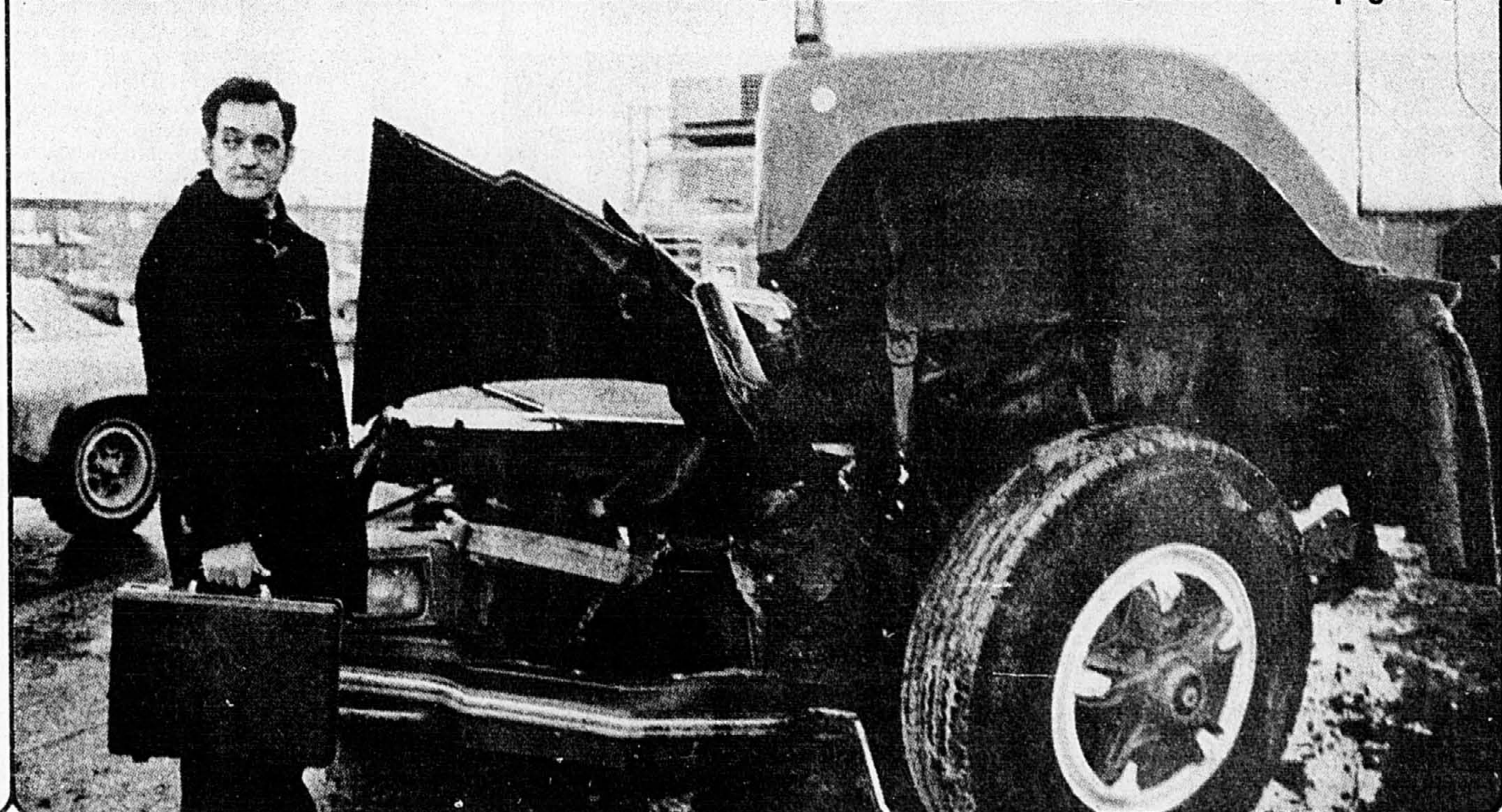


photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

ÉDITO
L'IRAN CHERCHE À RENDRE SON CRIME PAYANT
PAR JEAN PELLERIN

page A 6

SOMMAIRE

Annonces classées: D 8 à D 10
Arts et spectacles
— Informations: A 12 à A 14
— Horaires: A 15
Bandes dessinées: C 10
Carrières et professions: B 9
Décès, naissances, etc.: C 12
Économie: B 1 à B 9
Éditorial: A 6
FEUILLETON
— «Ennemis»: D 8
Horoscope: C 10
Le monde: C 11
Météo: A 2
Mot mystère: C 10
Mots croisés: C 10
Pleins Feux: A 10
Quoi faire aujourd'hui: A 15
Télévision: A 15
Sports: C 1 à C 8
Tribune libre: A 7
Vivre aujourd'hui: D 1 à D 5



Un réseau complet et efficace de bureaux immobiliers

Montreal Trust
Chez nous, vos intérêts sont bien servis

NOTRE RÉGIME D'ÉPARGNE-LOGEMENT:
LA SOLUTION POUR L'ACHAT DE VOTRE PROPRIÉTÉ

Place Ville-Marie: 861-1681
Centre commercial Fairview: 695-5230

QUÉBÉCOIS
De nos correspondants

RETENUE DE LA TAXE FÉDÉRALE SUR LE GAZ

L'Alberta n'imitera pas la Colombie Britannique

■ EDMONTON (PC) — Le ministre de l'Énergie de l'Alberta a signalé hier, que sa province ne pouvait pas imiter la Colombie-Britannique et retenir la nouvelle taxe d'accise fédérale sur le gaz naturel.

M. Merv Leitch a expliqué que la Colombie-Britannique procédait par l'intermédiaire de deux services publics lui appartenant, mais que les services publics albertains appartenaient à l'entreprise privée.

D'ailleurs, a ajouté le ministre, l'Alberta a déjà contesté devant les tribunaux cette taxe d'accise d'Ottawa.

Plus tôt dans la journée, le trésorier Lou Hyndman avait fait savoir que le gouvernement étudiait la possibilité de retenir la taxe, tout comme la Colombie-Britannique.

Dans cette province, les deux sociétés de la couronne concernées sont B.C. Hydro et B.C. Petroleum.

Avertissement

Dans un bref message, le gou-



Pierre Bussièrès

vernement fédéral a fait savoir hier au gouvernement de la Colombie-Britannique qu'il ferait mieux de verser la nouvelle taxe fédérale sur le gaz naturel.

Toutefois, le ministre d'Etat aux Finances, M. Pierre Bussièrès, a refusé de dire ce que le gouvernement central entend faire si la Colombie-Britannique donne suite à son projet de ne pas payer cette taxe.

Dans la missive transmise au ministre de l'Énergie de la Colombie-Britannique, M. Bob McLelland, M. Bussièrès affirme que le gouvernement d'Ottawa s'attend à ce que la Colombie-Britannique verse la taxe «conformément à la coutume acceptée et reconnue».

Il a admis que cette province avait le droit de contester la légalité de cette taxe devant le tribunal, mais il a soutenu que la Colombie-Britannique n'avait pas le droit d'en suspendre le versement en attendant la décision de la cour.

«La position du gouvernement de la Colombie-Britannique est contraire aux pratiques établies depuis longtemps et aux procédures relatives aux mesures fiscales des gouvernements du Canada et des provinces».

M. McLelland avait annoncé samedi que sa province retiendrait le paiement de la taxe sur les ventes intérieures de gaz naturel effectuées par l'entremise de la B.C. Hydro et de la B.C. Petroleum Corporation.

Service de perception des pensions alimentaires à compter du premier janvier

■ Le service gouvernemental et «gratuit» de perception des pensions alimentaires accordées par jugement commencera à fonctionner le 1er janvier. Tant les personnes qui ne paient pas en totalité ou en retard que celles qui ne paient jamais subront les foudres des percepteurs. Ces derniers, nommés par le ministère de la Justice dans 56 localités (le plus souvent dans les palais de Justice), feront les démarches pour faire exécuter les jugements et pourront faire saisir une partie du salaire ou de prestations de retraite ou de pension, ainsi que des biens meubles et immeubles, des récalcitrants. Jusqu'à la moitié du salaire saisi pourra être affecté à cette fin. Le recours s'applique aux arriérés dus depuis trois ans et moins et aux versements à venir. Les sommes récupérées seront remises à un officier de justice qui les versera mensuellement. On ne pourra rien faire

si le débiteur est insolvable ou introuvable si ce n'est, dans ce dernier cas, entreprendre des recherches. Le ministère des Affaires sociales fera les démarches auprès des percepteurs au nom des bénéficiaires de l'aide sociale.

Étude du droit de grève: 24 février

On a fixé aux 24, 25 et 26 février la tenue de la commission parlementaire qui étudiera et entendra des mémoires sur le droit de grève ainsi que les négociations et le maintien des services essentiels dans le secteur public et parapublic. Onze autres commissions se réuniront d'ici le 10 mars, date à laquelle la session reprendra si évidemment les élections ne sont pas déclenchées avant. Également du 24 au 26 février, la commission parlementaire de l'Énergie et des Ressources se penchera sur le plan d'équipement d'Hydro-Québec et l'avenir énergétique. Le nouveau Code de la route, maintenant appelé Code de la sécurité routière, sera étudié à compter du 3 février, alors que le projet Trudeau et la constitution feront à nouveau l'objet de mémoires les 27, 28 et 29 janvier. Le décret de la construction sera passé en revue le 27 janvier et le statut des CA, CGA, RIA et comptables d'autres natures sera ausculté le 12 février.

Constitution: 15 autres comparutions

Quinze organismes et individus ont jusqu'à maintenant manifesté leur intention de comparaître devant la commission parlementaire du Québec sur la constitution, qui reprend ses travaux à la fin de janvier. Il s'agit de la CEQ, du Comité d'action positive, de la Société Makivik (Inuit du Québec qui ont signé la Convention de La Baie James), de l'Alliance des professeurs de Montréal, du Mouvement Québec français, de l'Association des anglophones de l'Estrie et de la Société St-Jean-Baptiste (Montréal et diocèse de St-Jean). Il y a également le Mouvement national des Québécois, l'Union populaire, l'Association du Labrador québécois, l'Association québécoise des professeurs de français et la Société

nationale des Québécois de la région Lanaudière, MM. Guy Bertrand, de Québec, et Jacques-Raymond Carrier de Verdun veulent être entendus à titre individuel. Déjà le Conseil du statut de la femme, le Conseil d'expansion économique et l'Association culturelle franco-canadienne de Saskatchewan ont comparu les 9 et 10 décembre.

Un aspect amusant

Le député libéral de Notre-



Reed Scowen

Dame-de-Grâce, Reed Scowen, a été expulsé vendredi dernier de la commission parlementaire des Affaires municipales parce que, a-t-il raconté, il avait qualifié de «dégueulasse» une décision de son président, le député péquiste Patrice Laplante, et avait refusé de retirer son épithète jugée antiparlementaire. Il en était fort vexé, ce qui explique en partie que l'opposition libérale ait plus tard refusé que l'Assemblée nationale se prononce sur le projet de loi étudié par cette commission et qui portait sur la SHQ. L'incident a quand même eu son côté amusant lorsque, peu après son expulsion, Reed Scowen a demandé aux journalistes avec son accent caractéristique: «Mais ça veut dire quoi au juste dégueulasse?»

GILLES GAUTHIER

Joyeux Noël Bonne et Heureuse Année

À tous nos clients et amis

En ce temps de réjouissance qui nous revient avec Noël et la Nouvelle Année, il nous fait plaisir de souhaiter à notre fidèle clientèle ainsi qu'à tous nos amis, beaucoup d'Amour, joie, bonheur et paix. Que cette période comble tous vos désirs les plus chers.

Par la même occasion, nous espérons continuer à vous servir et vous donner entière satisfaction pour encore toute une année.

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL

ROI DE LA RADIO

PRÉSIDENTE NATIONALE DU PC

Au moins deux candidats

■ OTTAWA (PC) — Au moins deux candidats et peut-être un troisième brigueront, à l'occasion d'un congrès qui sera tenu en février, l'investiture à la présidence nationale du Parti progressiste-conservateur.

Porte-parole du PC, M. Jodi White, a déclaré hier que le député Chris Speyer de la circonscription ontarienne de Cambridge et l'avocat montréalais Peter Blaikie ont annoncé leur candidature.

Il est également possible que M. Marcel Masse, ancien ministre dans le cabinet unioniste de M. Daniel Johnson, soit sur les rangs à ajouté M. White.

M. Masse n'a cependant pas encore annoncé sa décision.

Agé de 39 ans, M. Speyer a confirmé ses intentions plutôt ce mois-ci. Il a été élu aux Communes aux élections générales de 1979 et réélu en février.

La tâche du président est de s'assurer que le PC est bien organisé pour infliger la défaite au gouvernement libéral «qui sème la division et l'amertume auprès des Canadiens», a déclaré M. Speyer.

M. Blaikie a subi la défaite dans la circonscription montréalaise de Lachine aux élections de 1980.

Agé de 44 ans, M. Marcel Masse est un ancien professeur d'université. Il a tenté sans succès de se faire élire dans Labelle au dernier scrutin.

Le président actuel du parti, M. Robert Coates, n'a pas encore annoncé s'il se représenterait.

La Quotidienne
Tirage d'hier
4-5-1

LA MÉTÉO à Montréal

AUJOURD'HUI Minimum: -17 Maximum: -3
Nuageux, quelques chutes de neige

DEMAIN
Ensoleillé très froid

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	-10	-3	Faible neige	Ensol., très froid
Outaouais	-3	-	Chutes de neige	Ensol., très froid
Laurentides	-4	-	Neige, moins froid	Ensol., très froid
Cantons de l'Est	-3	-	Chutes de neige	Ensol., très froid
Mauricie	-10	-	Faible neige (5 à 10cm)	Dég., et froid
Québec	-6	-	Faible neige	Dég., et froid
Lac-Saint-Jean	-10	-	Faible neige (5 à 10cm)	Dég., et froid
Rimouski	-8	-	Faible neige (5 à 10cm)	Faible neige
Gaspésie	-8	-	Faible neige (5 à 10cm)	Faible neige
Baie-Comeau	-8	-	Faible neige (5 à 10cm)	Faible neige
Sept-Îles	-12	-	Faible neige (5 à 10cm)	Faible neige

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Neige	Victoria	5	8
Alberta	Clair	Edmonton	-19	-16

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Saskatchewan	Neige	Regina	-24	-18
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	-27	-22
Ontario	Neige	Toronto	-6	0
Nouveau-Brunswick	Neige	Fredericton	-15	-5
Nouvelle-Écosse	Venteux	Halifax	-5	4
Ile-du-Prince-Édouard	Neige	Charlottetown	-10	-3
Terre-Neuve	Poss. nuageux	Saint-Jean	-8	-5

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	-10	-3	Miami	17	25
Buffalo	-9	-4	New York	-7	-4
Chicago	-8	-6	Nlle-Orléans	9	12
			Washington	-7	0

vers les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	1	6	Hong Kong	16	18
Athènes	10	14	Le Caire	-	-
Berlin	1	2	Paris	4	8
Bruxelles	1	2	Lisbonne	12	15
Buenos Aires	19	29	Rome	3	9
Copenhague	2	3	Londres	5	11
			Madrid	11	17
			Stockholm	-	3
			Tokyo	0	0
			Moscou	0	0
			Mexico	6	18
			Vienne	2	5

vers les plages

	Min.	Max.		Min.	Max.
Acapulco	20	32	Bermudes	13	17
Barbade	20	29	Nassau	14	25
			San Juan	24	30
			Trinidad	20	31

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 — Part de retour garanti»

TARIFS D'ABONNEMENTS		INFORMATION GÉNÉRALE	
LIVRAISON À DOMICILE: Lundi ou samedi	\$1.75	285-7272	
Lundi ou vendredi	\$1.25	285-7070	
Samedi seulement	0.75	285-7100	
		285-7383	
TARIFS D'ABONNEMENTS PAR COURRIER (Surface)		ANNONCES CLASSÉES	
Nombre de semaines*		Commandes	285-7111
CANADA:	13 26 52	Pour changer	285-7205
Lundi ou samedi	\$37.00 \$74.00 \$148.00		
Lundi ou vendredi	\$24.00 \$48.00 \$96.00		
Samedi seulement	\$13.00 \$26.00 \$52.00		
ÉTATS-UNIS ET PAYS ÉTRANGERS		GRANDES ANNONCES	
Nombre de semaines*		Détailants	285-7202
Lundi ou samedi	\$72.00 \$144.00 \$288.00	National, Télé-Press	285-7306
Lundi ou vendredi	\$52.00 \$104.00 \$208.00	Vacances, voyages	285-7265
Samedi seulement	\$20.00 \$40.00 \$80.00	Carrières et professions, nominations	285-7320
*Durée minimum 13 semaines		COMPTABILITÉ	
		Grandes annonces	285-6892
		Annonces classées	285-6901

Pour vous abonner, nos bureaux sont ouverts de 7h à 18h (samedi: 7h à 15h) 285-6911

Un mariage original

Transportée sur une chaise à porteurs, la mariée est arrivée incognito, le visage dissimulé sous son long chador ira-

LILY TASSO

nien noir et la tête couronnée de fleurs d'oranger. Quatre chevaliers drapés dans de longues capes et coiffés de chapeaux à plumes, tenaient chacun un des bras du siège où avait pris place la gracieuse donzelle allant vers son destin, pendant qu'un musicien tirait des airs romantiques d'une mandoline.

Dans l'atmosphère du Palais de justice où devait avoir lieu la cérémonie, n'avait rien de romantique. Les invités étouffaient leurs rires, pressant le pas pour voir la tête que ferait le marié en apercevant l'équipage de sa belle, un équipage visant à le surprendre. Les gens qui avaient affaire là pour d'autres motifs, se retournaient, étonnés, tellement la gaieté est inusitée dans un tel lieu.

Quant au marié, il a ri franchement en voyant sa dulcinée dans cet accoutrement. C'est tout juste s'il n'a pas applaudi. Comédien de son métier, Philippe Lefèvre est capable d'apprécier une entrée remarquée et une mise en scène originale. Et Carmen Longchamp lui prouvait, une fois de plus, qu'ils étaient faits pour s'entendre.

Les jeunes gens se sont rencontrés en avril dernier au Centre hospitalier Côte-des-Neiges où Philippe rendait visite au père d'un copain qui y était hospitalisé. Carmen, une infirmière à qui rien n'échappe, a tout de suite repéré au chevet de son patient, celui qui sera l'homme de sa vie.

Des fleurs aux épines

Philippe a sans doute eu la même réaction puisqu'ils avaient tous les deux rendez-vous hier avec Me Francine Hamelin, notaire adjoint, qui devait recueillir leur consentement au mariage.



Le marié, Philippe Lefèvre, a bien ri de l'entrée remarquée de sa dulcinée, Carmen Longchamp, au Palais de justice. Quatre chevaliers drapés portaient la mariée et un musicien jouait de la mandoline.

photo Réal St-Jean

Ils l'ont donné, certes, au cours d'une cérémonie qui tenait beaucoup plus de la comédie que de ce qu'on attend habituellement d'un mariage. Et la présence de comédiens, notamment François et Sophie Faucher, Marcel Girard et Jacques Lavalée, n'avait rien à voir avec le

ton décidément burlesque. Après avoir dit oui, la mariée a cru bon échanger sa couronne de fleurs d'oranger contre une couronne d'épines.

Cela n'a pas empêché le cortège de quitter la salle d'un pas allègre, au son de la mandoline de Ronald Taddéo. Les quatre

chevaliers, qui étaient outre le capitaine Claude Bergeron, le dentiste Gilles Camus, le sculpteur Richard Viau et Réal Letendre, un copain de travail de Carmen, ont été jusqu'au bout fidèles à leur poste de porteurs.

Quant à la noce, elle devait durer de midi à minuit.

Nouvelles occultes de la SAQ

Guy Binard

■ Décidément, ma bonne étoile me poursuit. Depuis que j'ai entrepris de vous entretenir sur les ambitions démesurées de notre chère Société des alcools du Québec, je trouve des façons les plus incongrues des documents qui me permettent de continuer le dialogue avec vous.

Il en est un que je réserve d'une manière plus particulière pour samedi prochain. Il est tellement intéressant, il illustre si bien ce qui se passe dans cette boîte que j'ai choisi de lui conférer un statut particulier. Je ne vous en dis pas plus pour le moment.

Celui dont je veux vous parler aujourd'hui fait le point sur les «demandes en suspens» au 28 novembre 1980 au sein du Comité de mise en marché: ventes et communications. C'est un comité qui vous touche de près, chers consommateurs et clients forcés du monopole. Et en examinant les noms des pilotes des dossiers, j'en viens à la conclusion que ça se passe à un très haut niveau, puisqu'on y retrouve les noms d'au moins quatre vice-présidents, Daniel Gruel, Raymond Corriveau, Fernand Pépinet, Sylviane Cahay-Verdon, et celui du directeur Jocelyn Tremblay.

Voyons voir. Le vice-président à la mise en marché, Daniel Gruel, pour un, a du pain sur la planche, et aucun de ses dossiers ne vise à atténuer l'esprit ou la règle du «plan quinquennal». Tout d'abord, en août, on lui demandait de procéder à une nouvelle dégustation du produit Koum-Kouat, de la maison Elias D. Lizas & Co. Si on demande une nouvelle dégustation, c'est donc que le produit a été refusé une première fois par le laboratoire. Et ça m'inquiète. Qui aurait intérêt à la SAQ d'insister de la sorte? Pressions extérieures exercées par le biais de l'extérieur? C'est à élucider.

En juillet, M. Gruel se voyait confier la tâche d'étudier la législation américaine en vue de la mise en bouteille de vins à la SAQ pour revente aux États-Unis. Pour qu'on en discute aussi ouvertement, vous comprendrez que je suis incrédule face à ceux qui m'assurent que le «plan quinquennal» ne traduit en sorte que des objectifs plus ou moins précis.

En juin 1979 et en décembre de la même année, M. Gruel se voyait confier deux mandats qui démontrent à quel point la SAQ peut ne reculer devant rien pour bien asséoir son monopole. Après s'être attaqué à l'étude du format «quart-de-bouteille» (sans doute pour y mettre le succulent-Cuvee des Patriotes», M. Gruel devait étudier la possibilité d'inscrire le nom de la SAQ sur la collerette des capsules des bouteilles. C'est juste au cas où certains d'entre vous ne sauraient pas que la SAQ, c'est un

monopole. Et il y a aussi ce projet d'instituer un encan des vins: «Qui offre un cent le litre pour un pinardie de «Cuvée des Patriotes?»...

Vice-président à l'Exploitation, Raymond Corriveau s'est vu confier en avril 1979 un dossier très intéressant qui traîne et qui risque de traîner encore longtemps, non pas à cause de l'homme qui le pilote, mais plutôt à cause de la nature du dossier.

Croyez-vous un instant que la SAQ irait apposer le prix au millilitre de tous les produits qu'elle offre? Allons donc! Si les consommateurs étaient en mesure de réaliser jusqu'à quel point ils y gagneraient à acheter de bons vins de préférence aux produits-maison, on pourrait assister à une baisse des ventes des produits-maison... ce que ne souhaite évidemment pas la société.

Plus récemment, soit le 28 octobre, M. Corriveau recevait le mandat d'améliorer l'aspect visuel des succursales suite aux normes de mise en tablettes. Or, comme la mise en tablettes favorise plus précisément les produits-maison par rapport aux produits importés en bouteille, il est bien évident que cette mesure ne peut qu'intensifier encore plus le rythme de progression des produits-maison.

Alors que Mme Cahay-Verdon, vice-président aux Communications se voit confier des mandats bien compréhensibles au niveau des communications, il en est un dernier dont je voudrais vous parler, celui qui recevait Jocelyn Tremblay, directeur du laboratoire de la SAQ, le 25 avril 1979, il y a donc 20 mois.

Ce dernier devait obtenir du gouvernement des directives sur la possibilité de facturer les analyses demandées par la Sûreté du Québec et la Commission de contrôle des permis d'alcools dans l'élaboration de leurs dossiers.

Il ne serait qu'équitable que ces deux organismes soient facturés pour les services rendus par la SAQ. Mais comme le dossier traîne depuis si longtemps, il faut croire que le problème n'est pas aussi facile à résoudre qu'on pourrait le penser...

Et pendant ce temps, le ministre Yves Duhaime tarde toujours à commenter le «plan quinquennal» dont il possède une copie depuis maintenant six mois. Remarquez bien que ce long délai ne représente aucun record puisque le rapport sur les casinos dort quelque part sur le bureau du ministre des Finances Jacques Parizeau depuis janvier dernier!

Les «érecteurs» canadiens

■ La francisation des entreprises a parfois son côté cocasse. A preuve: une lettre reçue d'une compagnie qui vient de se franciser, «Les érecteurs canadiens». Dans une lettre tout ce qu'il y a de plus correct, la compagnie explique à ses fournisseurs qu'ils devront dorénavant expédier en français, ou en français et en anglais, divers documents

dont des manuels d'entretien, des modes d'emploi, etc. Voilà qui sera fort utile.

On ne dit pas si l'Office de la langue française a aidé «The Canadian Erectors» à trouver une traduction française à leur compagnie de construction. Mais dans la langue de Molière, «les érecteurs canadiens» évoquent tout autre chose que des immeubles.

JEAN RINGUETTE S'EST SUICIDÉ

Le coroner impatient d'en finir

■ Il s'est rempli la bouche de papier hygiénique, s'est attaché les jambes avec sa serviette de douche et, à l'aide d'un drap de son lit, il s'est pendu aux barreaux de sa cellule. Dès la première journée de son incarcération au pénitencier de Saint-Vincent - de - Paul, Jean Ringuette, 29 ans, a choisi le suicide.

ANDRÉ PÉPIN

Comme tant d'autres détenus l'ont fait avant lui au cours des derniers mois, Ringuette a utilisé ce qu'il avait sous la main pour mettre fin à ses jours. Il a laissé une lettre dans laquelle il demande pardon à tous ceux qui l'ont connu: «J'aurais voulu faire quelque chose de bien, mais voilà, je suis encore au pénitencier et je décide, de plein gré, d'en finir...»

Une enquête

Le 29 octobre dernier, Ringuette était le seul détenu dans une salle isolée du pénitencier, attendant son procès à la suite d'une accusation de vol qualifié. Selon le gardien qui a témoigné hier à l'enquête du coroner Maurice Laniel, Ringuette, un récidiviste de la région de Sept-Îles, a été trouvé pendu vers 20 h 30 ce soir-là. Il a précisé que le détenu

venait d'arriver au pénitencier: «Vers 18 h, je l'ai vu pour la première fois. Il était étendu sur son lit, fumant une cigarette. Moins de trois heures plus tard, je l'ai trouvé pendu.»

En apercevant le corps de la victime, le gardien a immédiatement coupé les liens qui le tenaient suspendu: «Nous avons toujours sur nous un couteau qui nous permet d'intervenir sans délai lorsqu'un détenu se pend dans sa cellule», a-t-il expliqué au coroner.

Une infirmière du pénitencier a vainement tenté de ranimer Ringuette: «Pendant plus de trente minutes, j'ai tenté vainement de le ranimer en lui appliquant des massages cardiaques et en l'oxygénant avec la méthode du bouche à bouche. Lorsque le médecin est arrivé, quelque trente minutes plus tard, il a constaté le décès.»

Avant de mourir, Ringuette avait pris bien soin de bâillonner la bouche avec un morceau de sa serviette de douche. Il s'était aussi attaché les chevilles pour ne faire aucun bruit. Une fois sa lettre rédigée et déposée bien en vue sur sa table de travail, il était passé aux actes...

Quand les faits se présentent ainsi, l'issue d'une enquête de coroner ne fait aucun doute des

le début. Pourtant, une quinzaine de personnes — des témoins, les avocats et le personnel du ministère de la Justice — ont travaillé à cette enquête. Le coroner Laniel, en ramassant ses dossiers, a laconiquement laissé tomber: «Jean Ringuette est mort, le 29 octobre dernier, d'une mort violente sans responsabilité criminelle», comme il fallait s'y attendre.

«Je dérange tout le monde»

Pendant une heure et demie, le coroner Laniel avait écouté distraitement les témoignages du personnel du pénitencier. Durant l'enquête, il frottait incessamment ses verres, intervenait rarement et semblait impatient d'en finir au plus tôt avec cette routine: «En posant des objections, vous risquez que l'enquête

se termine encore plus tard», a-t-il, à un moment déclaré à Me Jean-Pierre Major, le procureur de la Couronne qui s'objectait aux interventions de l'avocat de la famille Ringuette.

Pourtant, ce dernier, Me Jean Couture, était venu expressément de Sept-Îles pour tenter de connaître, au nom de la famille de Ringuette, tout ce qui avait entouré son décès, même s'il savait très bien qu'il s'agissait d'un suicide: «Je suis ici pour défendre les intérêts de mon client. Par acquis de conscience, j'en conviens. Mais pour la famille, il était important de connaître toutes les circonstances qui ont entouré la mort de Jean Ringuette. Maintenant, je dois avouer que j'ai l'air d'arriver comme un chien dans un jeu de quilles. En posant trop de questions, je dérange tout le monde...»

Des désodorisants seront interdits

■ OTTAWA (CP) — Tous les produits désodorisants corporels vendus en aérosol et dans lesquels les fluochlorures de carbone sont utilisés comme agent propulseur seront interdits à partir du 1er février prochain. C'est ce qu'a fait savoir hier le ministre de l'Environnement.

Quand les fluochlorures de carbone ont été interdits plus tôt cette année, certains fabricants ont conclu que l'interdiction ne frappait que les désodorisants utilisés sous les bras et conte-

nant cet agent chimique. L'interdiction s'applique en fait à tous les genres de désodorisants corporels, lesquels ne pourront plus ni être fabriqués ni être importés à partir du 1er février.

Les scientifiques pensent que les fluochlorures de carbone détruisent lentement la couche d'ozone de la stratosphère qui empêche certains rayons dangereux du soleil de frapper la terre. Ces rayons peuvent causer la can-

Rollei

Quand la qualité passe avant tout!

P350AF
Ce projecteur 35 mm, dont la réputation n'est plus à faire, est d'une robustesse à toute épreuve, économique d'emploi et d'une qualité optique exemplaire.
Il offre:
• mise au point automatique
• objectif PROJAR 85 mm/2.8
• boîtier métallique
• contrôles illuminés
• chargeurs de type universel
• mallette pratique pour le transport

seulement \$149⁰⁰

BETA 4
Un flash électronique compact et versatile. Le Beta 4 s'accommode des situations les plus difficiles.
• Son circuit thyristor, alimenté par seulement 2 piles AA, conserve l'énergie. Il est automatique jusqu'à 40 pieds.
• La base tournante et le réflecteur orientable permettent l'éclairage indirect dans toutes les positions.
Il est complété par une gamme complète de réflecteurs et d'accessoires optiques permettant un contrôle total de la lumière.

Seulement: \$99⁹⁵

SL 35 E
Le nouvel appareil compact de Rollei associe un boîtier électronique très sophistiqué à la précision optique légendaire des objectifs allemands.
• mode automatique ou manuel
• viseur complet, affichage des vitesses par LED, triple contrôle de mise au point
• Objectif Planar 50 mm/1.8 de renommée mondiale
• Posemètre silicium à prépondérance centrale, mémoire intégrée au déclencheur
• Obturateur métallique indestructible réglable de 16 secondes à 1/1000 seconde
• et beaucoup plus

Seulement \$369⁰⁰

photo-kina technic limited·limitée

595 ouest, boul. de Maisonneuve

849-9386

Kenneth Dye veut faire en sorte qu'Ottawa en ait pour son argent

■ VANCOUVER — Ce qu'il a appris en supervisant les livres comptable d'un petit dépositaire de café et de beignets, Kenneth Dye désire l'appliquer aux milliards que dépense annuellement le gouvernement fédéral. En résumé, il désire que chaque dollar soit dépensé de la meilleure façon possible.

JILL ST. LOUIS
de la Presse Canadienne

Ce comptable agréé de 44 ans de Vancouver admet qu'il n'est nullement enthousiasmé de devenir bientôt, le 1er avril prochain, le nouveau vérificateur général du Canada.

«Je suis réellement surpris», a-t-il révélé dans une interview récente. «Je n'étais qu'un partenaire minoritaire dans une firme comptable d'importance moyenne. Je possédais des comptes minuscules, tel ce dépositaire de café et de beignets, ce médecin,

etc... Je possédais également quelques clients plus importants comme la Bourse de Vancouver, la B.C. Development Corp...

«Je ne suis qu'un citoyen moyen de Vancouver ne connaissant pas grand-chose du fonctionnement d'un gouvernement. J'ai beaucoup de choses à apprendre.»

Tout en étant un parfait inconnu du public, M. Dye avoue posséder une certaine notoriété au sein de sa profession, ayant détenu les postes de directeur de l'Institut canadien des comptables agréés et de président de l'Institut des comptables agréés de la Colombie-Britannique.

En qualité de vérificateur général, il supervisera quelque 600 fonctionnaires et un budget annuel de \$30 millions. Il devra s'assurer que chaque dollar dépensé par Ottawa l'est de façon judicieuse et il devra sonner l'alarme quand les largesses gouvernementales deviendront trop évidentes.

Ce travail qui consiste à éliminer le gaspillage et l'inefficacité ne place certes pas le vérificateur général en tête de la liste de popularité au sein de la fonction publique. L'actuel vérificateur général J.J. Macdonnell et son prédécesseur Maxwell Henderson ont tous deux eu maille à partir à plusieurs reprises avec les gouvernements en tentant de freiner leur prodigalité.

«Il se pourrait qu'à une époque donnée la conception personnelle que j'aie de mon poste soit contraire à l'idée que s'en fait le gouvernement. Je ne crois pas que, a fortiori, la nature de mon emploi soit sujet à controverse. Un vérificateur comptable, par expérience, apprend à être efficace en adoptant des mesures constructives avec l'appui de son client et non pas en s'en faisant un ennemi.»

M. Dye ne croit pas non plus que l'atmosphère hautement politisée rattachée à son emploi puisse modifier sensiblement la nature de son travail.

«Je ne connaissais aucun homme politique avant que l'on m'offre ce poste. Je suis entièrement apolitique. En réalité de vérificateur général, d'ailleurs, je ne travaillerai pas pour le gouvernement, mais pour le Parlement.»

«Mon objectif à long terme sera de sensibiliser tous les papiers de la fonction publique aux préoccupations des vérificateurs, de façon à ce que, dans 10 ans, chacune des personnes appelées à dépenser l'argent des contribuables soit préoccupée d'obtenir une valeur égale en

service pour chaque dollar dépensé.»

«Nous sommes à l'avant-garde de la technologie en matière de comptabilité. Il nous faudra 10 ans pour vraiment mettre en pratique les expériences comptables qui se font jour actuellement.»

Un choix judicieux

Le président de l'Institut des comptables agréés de la Colombie-Britannique, M. Duncan Manson, estime que Dye est «un homme déterminé qui met toute son ardeur à accomplir au mieux tout ce qu'il est appelé à faire. Je crois que l'on a fait un choix très judicieux. Il est très intelligent et fera un excellent travail.»

Dye, qui est originaire de Vancouver, résignera ses fonctions auprès de la firme qui l'emploie le 31 mars prochain, mais il a déjà commencé à voyager régulièrement entre Vancouver et Ottawa, se préparant à assumer ses nouvelles fonctions.

Il a l'intention de déménager, en compagnie de son épouse, de ses trois enfants et du chien de la famille, dès l'été prochain. Selon lui, toutefois, avant de s'attacher aux dépenses gouvernementales, il devra songer à couper dans le budget familial.

«Cet emploi représente pour moi une diminution importante de revenus. Je ne pourrai plus voyager en première classe, m'abonner à divers clubs, etc. Mon salaire ne sera que de \$62,000 par année... des peanuts à mon avis.»

Paul Martin hospitalisé

■ WINDSOR (PC) — L'ancien sénateur et ministre des Affaires extérieures Paul Martin, maintenant âgé de 77 ans, a été hospitalisé dimanche souffrant de maux d'estomac. Son état est jugé stable, selon un bulletin médical émis hier midi. M. Martin, qui a pris sa retraite

l'année dernière lorsqu'il a terminé son mandat de haut-commissaire du Canada à Londres, a dirigé quatre ministères et a servi sous quatre premiers ministres libéraux de 1945 à 1974. Il n'a jamais connu la défaite aux urnes.

MESSAGE DE NOËL DE LÉVESQUE

Un appel à la solidarité

■ D'après CP — S'il y a une résolution que les Québécois devraient prendre collectivement pour 1981, c'est celle de faire preuve de solidarité, dit René Lévesque dans son message de Noël publié en français et en anglais.

Le premier ministre dit également que c'est en se tenant ensemble que les Québécois pourront faire face à la situation difficile qui les attend l'an prochain.

Il y a des nuages à l'horizon, ajoute-t-il, faisant allusion sans doute au combat constitutionnel entre Ottawa et les provinces, et pour qu'ils ne nous empêchent pas de voir l'avenir, il faut trouver le moyen de devenir plus solidaires.

C'est à nous de décider de notre avenir, dit le premier ministre. Et en autant que les résolutions collectives sont concernées, nous devons faire tout ce que nous pouvons pour que le



Le premier ministre Lévesque.

Québec soit un endroit où vivre et croître selon nos aspirations.

Et même si tous les Québécois n'ont pas les mêmes aspirations, ajoute M. Lévesque, nous devons faire preuve de plus de compréhension les uns envers les autres.

Trois nouveaux juges à la Cour supérieure

■ OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral de la Justice, M. Jean Chrétien, vient de rendre publiques trois nominations à la Cour supérieure du Québec, pour le district judiciaire de Montréal.

Les trois nouveaux juges sont MM. Paul Martineau, John R. Hannam et Pierre Pinard.

M. Martineau, qui est âgé de 59 ans, va remplacer le juge G. M. Desautels, qui est devenu un juge surnuméraire en juin.

M. Martineau a été élu député conservateur à Ottawa à trois reprises: en 1958, en 1962 et en 1963. Secrétaire parlementaire du premier ministre et président adjoint des Communes, il a été

nommé ministre des Mines en 1962.

Membre de la commission d'enquête québécoise sur l'administration de la justice pénale, en 1967, il est revenu à la pratique du droit, en 1970, avec l'étude Martineau, Leclerc, Gravel et Saint-Amand, de Hull.

M. Hannam, 59 ans, de l'étude montrealaise Howard, McDougall et Graham, est nommé juge puîné en remplacement du juge J. Brendan O'Connor, qui est devenu juge surnuméraire le 6 septembre. M. Pierre Pinard, 52 ans, de l'étude montrealaise Viau, Belanger et associés, est également juge puîné pour remplacer le juge Gerald McCarthy, nommé à la Cour d'appel le 16 octobre.

LES RUES DE MONTRÉAL

POUPART,
rue (1873)

Jadis connue sous le nom de rue Suzanne, cette voie rappelle la mémoire de Joseph Poupert, marchand et propriétaire du terrain à travers lequel cette voie fut ouverte. Axe sud-nord à partir de Notre-Dame, à l'ouest de du Havre.

POUTRINCOURT,
avenue de (1956)

En hommage à Jean de Bien-court de Poutrincourt (1557-1615), un des fondateurs de Port-Royal (dont il fut seigneur), qui accompagna Samuel de Champlain en Acadie. Axe nord-sud à partir de Gouin, à l'est de l'auto-route des Laurentides.

PRAIRIES,
rue des (?)

Voie qui conduit à la rivière des Prairies. La rivière tient incidemment son nom du fait que M. des Prairies, arrivant de France, pénétra par erreur dans cette rivière en croyant remonter le Saint-Laurent. Axe nord-sud à partir de Gouin, à l'est de de Lorimier.

PRÉFONTAINE, rue (?) et
quartier (1922)

En mémoire de Raymond Fournier-Préfontaine (1850-1905), avocat, maire de l'ancienne ville d'Hochelaga, puis premier magistrat de Montréal de 1898 à 1902.

La voie se trouve dans l'axe sud-nord à partir de Notre-Dame, à l'est de Moreau. Quant au quartier, il a été créé lors du morcellement du quartier Hochelaga, le 21 mars 1922.



ÉCONOPRIX

À TOUS UN BON TEMPS DES FÊTES!
Oui. C'est plus avantageux de faire son marché aux plus petits prix possibles!

CIGARETTES
Marque populaire

Cartouche
de 200

8.28



(Pourquoi payer jusqu'à 8.99)

SUCRE BLANC
GRANULÉ

Sac 2 kg

1.99



(Pourquoi payer jusqu'à 2.49)

JUS
D'ORANGE

surgelé, concentré,
non sucré

Moisson de Soleil

Bte 12½ oz liq.



2.98

(Pourquoi payer jusqu'à .75 ch.)

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS!
PRIX EN VIGUEUR JUSQU'À LA FERMETURE LE SAMEDI 27 DÉCEMBRE 80.

HEURES D'OUVERTURE

Mardi 23 déc.: 10h à 21h
Mercredi 24 déc.: 9h à 17h
Jeudi 25 déc.: Fermé
Vendredi 26 déc.: Fermé
Samedi 27 déc.: 9h à 17h
Lundi 29 déc.: 10h à 18h

• 1255
Shevchenko
LASALLE

• 2545, rue Masson
• 1120, boul. Décarie, St-Laurent
• 4691, boul. Samson, Chomedey, Laval
• 6850, avenue Fielding
• 9580, boul. Gouin ouest, Pierrefonds

Un Noël bête

■ A ce temps-ci de l'année, j'aime me souvenir des Noëls les plus bêtes que j'ai vécus en me disant que celui qui s'en vient ne pourra être pire que ceux-là. C'est une façon comme une autre de se mettre dans l'esprit des Fêtes.

Le Noël le plus bête que j'ai vécu tombait un dimanche. Ce n'est déjà pas un bon signe. Les adultes font la gueule parce que privés d'une journée de congé, et Noël est expédié rapidement en simple supplément au programme dominical habituel.

A l'époque, je croyais encore au Père Noël et, surprise, en revenant de la messe de Minuit où j'avais accompagné ma mère, devinez qui nous a ouvert la porte de la maison?... hein, qui?...

— Frappe très fort, me commanda ma mère qui s'impacientait. Toc, toc, toc, je frappai à nouveau en me demandant bien pourquoi on n'entraît pas chez nous comme d'habitude sans frapper.

De toute façon, c'est ce qui est arrivé, j'étais en train de me pêter les jointures sur le cadre de la porte car l'assaut d'attendre, ma mère est entrée en ouragan. Je l'ai suivie jusque dans la cuisine. Et qui était là dans la cuisine?... hein, qui?... Eh bien oui, vous avez deviné: le Père Noël lui-même en personne. Assis à table, il dormait la tête dans ses bras. La poussée que ma mère lui a donnée a bien failli le jeter en bas de sa chaise:

— Bruta bestia (1), ma qu'est-ce que tu fais? et le petit qui l'attendait à la porte! Sansa vergogna! (2)

— Ecco... yé dormais. Yé sous fatigué!...

— Papa!... (ça c'était moi qui venais de crier. Je venais de reconnaître mon père. Il ne pouvait y avoir un Père Noël au monde avec cet accent-là). Mais mon cri redoubla la fureur de ma mère:

— Madona Santa, le petit l'a reconnu. Perché tou as parlé? Yé t'avais dit silencio! Silencio!

Jamais Pere Noel n'a poussé soupir plus profond que celui-là. Jamais Pere Noel n'a regardé sa femme avec plus de découragement. Il a oté sa barbe, sa perruque, débouffonné sa tunique...

— Qu'est-ce que tu fais?, a demandé ma mère.

— Yé vas dormir, a répondu le Père Noël.

— Perché? a encore demandé ma mère, cette fois au bord des larmes...

— Perché... vedi... vedi, solo merda! (3) répondit le Père Noël dans un geste qui englobait sa femme, son fils, la pièce, la ville, l'univers tout entier.

La remise des cadeaux fut reportée au lendemain. Comme tous les ans, j'ai eu un livre et une douzaine d'oranges. Le dimanche midi, je suis allé dîner avec mes soeurs chez ma tante. J'ai brisé quelque chose, je ne me rappelle plus quoi au juste, mais je me souviens que mon oncle n'a dit devant tout le monde que je serais toute ma vie un bon à rien. J'ai reçu une claquette quand je lui ai répondu: «Maman, elle a dit que tu puees, mon oncle». J'ai reçu un autre claquette en rentrant à la maison, quand ma soeur a répété ce que j'avais dit.

Cette année-là, Noël a été bête partout. En Hongrie, une fille toute seule dans sa chambre a mis au monde un bébé qui n'a pas vécu faute de soins. A Londres aussi, à Paris aussi. A Saint-Jérôme aussi.

Ce Noël-là, le pape, c'était Pie XII, a bafouillé en donnant son message d'amour et de paix.

Pleine lune

J'espère que vous n'avez pas manqué la pleine lune de la fin de semaine... Moi j'étais à la campagne et dans la nuit de samedi elle était suspendue à la fenêtre de la chambre, ronde et si grasse de lumière qu'à minuit elle donnait une ombre à la grange et aux piquets des clôtures.

Dimanche, elle n'était à aucune fenêtre. Elle devait être juste au-dessus de la maison et couchée je ne la voyais point. Et la nuit, et la neige étaient bleues. Pas un souffle de vent, pas un poil d'épingle qui n'ait bougé, les fils électriques étaient irréels comme tirés au fusain. Le silence était si immobile que dans le petit bois auprès du champ, le lièvre est devenu saoul. Il s'est mis à courir sans raison et a fini par se jeter, tête première, dans un collet.

Je l'ai ramassé ce matin. Le lièvre que la lune a assassiné.



Pierre Foglia

Deuil

Je n'en avais encore rien dit. La douleur m'avait rendu muet. Je ne l'ai jamais vu qu'à la télévision, mais je l'aimais comme un frère. Je le respectais aussi pour tout ce qu'il a apporté à notre culture.

Je n'avais rien dit par pudeur aussi. J'attendais que les pleureuses de service se taisent. J'attendais un petit moment de silence pour déposer quelques fleurs sauvages sur sa tombe.

Je n'avais rien dit enfin par timidité. De son vivant, il m'apparaissait comme un chêne. Si grand, si haut.

Et j'ai appris sa mort de façon tellement bizarre... J'étais ce jour-là à la campagne, et au petit matin le coq s'est mis à chanter. Un autre lui a répondu, un autre encore, ça n'en finissait plus... et leurs corcoricos résonnaient si joyeusement dans l'heure glacée de l'aube que j'ai compris immédiatement que le colonel Sanders n'était plus. Corcorico colonel!

- (1) Sale bête.
- (2) Sans pudeur, sans amour-propre.
- (3) Parce que regarde, regarde seulement d'la mardo.

SPECTACULAIRE ACCIDENT SUR MÉTROPOLITAIN

«Sans ma ceinture de sécurité, je serais un homme mort»

■ «Sans ceinture de sécurité, je serais aujourd'hui un homme mort...», ne cessait de répéter M. Guy Bisson, qui est sorti indemne, hier après-midi, d'un accident au cours duquel sa voiture a été démolie lorsque heurtée de plein fouet par un camion qui a enfourché le terre-plein qui sépare les deux voies de circulation du boulevard Métropolitain, à la hauteur de Lacordaire.

ANDRÉ CÉDILOT

M. Bisson est d'autant plus heureux qu'il venait à peine de se convertir à l'idée de porter la fameuse ceinture de sécurité, selon les règles édictées. «Auparavant, a-t-il confié à LA PRESSE, je portais ma ceinture pas trop serrée, pour me sentir plus à l'aise au volant. Il y a une semaine, toutefois, j'avais lu que cette façon de faire n'était apparemment pas tellement efficace en cas d'accident. J'ai donc décidé depuis de l'ajuster mieux à mon corps, et je ne le regrette certes pas aujourd'hui.»

Avant d'entrer en collision avec la voiture de M. Bisson qui

circulait en direction opposée, le tracteur, à la suite d'une fausse manoeuvre, avait échappé à la lourde remorque qu'il tirait. Celle-ci s'est renversée dans l'embarcadere, déversant sur le pavé la presque totalité des 12.000 gallons de vin qu'elle contenait. La cargaison était destinée à une entreprise de Saint-Hyacinthe, en provenance de l'Ontario.

Appelé sur les lieux, le chef Gerald Durocher, du service des incendies de Saint-Léonard, a immédiatement demandé qu'on le mette en communication avec CANUTEK, une filiale de Transport Canada chargée de diffuser toutes les informations jugées utiles en cas de catastrophe dans le transport de matières dangereuses, que ce soit par voie terrestre, aérienne ou maritime.

«Dans le cas présent, la situation ne semblait pas particulièrement grave. Tout ce que je voulais, en fait, c'était de savoir s'il pouvait y avoir des risques de contamination, notamment en repoussant le vin dans les égouts», a expliqué l'officier qui,

depuis sa voiture garée sur les lieux de l'accident, s'est retrouvé, à un certain moment, en grande conversation simultanément avec des représentants de CANUTEK, d'Environnement Canada et même de la compagnie Brights, à Niagara Falls, où avait été fabriqué le vin que transportait le camion.

L'organisme gouvernemental, d'après M. Durocher, qui revient à peine d'un stage d'informations sur le sujet, est en mesure de dispenser tous les renseignements indispensables pour aider les services d'urgence. Tant sur la nature des produits impliqués, que sur les méthodes à appliquer pour éviter le pire. «Aujourd'hui, les experts n'ont décelé aucun danger, il suffisait de diluer le vin avec beaucoup d'eau avant de le laisser filer dans les conduits pluviaux. Demain, ce pourrait toutefois être différent. Il pourrait s'agir d'un produit hautement inflammable ou encore corrosif pour les égouts de la ville. Rien ne doit être pris à la légère», estime le chef pompier de Saint-Léonard.

69 MORTS EN COLOMBIE

Un acte de sabotage à l'origine de l'écrasement

■ BOGOTA (CP) — Des représentants de la compagnie aérienne propriétaire de l'avion qui s'est écrasé dimanche à Riohacha faisant 69 morts, ont admis hier qu'un acte de sabotage était à l'origine de l'accident. Ils ont également admis qu'en dépit d'un appel téléphonique les avertissant du sabotage, il n'ont pas fait vérifier l'appareil avant d'en autoriser le départ.

Il semble aussi que certains passagers transportaient en contrebande des pièces pyrotechniques, ce qui est strictement interdit, mais fait partie des habitudes des Colombiens, surtout à l'approche des Fêtes.

Plusieurs heures avant le départ prévu de l'avion, quelqu'un a téléphoné à la compagnie pour

dire qu'il serait préférable de ne pas laisser partir l'avion car il n'arriverait jamais à destination.

L'appareil a quitté Valledupar au nord de la Colombie et s'est rendu à Riohacha dimanche. Il n'a pas été inspecté ni à l'un ni à l'autre endroit.

Dix minutes après avoir quitté Riohacha, au moment même où le pilote communiquait par radio avec la tour de contrôle indiquant qu'une explosion s'était produite dans l'avion et qu'il tenterait d'atterrir en catastrophe, l'avion a pris en feu et est tombé au col à une vitesse considérable. C'est au sol qu'il aurait explosé, semble-t-il, car les débris de l'appareil ont été retrouvés à moins de 200 mètres de l'endroit où l'avion est tombé.




Il n'y a pas de cadeau plus décoratif et approprié pour les réceptions des fêtes que le «POINSETTIA» et «L'AZALÉE»

Nous offrons nos meilleurs voeux de Joyeux Noël et de bonne et prospère Année

Paul d'Alcantara & Fils Fleuriste

6640 sherbrooke est (coin boul. langelier) montréal, québec h1n 1c6 téléphone 255-7751

CARTES VISA, MASTER CARD ET AMERICAN EXPRESS ACCEPTÉES PAR TÉLÉPHONE



ATLANTIQUE

GARANTIT*

La main-d'oeuvre de service de ses TV couleur et composants haute fidélité pour 48 et 60 mois respectivement.

REMBOURSE*

La différence si vous trouvez votre téléviseur couleur ou chaîne haute fidélité Atlantique moins cher, chez tout autre détaillant, aux mêmes conditions durant les 30 jours suivant l'achat.

ÉCHANGE*

Tout élément de votre chaîne haute fidélité Atlantique pour un modèle plus avancé durant les 30 jours suivant l'achat.


LIQUIDATION STOCK 80

GARANTIE 4 ANS

Sur téléviseurs

GARANTIE 5 ANS

Sur appareils audio



Atlantique doit vendre tout le stock 1980. Prix réduits jusqu'à **40%** Profitez-en dès maintenant, les quantités sont limitées!

Note: Tous les modèles ne sont pas nécessairement disponibles dans toutes les succursales.

POUR NOS POLITIQUES CONSULTEZ NOS REPRESENTANTS — LES MODELES EN VENTE PEUVENT DIFFERER DES ILLUSTRATIONS

6060 EST. BOUL. MÉTROPOLITAIN

253-8880

Sortie Lacordaire (Entre Lacordaire et Langelier)

70 MAGASINS — PARTOUT PRÈS DE CHEZ VOUS

ALMA Carrefour Alma
ALMA Galeries Lac St-Jean
BELOEL Mail Montebello
BROOKVILLE Islands Mall
BROSSARD Mail Champlain
CHARLESBOURG Centre commercial Jadis
CHATEAUGUAY Centre régional de Châteauguay
CHICOUTIMI Place du Royceur
CORNWALL Cornwell Square
DORVAL Dorval Garden Shopping Centre
DUMONDVILLE Place Drummond
GATINEAU Promenades de l'Outaouais
GRANDY Galeries Grandy
HULL Place du Centre

JOLIETTE Galeries Joliette
JONQUIÈRE Galeries Jonquière
JONQUIÈRE Place Centre-Ville
KINGSTON Frontenac Mall
KINGSTON 103 Princess Street
LACHINE Galerie Lachine
LACHUTE Centre commercial Lachine
LASALLE Place Newman
LAVAL Carrefour Laval
LAVAL Centre commercial St-Martin
LAVAL Centre d'achat Duvernay
LA TUQUE Centre commercial La Tuque
LEVIS Galeries Chagnon
LONGUEUIL Centre d'achat Jacques-Cartier

MONTRÉAL Centre d'achat Forest
MONTRÉAL Galeries d'Ambo
MONTRÉAL Galeries Dupuis
MONTRÉAL Place Alexis-Nihon (niveau du métro)
MONTRÉAL Place Alexis-Nihon (3e étage)
MONTRÉAL Place Bourassa
MONTRÉAL Plaza Côte-des-Neiges
MONTRÉAL 1080 boulevard Métropolitain est
MONTRÉAL Place Ontario
MONTRÉAL Place Versailles
MONTRÉAL Plaza St-Hubert
OTTAWA Mégaule Shopping Fair
OTTAWA Square Sirois Mall
POINTE-AUX-TREMÈLES Carrefour de la Pointe

POINTE-CLAIRE Centre commercial Fairview
QUÉBEC Place Carier (Mail St-Roch)
QUÉBEC Galeries de la Canardière
QUÉBEC Place Fleur de Lys
REPERTIGNY Place Repertigny
RIMOUSKI Carrefour Rimouski
ROCK FOREST Plaza Forest
ROSEMÈRE Galerie des Millières
ST-BRUNO Promenades St-Bruno
STE-FOY Place Laurier
STE-FOY Place St-Hyacinthe
ST-JEAN Galerie Richelieu
ST-JEAN Carrefour Richelieu

STE-MARTHE Promenade Deux-Montagnes
SEPT-ÎLES Mail de Plaque-Ville
SHAWINIGAN Plaza Maurice
SHERBROOKE 180 rue Wellington nord
SHERBROOKE Galeries les Quatre-Saisons
SOREL 65 rue Georges
TERREBONNE Galeries Terrebonne
THÉTFORD MINES Carrefour Frontenac
TROIS-RIVIÈRES Centre les Boveris
TROIS-RIVIÈRES O 4542 boul. Royal
VICTORIAVILLE Carrefour des Bois-Francs
VAL D'OR Carrefour du Nord
VILLE ST-LAURENT Galeries Normande
VILLE ST-LAURENT (Place Verte-Asde)

MARANTZ • LUXMAN • CERWIN VEGA • JANIS • JBL • BOSE • KEF • FISHER • TEAC • AKAI • ADC • SOUNDESIGN • AIWA

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur

ROGER-D. LANDRY
vice-président exécutif et
directeur-général

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

L'Iran cherche à rendre payant son crime

Une fois de plus, l'opinion avait cédé à l'optimisme en envisageant sérieusement la possibilité d'une libération des otages américains à Téhéran, sinon d'ici Noël, du moins d'ici le 20 janvier, date de l'entrée en fonctions du président élu des États-Unis, M. Ronald Reagan. Mais le gouvernement iranien, non seulement a coupé court à l'optimisme, mais il a considérablement élargi l'impasse en fixant à \$23,4 milliards le montant à mettre immédiatement à sa disposition en échange d'une libération rapide des otages.

\$23,4 milliards: cela représente près d'un demi-milliard par otage. C'est un peu beaucoup, même pour un pays riche comme les États-Unis, et il se trouvera sans doute plusieurs Américains pour convenir, avec le secrétaire d'État, M. Muskie, que pareille demande est «déraisonnable». Il reste que le

fait de la formuler risque de créer un faux problème.

Les Iraniens se trouvent, en effet, à placer les États-Unis dans une position odieuse de marchandage. Ils fixent eux-mêmes le prix, et si les Américains refusent de payer, ils auront l'odieux d'être la cause du prolongement de la détention de leurs propres compatriotes.

Mais c'est là un faux problème. La question n'est pas de savoir si les otages valent oui ou non \$23,4 milliards, mais de savoir si les États-Unis ne créeraient pas un grave précédent en acceptant de payer une rançon de ce calibre pour obtenir, en somme, que cesse une opération terroriste endossée par un gouvernement qui se dit responsable.

L'Iran entretient, et avec beaucoup d'habileté, une confusion qui a pour effet de faire oublier l'ordre dans lequel les événements se sont produits en

ce qui concerne la prise des otages américains par des «étudiants» islamiques. Il y eut d'abord l'hospitalisation du chah aux États-Unis, puis, les «étudiants» ont pris les otages pour obtenir son extradition. Se trouvant provoqués, les Américains ont gelé la fortune du chah et les avoirs iraniens dans le but d'obtenir la libération des otages.

Les Iraniens ont chambardé à volonté cet ordre des événements. Le chah étant mort, ils ont changé leur fusil d'épaule et se sont mis à raisonner comme si c'était à cause du gel des avoirs iraniens qu'ils refusaient de rendre les otages. Leur attitude peut paraître logique à certains, mais en fait, ils font des conséquences de leur terrorisme, la cause de leur colère. Ce n'est pas parce que les Américains ont gelé des avoirs iraniens qu'il y eut prise d'otages, mais plutôt parce qu'il y eut pri-

se d'otages que les Américains ont gelé des avoirs iraniens.

Quoi qu'il en soit de cette confusion habilement entretenue par Téhéran, les Américains sont assurément prêts à dégeler, d'une part, tous les avoirs iraniens relevant de leur juridiction, et d'autre part, à donner mainlevée de la partie de la fortune du chah qui revient de droit au gouvernement iranien. Mais cela ne peut se faire en un clin d'oeil. Il appartient aux tribunaux de déterminer ce qui, dans la fortune du chah, revient à sa famille, et ce qui doit être retourné au trésor iranien. Il appartient également aux tribunaux de décider des quelque 250 causes actuellement pendantes dans diverses cours, causes qui ont trait aux pertes subies par des Américains du fait de la révolution islamique.

Les autorités iraniennes ne veulent rien entendre. Elles évaluent à l'oeil la fortune du

chah, de même que le montant de leurs avoirs et des intérêts accumulés depuis le gel, et fixent unilatéralement la rançon à \$23,4 milliards. Pour ce qui est des difficultés juridiques et de la détermination exacte des sommes dues, Washington n'a qu'à se débrouiller. Si les États-Unis allaient céder à pareil chantage, ils démontreraient d'une façon éclatante à quel point le crime peut devenir rentable.

Aux yeux des Américains, cette situation ne peut paraître que révoltante. En somme, c'est le coupable (le terroriste) qui exige une rançon de sa victime. Aux yeux des Iraniens, il s'agit plutôt de châtier les Américains, des gens qui se sont mis tellement dans leur tort en se conduisant en alliés et en amis du chah, qu'il n'est pas de châtier assez sévère qu'on puisse leur infliger pour les punir. Ils sont riches, estime-t-on sans doute,

alors qu'ils payent, et s'ils refusent on les traitera de mesquins, et de sans-cœur. On les accusera d'avoir préféré garder le bien mal acquis, plutôt que de libérer leurs compatriotes.

Face à l'extravagante exigence de Téhéran, il n'est plus permis d'espérer une libération prochaine des otages. L'échecance paraît reculée aux calendes grecques. D'ailleurs, un porte-parole du gouvernement iranien a fait gentiment savoir que les conditions fixées étaient «finales» et que si on refusait d'y satisfaire, les otages resteraient indéfiniment à la merci du parlement de Téhéran.

La question qui commence à se poser est de savoir si le président Reagan saura résister longtemps aux pressions croissantes qu'exerce l'opinion américaine en faveur d'une action plus concrète et plus énergique dans cette affaire.

JEAN PELLERIN

Ce qu'on attend de Télé-2

Il y a deux façons de promouvoir une culture. La première consiste à censurer les autres; la seconde choisit de rendre plus attirante ou plus abordable celle que l'on veut valoriser. Radio-Canada semble préférer cette dernière en présentant une demande d'exploitation d'une deuxième chaîne de télévision. Si le CRTC (Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes) ne l'accepte pas, il ouvrira la porte aux tenants de censure diverses. Et ce sera un nouveau pas en arrière au plan culturel, au nom de la culture à protéger.

Autrefois, l'Église utilisait le moyen de la censure pour empêcher ses fidèles de flirter avec des œuvres d'art qu'elle jugeait dangereuses pour leur santé morale. Heureusement, l'Église et la société sont tombées d'accord sur de nouvelles valeurs, comme le respect des personnes et des différentes libertés individuelles. S'il fallait que l'Église revienne à l'idée de censure, ils seraient nombreux ceux qui voudraient la condamner pour mépris de conscience.

Et ils auraient raison.

Pourtant, au plan culturel, d'autres censures apparaissent. C'est ainsi que, devant la présence envahissante de la culture américaine ou simplement

anglo-saxonne, certains sont tentés de défendre l'entrée de quelques produits, de déterminer l'utilisation de quelques autres et de finalement limiter l'accès à l'ensemble. Est maintenant immoral ce qui n'est pas régional.

Il est certain que la culture québécoise ou même canadienne a peu d'effet de séduction sur l'ensemble de la population québécoise et canadienne. On sait, par exemple, que «74 pour cent du temps que les Canadiens accordent aux stations (de télévision) anglaises est consacré à des émissions étrangères... Même les téléspectateurs de langue française consacrent presque 50 pour cent de leur temps d'écoute à des émissions étrangères, en version française ou en anglais». (Extrait de la demande de Radio-Canada.)

Un exemple? L'émission de télévision préférée des Québécois, avec la plus haute cote d'écoute, est «La petite maison dans la prairie», traduite de l'anglais, découvrant la vie de pionniers américains.

On ne va pas défendre la présentation de cette émission simplement parce qu'elle décrit une culture étrangère. Il y a alors une seule autre solution: présenter des émissions qui nous

disent et nous décrivent, nous expliquant à nous-mêmes, avec autant de talent et de savoir-faire que les étrangers savent se présenter à nous. Décider de faire mieux que les autres plutôt que faire laire ceux qui font mieux que nous.

Cette préoccupation semble avoir alimenté les promoteurs du projet de Télé-2: ils veulent offrir davantage à ceux qui ne sont pas satisfaits de l'ensemble du produit canadien. À ceux-là, il faut présenter une programmation qui puisse raisonnablement les satisfaire.

Selon les auteurs du projet, «la programmation (de Télé-2) sera essentiellement canadienne dans son contenu et dans ses caractéristiques et elle comportera un élément réservé aux meilleures émissions internationales». Donc, pas de protectionnisme mais plutôt un plus grand choix, une offre plus complète.

Ce qui ne signifie pas nécessairement une amélioration de la qualité: une bonne partie de la programmation de Télé-2 lui viendra du contenu des émissions régulières. Et l'on sait que, malgré certains efforts sporadiques, on a beaucoup de mal à créer des Mary Tyler Moore ou des Archy Bunker, à inventer un Johnny Carson ou un Dick Cavett, à susciter un Phil Donahue. Ce n'est pas en répétant des

émissions de piètre qualité qu'on prouvera la valeur de notre culture.

Mais jusqu'à maintenant, la télévision ne nous a pas permis de connaître tout ce qui se fait de bien chez nous, au cinéma comme au théâtre, à Montréal comme à Moncton, pour les petits et pour les grands.

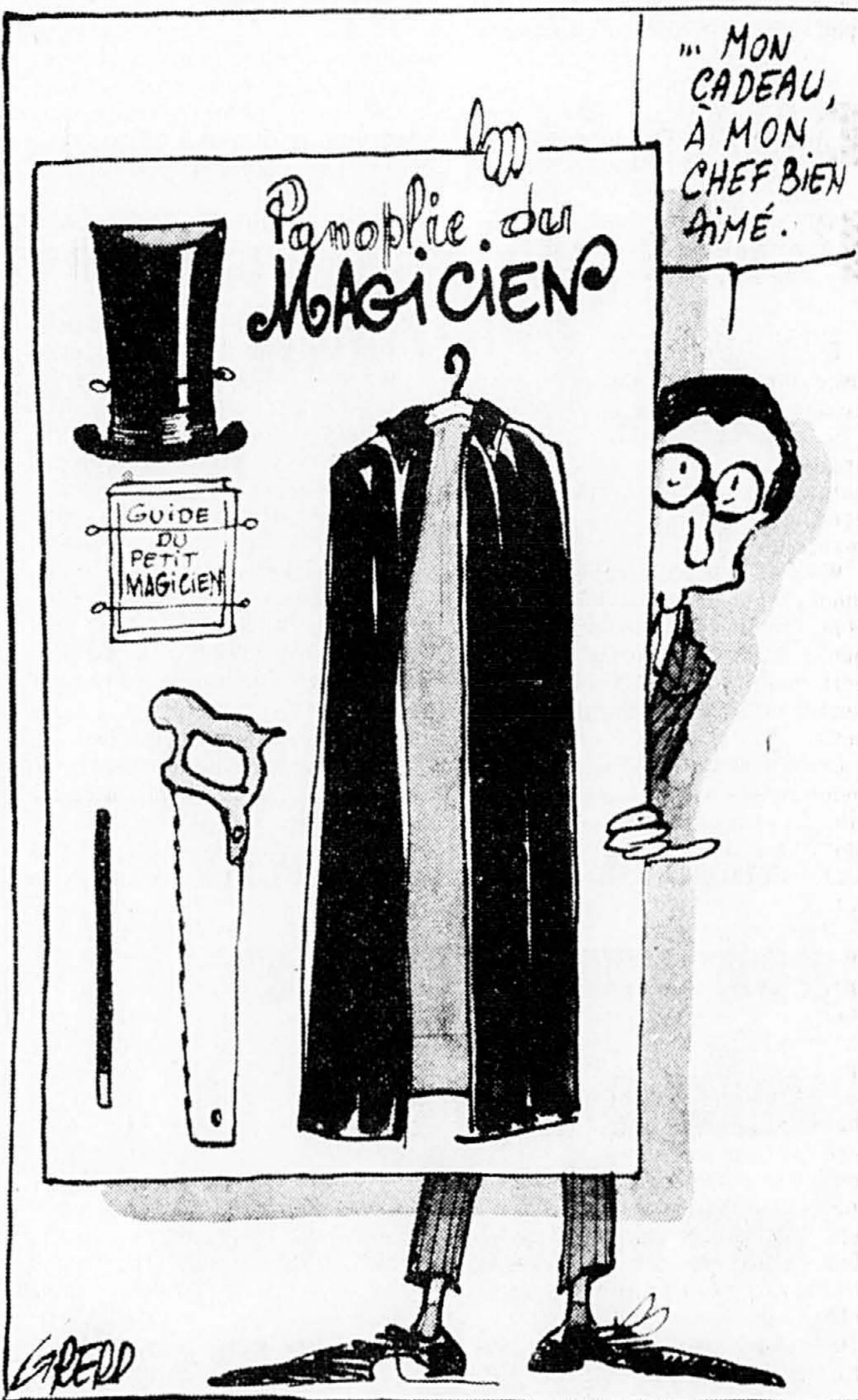
Le projet de Radio-Canada devrait donc faire plaisir à ceux qui croient à une culture de chez nous qui peut vivre sans s'imposer.

Mais il faudra probablement travailler à augmenter la proportion de production originale pour que la société d'État atteigne son but. L'apport de la télévision étrangère et la participation de producteurs indépendants peut lui permettre de remplir de façon particulière une grille horaire qui risque, autrement, de souffrir de répétition.

C'est dans ce sens que le CRTC peut interroger Radio-Canada. Et c'est dans ce sens que les auteurs du projet peuvent continuer à travailler.

Bien sûr, un tel projet risque de mettre en veilleuse les intentions d'autres stations qui entretiennent d'autres espoirs. Mais Télé-2 répond à une carence culturelle; et c'est celle-là qui doit présentement nous préoccuper.

JEAN-GUY DUBUC



Droits réservés

DANS LA PRESSE ANGLOPHONE

Extraits d'éditoriaux puisés dans les journaux de langue anglaise et traduits par la Presse Canadienne.

Tant Trudeau que Loughheed errent

Et Pierre Trudeau et Peter Loughheed se comportent de façon dangereuse et inconsidérée au sujet du séparatisme de l'Ouest. L'un et l'autre cherchent à amasser du capital politique dans une situation qui exige de la diplomatie et non de la politiciaille.

Au colloque de la Western Canada Foundation à Banff, M. Loughheed s'est défilé en s'exprimant avec beaucoup trop d'équivoque sur le séparatisme. Il aurait pu déclarer fermement et sans hésitation qu'il le rejetait et que ceux qui préconisaient la sécession commettaient une erreur. (...)

M. Loughheed est évidemment aux prises avec un problème politique. En rejetant plus directement le séparatisme, il risquerait d'être accusé de mollesse à l'égard du fédéralisme, de capituler, de céder aux pressions fédérales sur l'énergie.

S'il avait fait l'impensable en encourageant davantage les séparatistes, il se serait attiré de vrais ennuis, particulièrement avec cette «majorité écrasante» d'Albertains antiséparatistes. (...)

Pour sa part, M. Pierre Trudeau ne dédaigne pas d'essayer d'humilier M. Loughheed. En tout confort et en toute sécurité à Montréal, M. Trudeau a attaqué indirectement le premier ministre de l'Alberta, sans le nommer. Le premier ministre a critiqué «des gens qui détiennent des postes de haute responsabilité et qui disent: je ne suis pas sépara-

tiste moi-même mais je comprends ceux qui le sont».

Nul doute que le premier ministre prend plaisir à voir M. Peter Loughheed frustré par son propre piège. Mais cela ne justifie pas la tentative méchante de M. Trudeau d'y froter le visage de M. Loughheed. (...)

M. Trudeau ne voit peut-être pas qu'en ridiculisant M. Loughheed comme il l'a fait, il donne d'autres armes aux séparatistes de l'Ouest et fait progresser la possibilité d'un autre affrontement au sujet de l'unité du Canada. N'a-t-il pas suffi d'un seul? — Le 8 décembre

The Ottawa Citizen

Les amendements au code de la route

Le ministère des Transports du Québec a finalement réussi à débloquer la boîte de vitesses. Après plus de deux ans d'efforts inefficaces pour renforcer le code de la route notoirement faible, le ministre des Transports, M. Denis de Belleval, a réussi à faire marche arrière et à se mettre au neutre. Il a présenté un projet de loi pour réformer le code. (...)

Le projet de loi est renversant par son bon sens. Il nous débarrasse de ces idées de timbre comme l'autorisation de tourner à droite sur feu rouge, de dépasser à droite sur les autoroutes, la permission aux autobus de dépasser en trombe la limite de vitesse, le remplacement de «stop» par le mot «arrêt», toutes choses que l'on avait proposées. (...)

Le plus grand avantage du projet de loi, c'est qu'il tomberait à bras raccourcis sur les chauffeurs ou conducteurs en état d'ivresse, qui sont un facteur trop souvent sous-estimé de l'épouvantable dossier de sécurité routière du Québec. (...) The Montreal Gazette

Injonctions et conflits de travail

Le nouveau ministre du Travail, M. Pierre Marois, déclarait dans une récente entrevue à LA PRESSE qu'il entendait se pencher sur le problème des injonctions en matière de relations patronales-ouvrières.

Disons immédiatement que M. Marois, pas plus que son prédécesseur, n'entend priver les parties d'un conflit de la possibilité de faire respecter rapidement un droit qu'elles prétendent avoir. Il veut tout simplement revoir la procédure actuellement en vigueur et la rendre plus équitable pour tous.

Ce souci l'honore. Il n'est pas le seul à estimer que des abus se commettent à ce chapitre. Il faut probablement mieux encadrer l'exercice de ce droit.

La solution, cependant, ne sera pas facile à trouver. On ne saurait accepter, par exemple, qu'une injonction (ou tout recours qui s'y apparente) soit émise par un organisme de caractère administratif car les questions de droit doivent nécessairement relever d'un tribunal judiciaire. Cela devrait éliminer les commissaires du travail.

M. Marois semble d'ailleurs d'accord là-dessus. Il lui reste le choix de confier ce genre de recours au Tribunal du travail ou à la Cour supérieure qui pourrait éventuellement créer un banc spécialisé pour ce genre de causes.

Le ministre penche du côté du Tribunal du travail. Ce serait probablement la solution idéale,

mais tant que la constitution actuelle ne sera pas modifiée, il sera difficile de court-circuiter la Cour supérieure. L'émission d'injonctions est actuellement réservée à ce tribunal dont les juges sont nommés par Ottawa.

Par contre, quel que soit le choix du tribunal, il faudra que les ordonnances susceptibles d'être rendues gardent leur caractère contraignant et que les peines prévues en cas de non-respect ne soient pas que symboliques.

Il ne faudrait surtout pas qu'on change la nature du recours actuel. Quoi que certains en disent, l'injonction ne constitue pas une arme périmée. Il y a lieu, certes, de prévoir une modernisation des procédés et

une meilleure adaptation de la formule au monde du travail, mais la justice et la paix sociale requièrent qu'on dispose de moyens préventifs et rapides pour corriger une situation qui autrement deviendrait irrémédiablement gâtée.

Pour le reste, le Code du travail serait normalement le cadre à utiliser pour bien spécifier les droits et les obligations des parties en cas de grève ou de lock-out, de piquetage primaire ou secondaire, de boycottage, etc. Évidemment, on pourrait s'attendre aussi à ce que soit mieux définie la façon dont l'injonction peut être demandée et accordée dans le cas particulier des conflits de travail.

VINCENT PRINCE

Intérêt accru pour le Salvador

Le président de la Conférence des évêques catholiques du Canada, Mgr Joseph N. MacNeil, demande à tous les évêques canadiens de faire pression auprès des gouvernements canadien et américain par l'envoi de télégrammes de protestation au Premier ministre Trudeau et au président élu des États-Unis, M. Ronald Reagan, pour manifester leur désaccord face à la «répression systématique» qui sévit présentement au Salvador.

Cette initiative vise à appuyer la démarche de la Conférence épiscopale des États-Unis réclamant de M. Reagan «une affirmation claire de votre engagement en faveur des droits hu-

ains et de votre répulsion face à la persécution de l'Église au Salvador». Les évêques remarquent que «les récents assassinats de quatre religieuses américaines ont déjà fait bouger les gouvernements canadien et américain».

C'est toujours la même histoire. Quand il est attenté à une vie américaine dans ces pays-là on s'éveille ici aux réalités. L'opinion s'est mise à s'intéresser au Nicaragua quand les hommes de Somoza ont abattu un envoyé de la télévision américaine. Au Salvador, c'est le sacrifice de quatre missionnaires qui a déclenché l'alarme. Avant ce lâche attentat, il y avait eu tout de même près de 10,000 victimes,

dont l'archevêque de San Salvador.

À la suite de la disparition brutale des religieuses, Washington avait suspendu son aide, en attendant les résultats d'une enquête.

Les enquêteurs n'ayant pu démontrer que la liquidation des religieuses avait été ordonnée par la junte militaire, l'assistance a été rétablie.

M. Reagan n'est encore qu'une ombre sur tout cela. Pas pour longtemps, puisqu'il occupera ses fonctions le 20 janvier. Entre-temps, que des hommes de sang et d'argent s'estiment dorénavant à l'abri de toute censure est bien possible.

Le nouveau président ne passe pas pour un zélé infatigable

de la défense des droits de l'homme. Quand on sait que le président Carter savait lui-même doser son zèle quand les intérêts américains étaient en jeu, un certain attentisme reste de mise.

Les pires excès au Salvador sont justifiés depuis plus d'un an au nom de la lutte au communisme. Les déclarations des évêques canadiens et américains vont enlever du poids à cet argument, habilement manié à temps et à contre-temps par les partisans de la répression. Il reste, toutefois, important de noter que les évêques expriment leur «solidarité envers l'Église du Salvador», et non en faveur de tel ou tel camp.

GUY CORMIER

TRIBUNE LIBRE

Les retombées des grands événements de 80

N.D.L.R. — Sous le titre «Le faux miracle des retombées économiques», un professeur de l'École des Hautes Études commerciales, M. Yvan Stringer, appuyé par une dizaine de confrères, a signé dans cette page, jeudi dernier, un long article critiquant sévèrement une série de cinq reportages de notre journaliste Michel Girard sur les retombées économiques des grands événements de 1980: les Floriales, le combat Leonard-Duran, le Grand Prix de Montréal, le Marathon international et le Festival des films du monde. Monsieur Girard donne aujourd'hui la réplique.

Malgré votre long plaidoyer sur ce que vous appelez le «faux miracle des retombées économiques», je demeure convaincu que ma série d'articles sur les cinq grands événements de 80 avait sa raison d'être et son utilité, contrairement à votre opinion.

Cette série ne visait surtout pas comme vous le dites, à excuser des déficits et à justifier des dépenses sur la base des retombées économiques. Elle avait

plutôt pour but de voir si oui ou non ces événements (le combat de boxe Leonard-Duran, les Floriales, le Grand Prix, le Marathon et le Festival des films du monde) avaient permis à la région de Montréal et à la province de Québec de retirer des bénéfices financiers supérieurs aux fonds engloutis par les différents comités organisateurs, les gouvernements et les entreprises privées.

Que vous n'aimiez pas les termes «rentabilité» et «retombées économiques», sous prétexte qu'ils ont été mis en relation entre eux pour déterminer comment ces événements avaient été rentables, cela vous regarde. Que ces articles «perpétuent et propagent des faussetés, des mythes», comme vous le mentionnez, là je vous dis: soyez donc un peu plus «humbles» dans vos affirmations gratuites.

J'aurais perpétué et propagé des faussetés et des mythes si l'objet de la série avait porté sur la «rentabilité» des Jeux olympiques et de son déficit de \$1 milliard, des guerres, des cataclysmes ou de votre farfelu stade

gaspésien de 60,000 sièges. Mais ce n'est pas cela que j'ai analysé avec plusieurs personnes ressources dont le commissaire au tourisme de la CIDEM, Pierre Labrie. Il faut tout de même comparer des choux avec des choux et non pas avec vos «chèvres de M. Séguin».

Ceci dit, mettons de côté les termes «rentabilité» et «retombées économiques» puisqu'ils vous choquent et parlons plutôt de bénéfices financiers.

Vous reprochez aux gouvernements d'avoir «englouti» dans ces événements environ \$4 millions de deniers publics (les vôtres comme les miens). Mais en acceptant de répondre ainsi aux «désirs des amateurs de boxe, de fleurs, de cinéma, de marathon et de course automobile», les gouvernements ont récolté en taxes directes et indirectes \$28,3 millions dans leurs goussets.

Comme «placement gouvernemental» ce n'est pas si mal pour nos deniers publics: un rendement de 6 pour 1. Alors ils ont maintenant la possibilité d'investir non pas \$4 millions mais \$24,3 millions de plus dans les

hôpitaux, l'assurance-chômage, les pensions de vieillesse, etc.

Vous trouvez cela bizarre qu'un montant de \$19 millions portant sur les dépenses des services requis par l'organisation des événements soit compris dans le calcul des retombées. Je vous rappellerai à ce propos que dans les études sur l'impact économique d'un projet ou d'un événement donné, les économistes incluent toujours ces dépenses en immobilisations, publicité, personnel, etc. Vous auriez intérêt à prendre connaissance des études qui ont été réalisées dans ce secteur par vos confrères économistes avant de tenter de ridiculiser l'analyse de LA PRESSE.

Quant à votre conclusion: «plus on dépense et mieux c'est; plus on gaspille et plus c'est rentable», elle mérite d'être qualifiée de «vicieuse et de farfelue».

Vous avez raison de dire qu'on peut facilement vivre sans combat de boxe, sans florales, sans cinéma, sans marathon, sans Grand Prix. Mais comme il s'agit là d'événements qui ont rapporté dans les coffres des gouvernements plus d'argent que

leur mise de fonds, je ne vois pas en quoi ces événements ne méritent pas d'être organisés puisqu'ils n'enlèvent absolument rien aux autres secteurs où les gouvernements doivent intervenir, au contraire.

Côté divertissement, ces événements (comme en témoignent la participation: 656,308 personnes de l'extérieur de la grande région métropolitaine de 1,780,370 Montréalais) ont répondu aux attentes de beaucoup de monde. Maintenant qu'ils vous déplaisent, ça c'est votre droit.

En ce qui concerne le combat de boxe Leonard-Duran, je ne vois vraiment pas pourquoi vous reprochez malicieusement à mon confrère Réjean Tremblay d'avoir affirmé qu'il «n'y a pas un Québécois qui a perdu un cent de bien-être social ou d'assurance-chômage avec le combat, au contraire». La RIO, une société d'Etat, a peut-être perdu \$900,000 mais le gouvernement du Québec, pour un, a récolté en taxes directes et indirectes \$2,1 millions. Bref les contribuables québécois ont «gaspillé» un beau soir \$900,000 et le lendemain matin ils se sont réveillés avec

un bénéfice collectif de \$1,2 million, ceci n'incluant même pas les revenus de la ville de Montréal (\$400,000) et ceux du gouvernement fédéral (\$900,000).

En passant, il est important que vous sachiez que la RIO a elle-même réussi à épargner à même son budget d'opération ce déficit de \$900,000 et ce, sans que le gouvernement du Québec lui fournisse un cent. Arrêtons donc de s'amuser à cauchemarder inutilement avec le combat de boxe.

Pour ce qui est des Floriales, si ça peut vous rassurer, je vous signale que les 556,818 visiteurs provenant de l'extérieur de la grande région métropolitaine (dont les 218,273 visiteurs étrangers) représentent bel et bien des personnes différentes et non pas des entrées-spectateurs et la majorité d'entre elles sont venues à Montréal à cause des florales.

Enfin, ne vous en déplaît, il est important de rappeler aux lecteurs que le calcul des «prétendues» retombées économiques est une invention des économistes et non pas des journalistes.

MICHEL GIRARD

Dans les coulisses de l'affrontement polonais

Entre les demandes syndicales exprimées par «Solidarité» et ce que les seuils de tolérance de l'économie polonaise permettraient au gouvernement de consentir aux grévistes, une équation extrêmement difficile reste à établir.

Walesa est débordé par le mouvement dont il a pris la tête. Il ne le contrôle plus, il ne fait que l'influencer. Quant au gouvernement, il s'est depuis longtemps coupé d'importantes racines.

Les exigences syndicales ne tiennent pas compte de la capacité d'absorption de l'économie polonaise. En effet, et il s'agit d'une situation de fait dont on ignore — volontairement ou non — les contraintes dans les pays de l'Ouest, les ouvriers polonais enregistrent un des taux d'absentéisme les plus élevés des pays de l'Est. L'alcoolisme est une plaie nationale qu'on évite de mettre en évidence. Sur les chaînes d'assemblage, l'indifférence et l'absence de motivation sont responsables d'une piètre qualité de production. Il faut reprendre un grand nombre de pièces ou encore utiliser quatre et cinq ouvriers pour accomplir le travail de trois. Voilà une réalité dont les pays de l'Ouest se gardent bien de faire état. Ne tenant pas compte de ces contraintes sur l'économie, les media capitalistes apparaissent de mauvaise foi aux yeux des dirigeants de l'Est. Il est évident que les problèmes vécus dans

ces pays servent subtilement à justifier sinon à prouver la supériorité du système capitaliste sur le système communiste. Il serait absurde de ne pas reconnaître le désir américain de voir la Pologne basculer dans le champ d'influence politico-économique américain. Les Polonais réalisent, en songeant à l'expérience hongroise ou tchécoslovaque, qu'ils ne doivent compter que sur eux-mêmes. Ils ne peuvent également oublier 1939. Les alliés ne sont intervenus qu'après l'anéantissement de la Pologne. Six millions de cadavres polonais, témoins silencieux mais éloquents, font la preuve à la fois du courage mais aussi de la témérité du peuple.

Le pays a le désavantage géographique de constituer le pont entre l'Est et l'Ouest. Il ressent toutes les contradictions qui opposent les deux grands régimes, les deux grands systèmes qui s'affrontent. Il n'échappe à aucun remous. Pour l'Ouest, l'URSS ne s'atteint qu'à travers la Pologne. C'est là l'inéluctable fatalité polonaise.

Autant le mouvement «Solidarité» semble faire abstraction de cette dimension de l'affrontement, autant le gouvernement en saisit toutes les composantes. Un affrontement entre les deux grands ne se réglerait que sur les ruines fumantes de la Pologne.

Les Polonais sont farouchement épris de liberté, ils sont par surcroît terriblement individua-

listes. Ce qu'ils désirent par-dessus tout, c'est la non-ingérence des grandes puissances dans les affaires intérieures de leur Etat. La situation géographique, comme nous l'avons déjà écrit, rend ce rêve utopique. L'URSS a payé un lourd tribut en refoulant l'invasisseur nazi. Cela lui donne voix au chapitre. L'Ours soviétique ne souffrirait pas qu'on le repousse du revers de la main. Toute pression des U.S.A. ou de l'Europe ne peut qu'aggraver la situation et au détriment des Polonais. Cette politique invite l'ingérence soviétique, ce qui doit être évité à tout prix.

Le recours à l'armée polonaise dans le but de rétablir l'ordre constituerait aux yeux de la majorité des observateurs avertis, une erreur grossière. L'hypothèse d'une fusion au mouvement «Solidarité» ne peut être exclue. Au contraire les risques sont très grands. Devant une telle éventualité un seul scénario s'offre à l'analyse: l'intervention soviétique. Les Polonais ne l'accepteraient jamais. Ils affronteraient les Soviétiques avec les mêmes instincts suicidaires qui les ont guidés devant l'invasisseur nazi. Il ne faut pas négliger également le rôle que pourrait jouer l'Allemagne de l'Est ce qui ne ferait qu'aggraver une situation déjà désespérée.

Pour autant que les grandes puissances s'abstiennent d'intervenir, ne cherchant pas chacune de son côté à tirer les mar-



Des membres du mouvement Solidarité en réunion à Varsovie

rons du feu, la Pologne arrivera à retrouver son équilibre. Le prix en sera élevé toutefois. Les syndicats finiront par comprendre que si leurs revendications sont largement justifiées, du moins à nos yeux, le gouvernement est dans l'impossibilité à court terme de les satisfaire. Il faudra des compromis qui s'inscriront dans les frontières d'une économie de type socialiste. Une période de rattrapage devra être accordée et les ouvriers devront se rendre compte des contraintes que font peser sur

l'économie une fabrication de seconde qualité, l'absentéisme, l'alcoolisme et une multitude d'autres vices qu'ils préfèrent taire et dont le maintien d'une économie parallèle clandestine n'est pas le moindre. Quant au gouvernement et aux membres du Parti que le favoritisme, les privilèges de toutes sortes de même que la corruption affligent, ils devront être chassés impitoyablement.

Si des lueurs de règlement n'apparaissent pas encore à l'ho-

rizon, c'est que le gouvernement jusqu'ici a été incapable de présenter un programme global, qui tout en tenant compte des contraintes énumérées plus haut, ferait naître une lueur d'espoir à moyen terme.

ROGER DELORME

Membre de l'Institut canadien des Affaires internationales, directeur de l'information à Radiomutuel, M. Delorme a séjourné à plusieurs reprises en Pologne.

EN VRAC

On se moque de nous

Ce qui est arrivé à Las Vegas est déplorable; mais cela a permis de découvrir le pot aux roses...

Il y a longtemps qu'un tel état de choses existe. Des réunions de commissaires, avec buffet de luxe et bar ouvert; des réunions de professeurs ou directeurs d'écoles suivies de festivités, c'est courant... Des conventions dans les villes les plus éloignées, où le coût de la vie est très cher, les délégués, toujours accompagnés, reçus en princes aux frais du contribuable...

On nous dit que si l'on veut avoir une éducation et une instruction à la fine pointe du progrès, il faut en payer le prix...

Vraiment la naïveté de ce bon peuple n'a pas de limite. Lors du budget 1980, le ministre Parizeau nous a dévoilé un trou de cinq cents millions au ministère de l'Éducation...

«Les fossoyeurs de ce trou ne sont pas disparus pour autant»...

Denis SAINDON, m.d. Henryville

À la défense de Pro-Musica

M. Claude Gingras, critique LA PRESSE Monsieur, J'aimerais savoir pourquoi chaque fois que vous vous rendez aux concerts de Pro-Musica votre hargne n'a pas de limite. Auriez-vous des conflits de personnalité avec quelqu'un? Serait-ce que vous ne connaissez rien dans ce genre de musique et que vous essayez de vous en excuser en refusant une critique objective? Qu'est-ce que vous avez de travers? (...)

Pour le bouquet, vous vous en prenez au public parce qu'il a aimé le concert. Pauvre vous! Vous devez vous sentir bien solitaire dans votre opinion. Au cours des deux derniers concerts — public a tellement aimé les représentations qu'une fois, le Studio de Musique Ancienne de Montréal a eu droit à une ovation debout. Tout le monde ne peut pas être imbécile...

Jean SIMONEAU

Adieu à la Coupe du Défi

Pour tout amateur fanatique de tennis, la Coupe du Défi représente une compétition unique à laquelle il peut assister. Bien que les billets d'entrée ne soient pas à un prix exorbitant (il en coûte 43 dollars le billet pour être témoin des demis et de la finale de ce championnat) le spectateur devrait jouir de l'ex-

clusivité des rencontres. Cependant la retransmission en direct de la compétition au réseau TVA enlève ce privilège. La victime d'un tel manque de respect perd tout intérêt à retourner assister à ce spectacle coûteux lorsqu'il peut le contempler dans son salon sans déboursier.

La conséquence de cet acte

s'est déjà manifestée par la faible assistance dans les gradins comparativement à l'an dernier où la participation faisait salle comble. Ce phénomène grandira si aucune mesure n'est prise dès

Réponse au consul d'Haïti

C'est à Monsieur Auguste, consul général d'Haïti que se sont adressés ceux qui, à Montréal, s'interrogeaient avec angoisse sur le sort de leurs proches, parents ou amis, victimes à Haïti de la vague massive d'arrestations du 28 novembre dernier. Sans doute ne se faisaient-ils pas d'illusions quant à l'issue de leur démarche mais à qui d'autre pouvaient-ils s'adresser en pareil cas?

Treize jours plus tard, Monsieur Auguste réagit publiquement à ces démarches dans une lettre (La Presse, 12 décembre 1980) qui, non seulement ne répond en rien aux inquiétudes exprimées mais dénonce avec virulence «l'opposition professionnelle» qui avec «la complicité des médias» aurait, selon lui «grossièrement dramatisé les faits».

Les termes de cette lettre constituent en outre une menace à peine voilée à l'égard de «ceux qui, par naïveté ou à dessin, tentent de s'ingérer dans les affaires internes du pays».

Et ne fait-elle pas partie de la collectivité nationale, cette dia-

la saison prochaine afin d'éviter l'annulation imminente de cette Coupe.

Claude BEAUCHAMP
Claude GALARNEAU
Montréal

Une taxe qu'il faut maintenir

Monsieur Guy Pinard LA PRESSE

Ma lettre porte sur votre chronique parue dans l'édition du samedi 13 décembre 1980 de LA PRESSE, en particulier sur les questions de la «station» du Mont-Tremblant et de la taxe sur les repas.

Sur la question de la francisation du nom du Mont-Tremblant Lodge, je suis parfaitement d'accord avec vous. Et pour appuyer votre argumentation, je tiens à vous signaler que lorsqu'il est employé dans le sens «ferroviaire», le mot station est un anglicisme (du mot anglais «station»). C'est plutôt le mot «gare» qui est correct. Comme quoi l'ignorance fait faire bien des choses.

Toutefois, sur la question de la

taxe sur les repas, je ne partage pas votre avis. Vous commencez par nous dire que l'industrie de la restauration est très prospère au Québec. Ensuite vous vous étonnez que les restaurateurs ne puissent faire abolir la taxe sur les repas. Monsieur Pinard, ne serait-ce pas là plutôt une excellente raison pour le ministère du Revenu d'imposer cette taxe. Si j'étais à la place des fonctionnaires du Revenu, je trouverais, moi aussi, que c'est là un excellent champ de taxation. S'ils ne peuvent plus prélever des taxes dans ce milieu favorisé, où vont-ils aller chercher leur «manque à gagner»? Dans la poche du petit contribuable peut-être?

Serge GAGNÉ
Roxboro (Québec)

Il ne faut pas perdre espoir

L'article paru dans LA PRESSE du jeudi 11 décembre, signé Mario Fontaine, disant que l'école des Saints-Anges est un «cas quasi désespéré», est erroné et reflète le seul jugement du journaliste. En effet, la date de la décision finale a été reportée au 21 janvier 1981 et tous les espoirs sont permis de voir notre école ouverte en septembre 81.

Des membres du comité étaient présents à cette réunion et il y a beaucoup d'espoir. Le comité de parents de l'école des Saints-Anges de Montréal par: Mme Cécile CÔTÉ

N.B.

- Priorité est accordée dans cette page aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est recommandée.
- Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.
- LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrites ou autres documents non publiés.
- L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.
- Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.
- Si possible écrire à la machine, à double interligne.
- Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.

Les gais spéciaux sont là.



**DINDES
SURGELÉES**
CATÉGORIE
CANADA "A"
20 LB ET PLUS
LA LB

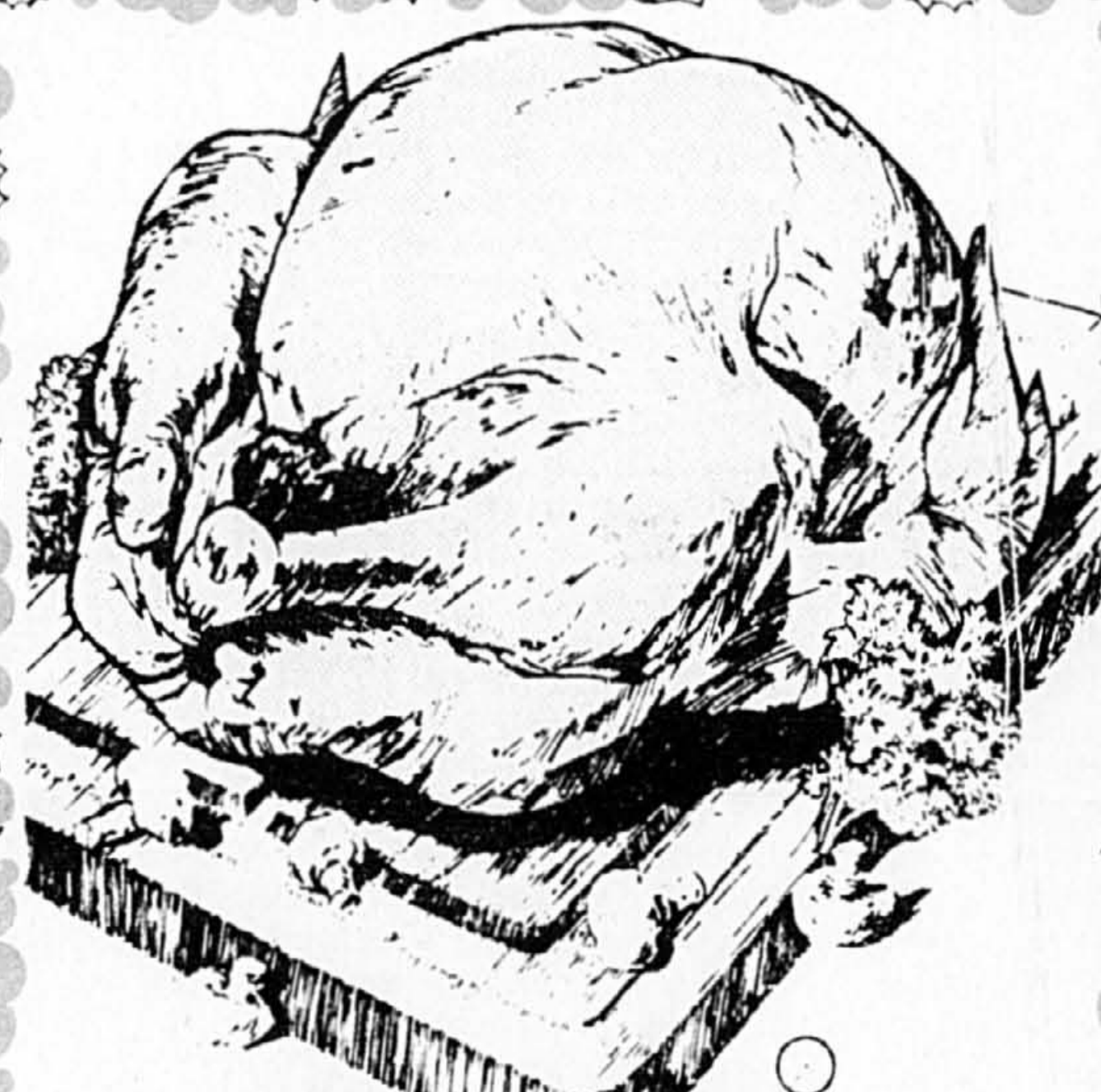
.88

JUSQU'À ÉPUISEMENT
DES STOCKS



CANARDS SURGELÉS
CATÉGORIE CANADA "A"
LA LB

1.19



**DINDES BUTTERBALL
SURGELÉES**
SWIFT PREMIUM
CATÉGORIE CANADA "A"
20 LB ET PLUS
LA LB

1.08



PORC HACHÉ
PRODUIT DÉCONGÉLÉ
LA LB

1.39

YOGOURTS
LIGHT'N LIVELY
SAVEUR DE FRUITS AU CHOIX
CONT. DE 500 g

.75

**JUS D'ORANGE
CONCENTRÉ
SURGELÉ**
MINUTE MAID
BTE DE 12 1/2 OZ LIQ.

.99

**OLIVES
MANZANILLA
FARCIES**
CORONATION
POT DE 20 OZ LIQ.

1.88

**OLIVES
ESPAGNOLES
REINE**
CORONATION
POT DE 20 OZ LIQ.

1.88

**BISCUITS
WHIPPET**
VIAU
BTE DE 400 g

1.99

COCA-COLA
CAISSE FAMILIALE
DE 6 BOUT. CONSIGNÉES
DE 750 mL.
DÉPÔT EN SUS.

2.29

**DÉTERSIF EN POUVRE
POUR LAVE-
VAISSELLE**
CASCADE
BTE DE 65 OZ

3.39

CHAMPIGNONS
FOUR STAR
TIGES ET MORCEAUX
BTE DE 10 OZ LIQ.

.79

CAFÉ INSTANTANÉ
NESCAFÉ
POT DE 10 OZ

4.99

**BISCUITS
GOGLU**
LIDO
BTE DE 350 g

.89

**CHEEZ WHIZ
NATURE**
KRAFT
POT DE 500 g

2.26

**PELLICULE
TRANSPARENTE
GLAD**
ROUL. DE 30 cm X 15 m

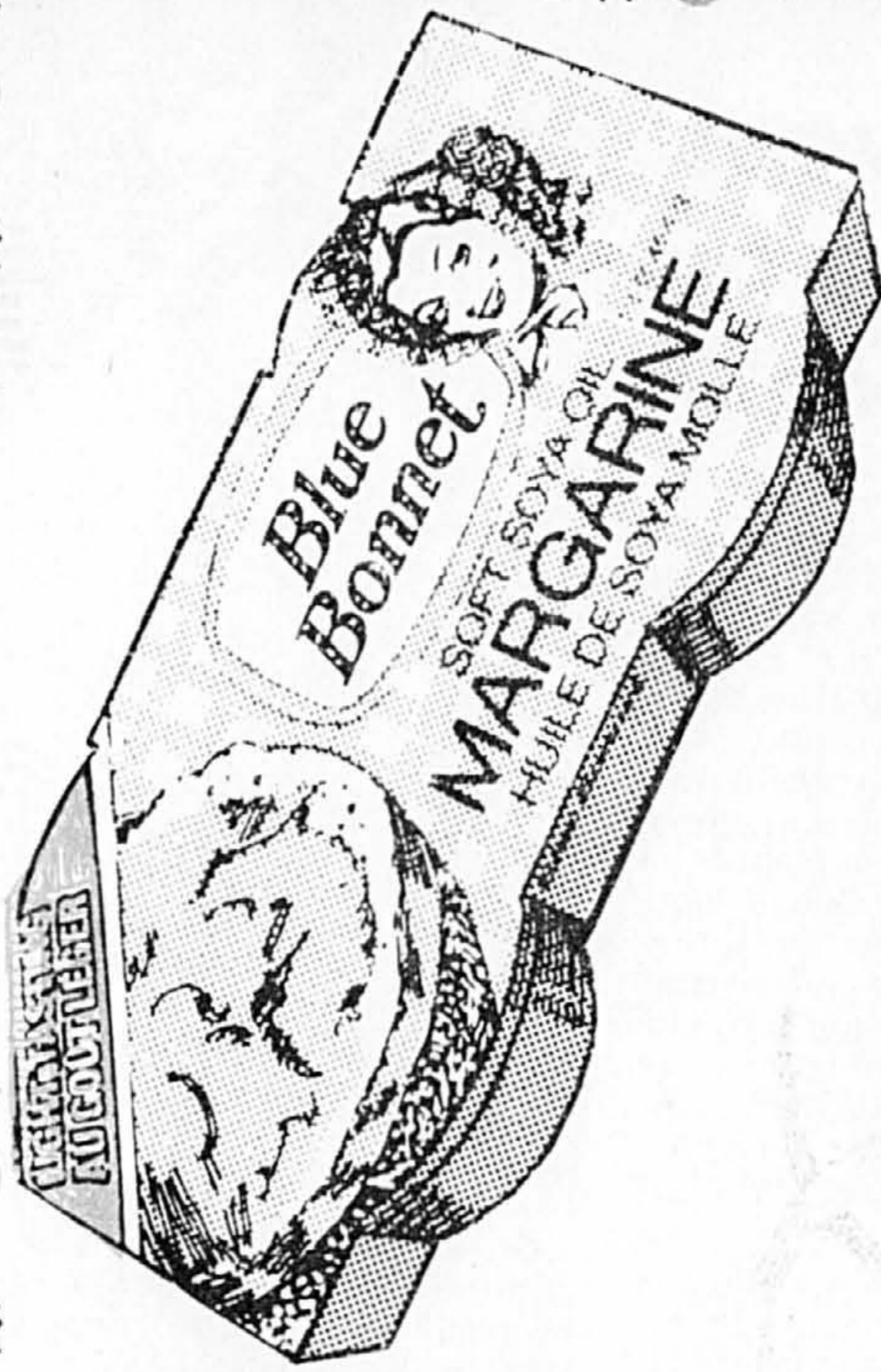
.39

Les prix indiqués dans ces pages sont valables dans la région métropolitaine, jusqu'à la fermeture des supermarchés mercredi prochain. Il est possible que certains articles ne soient pas offerts dans tous nos supermarchés, particulièrement les articles non-alimentaires. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Si un article en réclame venait à manquer en rayon, demandez un coupon de garantie de prix au comptoir d'information.

**C'est maintenant le temps des réjouissances.
Des petites douceurs, des mille gâteries.
Avant que la maison s'emplisse de parents et d'amis, laissez-nous
vous souhaiter un temps des Fêtes rempli de bonheur.
JOYEUX NOËL!**



Que la fête commence!



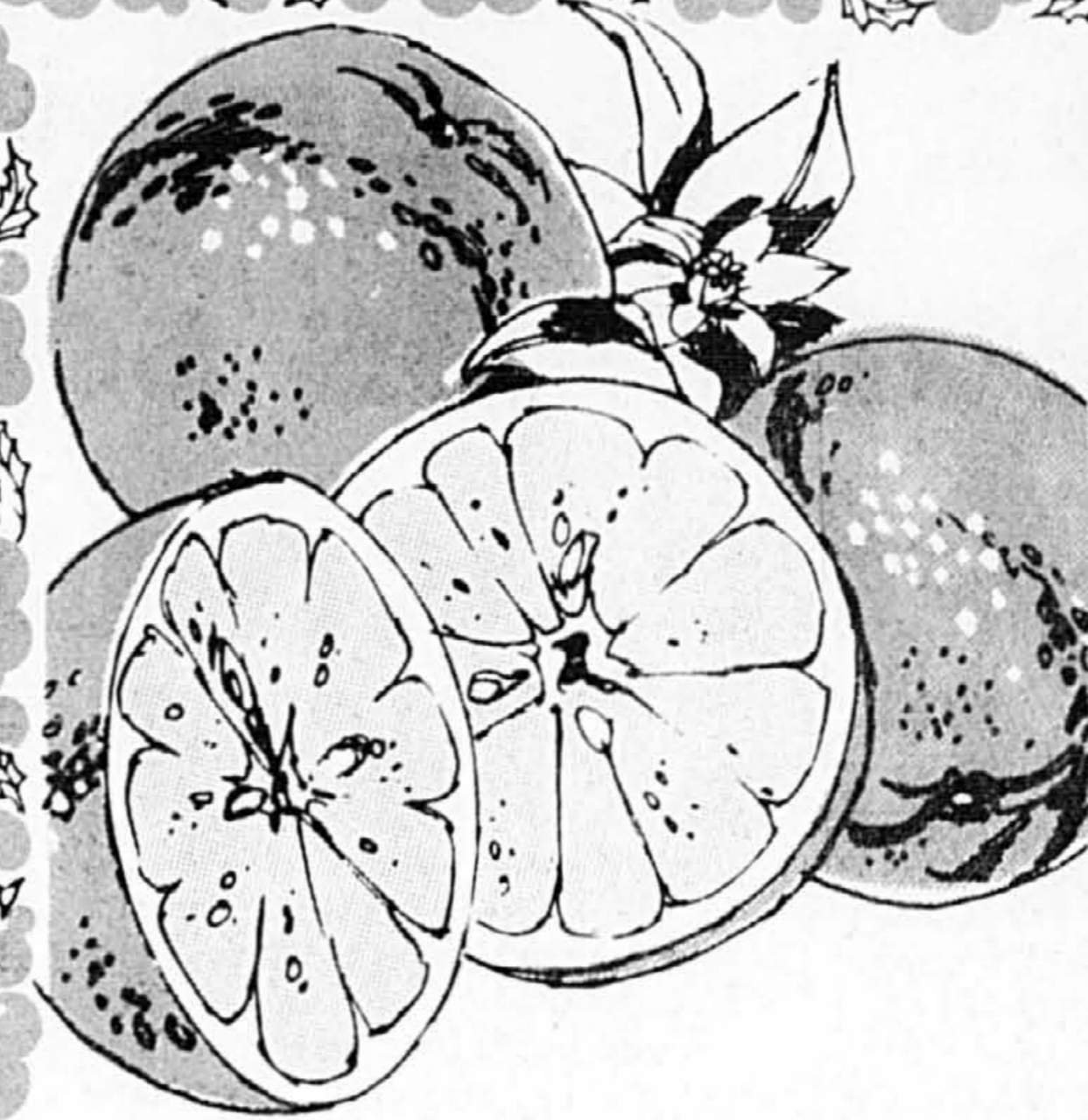
MARGARINE MOLLE
BLUE BONNET
PQT DE 2 CONT. DE 8 OZ

.69



CAFÉ MOULU
CHASE & SANBORN
MOUTURE TOUT USAGE
SAC DE 1 LB

2.78



ORANGES
SUNKIST NAVEL
DE CALIFORNIE
FORMAT 113
PIÈCE

.10



TOMATES
DE FLORIDE
CANADA NO 1
GROS FORMAT 6 X 6
LA LB

.65

POUR SAVOURER CES TOMATES À LEUR MEILLEUR, LAISSEZ-LES MÛRIR À TEMPÉRATURE DE LA PIÈCE JUSQU'À CE QU'ELLES SOIENT D'UN BEAU ROUGE

POMMES
GOLDEN DELICIOUS
DE LA CB
CANADA EXTRA DE
FANTAISIE LA LB

.49

OIGNONS VERTS
DES E.U.
3 BOTTES POUR

.69

RADIS
DES E.U.
SAC CELLO DE 1 LB

.49

LIMES
DES E.U.
FORMAT 63
PIÈCE

.11



EAU MINÉRALE
STEINBERG
BOUT. DE 750 mL

.39



MACÉDOINE DE FRUITS
ORCHARD KING
FANTAISIE - BTE DE 28 OZ LIQ.

.99



SACS À ORDURES
GLAD
26" X 36"
POT DE 20

2.89



VERRES EN PLASTIQUE
DIXIE
POUR BOISSONS
CHAUDES OU
FROIDES
POT DE 40

1.69

Gobelets en plastique
10 OZ OU OLD FASHION
POT DE 20

1.09

ANTIGEL
MIRAMART
4 LITRES

6.99

ARTICLES EN VERRE
TRANSPARENT
GEMCO
AVEC COUVERCLE DE PLASTIQUE BEIGE OU
BRUN TELS QUE SUCRIER, SALIÈRE ET
POIVRIÈRE PRESSE-JUS OU HACHOIR
PIÈCE

2.99

SACS À ORDURES BLANCS
KITCHEN CATCHERS
GLAD
22" X 20"
POT DE 12

.89

LAMPES-ÉCLAIR
FLASH BARS FLIP FLASH FLASHCUBES
3.99 2.98 2.29
MAGICUBES
2.59
LA PIÈCE

GÂTEAU SABLÉ
AUX FRAISES
SURGELÉ
SARA LEE
595 g

3.29

GÂTEAU DE LA
FORÊT NOIRE
SURGELÉ
SARA LEE
595 g

3.29

POIS NO. 2
IDÉAL
CANADA DE CHOIX
BTE DE 19 OZ LIQ.

.79

TOAST MELBA
GRISSOL
POT DE 369 g

1.39

JUS D'ORANGE OU
DE PAMPLEMOUSSE
NON SUCRÉ
OASIS
CARTON DE 1 LITRE

.99

SAUCES V-H
AU CHOIX
POT DE 341 mL

1.29



Des heures de joyeux magasinage en plus... Profitez-en!

Dernière soirée pour compléter vos achats! Demain, veille de Noël tous nos supermarchés fermeront à 18h.



Vendredi 26 décembre: ouverture de 13h à 21h.
Samedi 27 décembre: fermeture à 17h.

ANANAS DANS LE SIROP
NON SUCRÉ
DÔLE
EN MORCEAUX, EN TRANCHES OU BROYÉS
BTE DE 19 OZ LIQ.

.92

GHERKINS SUCRÉS
HABITANT
POT DE 375 mL

1.64

CORNICHONS SUCRÉS ET
TRANCHÉS
CORONATION
POT DE 750 mL

1.32

PETITS CORNICHONS
À L'ANETH
BICKS
POT DE 750 mL

1.42

JUS DE TOMATES
LIBBY'S
POT DE 6 BTES DE
5 1/2 OZ LIQ.

1.51

JAMBON CUIT
MAPLE LEAF
BOÎTE DE 1 1/2 LB

4.67

DÉSODORISANT
EN BLOC
DOUBLE FRAICHEUR
AU CHOIX - POT DE 25 g

1.49

MINI-MENTHES
AFTER EIGHT
ROWNTREE
BTE DE 200 g

2.09

PRETZELS
HUMPTY DUMPTY
EN TORSADES OU EN BÂTONS
SAC DE 227 g

.89

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

DIALOGUE NORD-SUD

Investir chez les pauvres, une opération très sage du point de vue économique

«Investir dans le potentiel humain des pauvres n'est pas seulement moralement juste, c'est une opération très sage du point de vue économique.»

— Robert McNamara



PAUL LONGPRÉ

(de notre bureau d'Ottawa)

En plus d'accélérer l'augmentation de son aide au développement international, le Canada doit faire en sorte que les grandes agences internationales, comme la Banque mondiale et le Fonds monétaire international désamorcent au plus tôt le piège de l'endettement qui étouffe présentement les pays en voie de développement.

Après une étude en profondeur des difficiles relations Nord-Sud, le rapport du groupe de travail des Communes publié récemment met l'accent sur la situation catastrophique dans laquelle se débattent les pays en voie de développement par suite de la crise énergétique mondiale: \$400 milliards de dettes en sept ans. Et encore, ce sont les moins «mal pris» de ces pays qui peuvent avoir accès à des prêts de sources commerciales du Nord (\$300 milliards). Environ 70 pour cent de cette dette colossale se répartit entre dix pays dont le Brésil, le Mexique et la Corée du Sud. La nouvelle flambée des prix énergétiques est venue chambarder la situation déjà précaire de l'endettement mondial. La balance des paiements courants de 1980 s'établit maintenant comme suit: pays industrialisés, déficit de \$75 milliards; pays exportateurs de pétrole, excédent de \$115 milliards; pays en développement non exportateurs de pétrole, déficit de \$50 milliards.

L'Occident industrialisé n'a pas vraiment le choix. Le dialogue doit s'établir et sans délai avec les pays producteurs de pétrole, l'OPEP, qui consacrent déjà quatre fois plus que la moyenne mondiale dans le développement. Ces pays consentiront à «recycler» davantage de leurs pétrodollars dans le développement international à la seule condition d'accéder au pouvoir, c'est-à-dire aux centres de décision des grandes institutions internationales vouées au développement. Après trois décennies d'aide internationale, plusieurs pays en développement ont maintenant accédé à la société industrielle et ils veulent leur part du marché, tout comme ils exigent d'être reconnus sur le plan politique comme des partenaires adultes. De plus en plus, l'Occident devra envisager les relations Nord-Sud comme un domaine d'intérêts mutuels.

800 millions de pauvres «absolus»

Même si la misère a reculé dans certains pays du tiers-monde, le portrait d'ensemble reste dramatique. «On estime, note le rapport, à 800 millions les personnes qui vivent dans la pauvreté absolue. Mais qu'est-ce que la pauvreté absolue? Cela veut dire que seulement quatre enfants sur dix fréquentent l'école primaire pendant plus de trois ans. Que sur dix enfants nés pauvres, deux meurent pendant leur première année de vie et qu'un autre meurt avant d'avoir atteint ses cinq ans; de ces dix enfants, seulement cinq atteindront la quarantaine. Cela veut dire que des maladies infantiles courantes, qui ont pratiquement disparu dans les pays industrialisés, sont souvent fatales. Un enfant qui vit dans la pauvreté absolue risque deux cents fois plus que l'enfant canadien de succomber à la rougeole. Cela veut dire que la malnutrition afflige des centaines de millions de personnes, qu'elle réduit leur énergie et leur motivation, qu'elle diminue leur rendement à l'école et au travail.»

Si on parle de dialogue Nord-Sud, c'est que la moitié de ces victimes de la pauvreté absolue vivent en Asie du Sud, principalement en Inde et au Bangladesh. Un sixième vivent en Asie de l'Est et du Sud-Est, principalement en Indonésie. Un autre sixième vit en Afrique sud-saharienne (le Sahel), tandis que le reste, quelque 100 millions d'êtres humains, se retrouve principalement en Amérique latine et au Moyen-Orient.

«L'investissement (pas la charité) dans le bien-être des pauvres s'avère souvent le meilleur placement que puisse faire un pays ou le monde», déclarent les parlementaires canadiens, endossant en cela la conviction de Robert MacNamara, ex-président de la Banque mondiale. «Il est fréquent, déclarait M. MacNamara, de dire que l'insuffisance de capitaux est le principal obstacle à la croissance économique. Nous savons pourtant maintenant que la formation de capitaux explique moins des tiers des variations du taux de croissance des pays en développement et que le développement des ressources humaines constitue un facteur bien plus important.»



télephoto AP

La moitié des victimes de la pauvreté absolue vivent en Asie du Sud, principalement en Inde et au Bangladesh.

Une telle stratégie de développement, déjà endossée par les Nations unies, va entraîner des dépenses phénoménales: \$20 milliards par année au cours des deux prochaines décennies. Il faut rapprocher cette somme cependant du revenu mondial total qui frise les \$6 trillions par année. «Nous devons nous demander de quel ordre sont les coûts que nous acceptons en ne faisant pas cet investissement. A quel prix devons-nous évaluer la vie des 13 millions de petits enfants qui meurent de malnutrition chaque année?» A rapprocher aussi des quelque \$500 milliards par année qui vont aux armements...

Les économies occidentales sont grippées par la crise de l'énergie. Mais quand ces économies éternuent, c'est que les économistes du Sud en voie de développement sont accablées à la faillite. Pour le petit groupe de ceux qui commencent à s'en sortir, comme le Brésil, la Corée du Sud, Singapour, la crise énergétique pose déjà des problèmes graves. Mais s'ajoute à cela le réflexe de défense du Nord qui tend vers un protectionisme frileux. «Les restrictions du commerce, provoquées par la lenteur de la croissance et par les pratiques commerciales restrictives du Nord, posent à ces pays des problèmes au moins aussi graves que l'augmentation du prix du pétrole», note le rapport parlementaire.

Quant aux pays à «revenu moyen» (ceux dont le revenu annuel par habitant dépasse \$360 par année), ils se débattent sans espoir de s'en sortir dans le piège de l'endettement. Ce sont des pays comme la Zambie, la Colombie et la Jamaïque dont l'économie repose sur un nombre réduit de produits de base, comme le cuivre, le sucre, la bauxite ou le cacao. Déjà surendettés, ils doivent payer plus cher pour leur énergie tout en recevant moins des pays consommateurs du Nord pour leurs produits de base. Les institutions privées de financement leur ferment leur porte. Ils sont devenus de «mauvais risques». Ne reste que la faillite.

Que penser alors des pays les plus pauvres où vivent un milliard d'êtres humains, comme le Bangladesh, le Zaïre et la Tanzanie. C'est la famine endémique qui les guette, dès que l'Occident industrialisé se sera installé dans la récession ou la dépression. A leur sujet, le groupe de travail des Communes cite un récent rapport d'experts du Commonwealth: «La tranche la plus pauvre de la population des pays en développement vit de façon précaire à la limite de la famine, et toute détérioration, même minime, de leur situation économique peut leur faire franchir cette limite... La récession internationale pourrait étendre la famine, même en l'absence de toute crise alimentaire.»

Avez-vous déjà cru au Père Noël?

Les enfants croient-ils encore au Père Noël? Y ont-ils, de fait, jamais cru vraiment? Ma mère, quant à elle, en doute fort: «Pour moi, dit-elle, les enfants ne sont jamais tout à fait dupes, ils sont trop intelligents pour ça. Mais croire au Père Noël — ou y faire semblant — ça fait plaisir à tout le monde, alors ils marchent dans le jeu... même si, à mesure qu'ils grandissent, ils en arrivent très vite eux-mêmes, par déduction, à se dire que cette histoire de bonhomme qui entre par la cheminée en provenance du pôle nord n'a aucun sens.»

Elle-même ne se rappelle pas y avoir jamais cru. L'un de ses plus anciens souvenirs c'est cette scène aperçue à la dérobée, du haut de l'escalier de la maison familiale, le soir du 24 décembre...

«Mes parents nous avaient envoyés au lit plus tôt que d'habitude, pour se donner le temps de monter le sapin et de placer les cadeaux. Bien sûr on s'était relevés, on suivait tout en cachette... et j'entrevois mon cadeau: la réplique en miniature d'un poêle en fonte à quatre roues. Je me disais: «Il va falloir que j'aie l'air surprise en le découvrant demain matin, pour ne pas les décevoir!... Mes parents affirmaient que toutes ces belles choses avaient été livrées par le Père Noël. Et pour leur faire plaisir, on faisait semblant d'y croire!...»

Si quant à moi j'ai déjà vaguement cru au Père Noël, ce fut sans doute davantage sous la pression sociale qu'à cause de mes parents, qui n'étaient guère portés sur ce genre de fable. (Tous les deux préféraient nous raconter des histoires qu'ils inventaient eux-mêmes: de beaux contes pour faire rire ou rêver...)

Mais nous jouions tous le jeu, et avec grand plaisir. Mon père m'amenait voir la parade du Père Noël, et je trônais sur ses épaules comme la Fée des Étoiles sur son char. Ma mère m'amenait voir le Père Noël chez Eaton, mais le passage sur ces gros genoux devait être sans grand intérêt car je ne m'en souviens pas. Le gros plaisir c'était de suivre ma mère qui faisait ses achats, dans la brillante excitation du temps des Fêtes, et ensuite d'aller au restaurant du 9^e étage, où il y avait toujours un menu spécial pour enfants et notamment une boule de crème glacée avec des yeux, un nez et une bouche en sucre et un cornet en guise de chapeau.

Quant au reste, l'implacable logique enfantine multipliait les objections: comment le Père Noël pouvait-il entrer par la cheminée alors que notre maison n'avait pas de foyer? Pourquoi y avait-il d'aussi nombreux Père Noël, un dans chaque magasin sans compter celui de la parade? Comment le Père Noël pouvait-il se trouver dans toutes les mai-

sons de tous les pays à la même heure?

Le soir avant souper, il y avait à Radio-Canada l'émission du Père Noël. Je lui ai écrit au moins une fois pour lui demander entre autres choses un grand frère. (Je demandais aussi une petite sœur... voué qui fut plus facile à exaucer!). Mais j'eus beau écrire, ce fut sans réponse sur les ondes car le Père Noël saluait les enfants par leurs prénoms en suivant un e liste composée des prénoms les plus courants...

Or, si mon patronyme est fort commun (il y a 30 colonnes de Gagnon dans l'annuaire de Montréal, nous apprenait l'autre jour dans LA PRESSE notre confrère Gilles Normand!), mon prénom l'est beaucoup moins, et le Père Noël ne le mentionnait jamais. Grosse déception... vite oubliée!

Au fond le Père Noël ne comptait guère, sinon comme l'un des éléments du décor fascinant de l'époque des Fêtes. Comme les sapins lumineux, les feuilles de gui, les petites cannes en sucre, les rennes ou les lutins. Quant aux cadeaux, très clairement c'était l'amour de nos parents qu'ils symbolisaient et le Père Noël n'avait rien à y voir.

De temps à autre pourtant les questions revenaient: mais pourquoi écrire au Père Noël si ce n'est pas lui qui apporte les cadeaux? Et le petit Jésus, lui? (Ça, c'était l'autre pression sociale, celle des sœurs du «jardin d'enfance» qui nous disaient que nous devions tout ça au petit Jésus)... En réponse à ces questions, mes parents avaient élaboré une théorie inédite: certains cadeaux (les moins intéressants!) venaient du Père Noël, et les autres, de papa et de maman. Quant au petit Jésus, il leur avait délégué ses responsabilités sur les cadeaux comme sur les enfants!

Quand la petite voisine me dit d'un ton plat, comme si c'était évident: «Le Père Noël n'existe pas», je n'éprouvai qu'une sorte d'étonnement, à l'idée qu'une aussi grosse machination eût pu être véhiculée par tant de gens: car tout le monde avait bien l'air d'y croire, au Père Noël... Bien avant que le commerce ne s'en mêle, c'étaient les parents qui avaient inventé l'histoire pour faire plaisir aux enfants, et les enfants, malgré leurs doutes, perpétuaient ce doux mensonge, pour faire plaisir aux parents, aux cadets, à eux-mêmes...

Pourquoi d'ailleurs faudrait-il être contre le Père Noël? Il faudrait alors en toute logique être contre l'odeur spéciale du sapin de Noël, contre la tourtière et la tarte au sucre, contre les échanges de cadeaux et de baisers, contre les réunions de famille et les congés spéciaux, contre Noël en somme... que je vous souhaite beau, tendre et gourmand.

Ottawa craint le pire de l'administration Reagan

OTTAWA (PC) — L'accession de Ronald Reagan à la présidence des États-Unis s'avérera-t-elle bonne ou mauvaise pour le Canada?

BOB DOUGLAS

En matière d'affaires étrangères, c'est à cette question que s'attaquera surtout le gouvernement d'Ottawa en 1981.

En cette année qui a débuté avec l'invasion soviétique en Afghanistan et qui se termine sur une menace d'intervention militaire en Pologne, les problèmes américains demeurent toujours les plus importants pour le Canada sur la scène internationale. Le ministre Mark MacGuigan des Affaires extérieures illustre parfaitement le contentieux canado-américain, cet été, en faisant remarquer que le refus du Congrès américain de ratifier le traité sur les pêcheries représentait le problème le plus grave qui oppose le Canada à un pays étranger.

Plusieurs autres sujets d'irritation assombrissent les relations canado-américaines, et les ministres canadiens ne se font pas faute d'en parler ouvertement en ces derniers mois de l'administration Carter, peut-être pour mieux sensibiliser le

prochain président Reagan et le futur Sénat républicain.

A Ottawa, certains craignent même que l'administration Reagan puisse créer de nouveaux problèmes. En raison du ralentissement économique perceptible par toute l'Amérique, il est en effet possible que la prochaine administration renforce les mesures protectrices et assouplisse même les législations sur la protection de l'environnement.

M. Reagan, on le sait, favorise un renforcement du potentiel militaire des Alliés. Il accroitra certainement les budgets des forces armées américaines et réclamera tout autant un effort accru des alliés des États-Unis, y compris le Canada.

Les États-Unis ne représentent toutefois pas les seuls problèmes que le Canada doit affronter sur la scène internationale.

Parmi ceux-ci, les plus urgents touchent aux relations du Canada avec l'Europe.

— Les relations d'Ottawa avec la France pourraient-elles retrouver la froideur de celles qui marquèrent les années 60 et le début des années 70, sous de Gaulle, ou Ottawa et Paris pourrissent-ils s'entendre pour régler

le différend qui les oppose sur le Québec?

— La réforme constitutionnelle de M. Trudeau sera-t-elle approuvée sans problème par le Parlement britannique ou provoquera-t-elle des tensions entre les deux pays?

— Quel rôle le Canada et le premier ministre Trudeau joueront-ils dans les efforts qui sont faits actuellement pour réduire le fossé économique entre pays pauvres et pays riches?

— Ottawa peut-il assouplir les restrictions commerciales imposées à l'Union soviétique et poursuivre la détente ou le gouvernement de Moscou agira-t-il de façon à rendre ce rapprochement impossible?

Changement de style

De toute façon, il faut admettre que la transition du gouvernement conservateur au gouvernement libéral, à l'issue des élections de février dernier, a été marquée par un changement de style dans les relations canado-américaines.

Le gouvernement Clark avait publiquement appuyé le président Jimmy Carter sur l'affaire afghane et les droits de l'homme et avait qualifié d'excellentes ses relations avec les États-Unis.

Lors du précédent gouvernement Trudeau, le ministre Don Jamieson des Affaires extérieures avait adopté une politique similaire. Le nouveau gouvernement Trudeau s'est pour sa part fait plus critique à l'endroit de la politique américaine.

Le nouveau gouvernement a même été accusé par le chef de l'Opposition Joe Clark et l'ex-ministre Flora MacDonald des Affaires extérieures d'être plus dur à l'endroit des États-Unis et de ses autres alliés qu'à l'endroit de l'Union soviétique.

M. MacGuigan a répliqué à cette attaque en exprimant certaines réserves sur l'affaire afghane «ainsi que sur le refus des États-Unis de consulter les Alliés et leur manque de leadership».

Les libéraux ont longtemps hésité avant d'appuyer les États-Unis sur le boycott des Jeux Olympiques de Moscou et avant de maintenir les restrictions commerciales précédemment imposées par les conservateurs.

Le nouveau ministre a surpris plusieurs observateurs en critiquant ouvertement et à plusieurs reprises le Congrès américain sur le traité des pêches de la côte est, conclu il y a deux ans mais

non encore entériné par le Sénat.

Il a même affirmé en octobre que ce problème était si grave qu'il «est peut-être devenu impossible de l'aborder de façon rationnelle». Il a ultérieurement exprimé l'espoir de résoudre quand même cette crise.

Par ailleurs, le Canada est très inquiet de l'augmentation des pluies acides et des dommages qui en résultent pour les lacs canadiens. Le gouvernement canadien a, à maintes reprises, invité les États-Unis à réduire les émissions d'acide sulfurique en provenance de ses usines. Cette émission acide est transportée vers le nord par les vents et s'abat sur le territoire canadien sous forme de pluie.

La solution pourrait-elle venir de M. Reagan qui a laissé entendre dans sa campagne électorale qu'il était prêt à assouplir les législations pertinentes à la protection de l'environnement, dans l'espoir de stimuler le renouveau économique?

Ottawa a également réclamé de Washington de limiter le harnachement de la rivière Garrison, dans l'Ouest canadien, qui risque de susciter des problèmes de pollution pour plusieurs rivières du Manitoba et de la Saskatchewan.

Des relations problématiques avec la France

Les relations du Canada avec la France demeurent également problématiques.

La France n'est aucunement intervenue dans le débat référendaire en 1980 mais a de nouveau suscité certaines irritations à Ottawa lors de la controverse qui a surgi concernant le statut qui serait accordé au Québec à la conférence avortée de Dakar, au Sénégal, où devait être formé un Commonwealth des pays francophones.

La France a provoqué l'annulation de la réunion en refusant d'y participer si une représentation adéquate n'était pas accordée au Québec. Le Québec refusa d'y participer, car il voulait dépêcher un ministre alors qu'Ottawa lui offrait de déléguer un fonctionnaire auprès de la délégation canadienne.

Le Sénégal annula la conférence et M. MacGuigan transféra à la France une note lacrimogène informant Paris que le gouvernement fédéral et non le Québec était la seule autorité susceptible d'être reconnue par la France.



Lysiane Gagnon

goineau-bousquet

Que nos 200,000 clients boivent



du



ou du

tous sont d'accord pour dire que goineau-bousquet est LE PLUS GRAND CENTRE DE RÉNOVATION EN AMÉRIQUE



NOS **VOEUX** Meilleurs à l'occasion des fêtes

POLITIQUE DE VENTE

- Tous ces spéciaux devront être payés comptant et emportés par le client.
- Aucune commande téléphonique.
- Ces prix sont applicables sur marchandises en magasin seulement.

TOUTES VENTES SERONT FINALES.

PEPINIERE

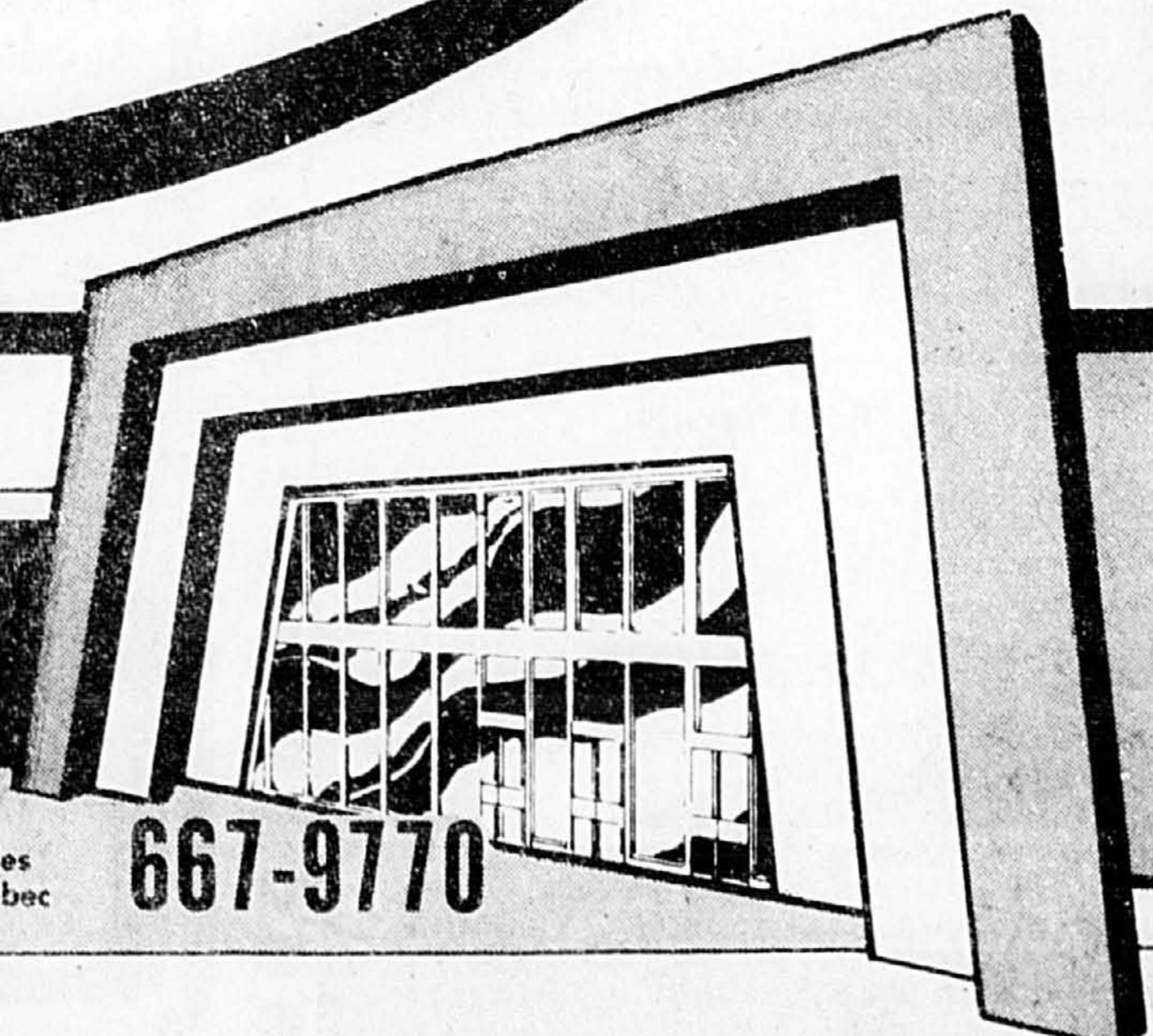


goineau-bousquet

LE PLUS GRAND CENTRE DE RENOVATION EN AMERIQUE

164, boul. des Laurentides
PONT-VIAU, LAVAL, Québec

667-9770



ARTS ET SPECTACLES

THÉÂTRE

MUSIQUE

Noël en musique

Le célèbre partition de Tchaïkovsky. Les représentations commencent vendredi, lendemain de Noël, et se poursuivront presque quotidiennement (parfois en matinée, parfois en soirée) jusqu'au 3 janvier.

Claude Gingras

Comme chaque année à pareille date, c'est relâche, cette semaine, comme du reste la semaine prochaine, au chapitre des concerts. A toutes fins utiles, la seule musique qui sera présentée en public est celle, reliée à la fête de Noël, qu'exécuteront les chorales d'églises.

L'Oratoire Saint-Joseph qui, c'est normal, fait toujours les choses un peu plus «en grand» que les autres, présentera encore une fois un programme musical d'un intérêt particulier. Demain soir, veille de la Nativité, les Petits chanteurs du Mont-Royal, que dirige Gilbert Pate-naude, chanteront la célèbre Messe de minuit sur les Noëls, de Marc-Antoine Charpentier. L'oeuvre est pleine d'allégresse; le texte liturgique est inchangé, mais la musique sur laquelle il est greffé est constituée d'airs de Noël populaires. Le programme de l'Oratoire comporte également des airs traditionnels harmonisés par Raymond Daveluy, l'organiste de l'Oratoire, ainsi que le fameux Minuit, chrétiens d'Adolphe Adam (l'auteur du ballet Giselle), dont le titre original est Cantique de Noël, et qui sera chanté par le ténor montréalais Paul Trepanier.

Ce programme musical sera exécuté deux fois demain soir: à 21h30 puis à minuit.

A l'occasion des Fêtes, également, c'est la reprise annuelle, à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des arts, de la somptueuse production de Casse-noisette des Grands ballets canadiens, plus précisément la chorégraphie que Fernand Nault a imaginée sur la

La routine des concerts reprendra le 8 janvier, avec le premier concert de la nouvelle année dans le cadre des concerts publics de Radio-Canada, salle Claude-Champagne. Au programme ce soir-là: l'Ensemble de percussion McGill, que dirige Pierre Béluse, et qui comprend neuf exécutants. On y entendra des oeuvres de Béluse, Armas Maiste, Gérard Grisey, Bruce Mather, Myke Roy, ainsi qu'un Concerto pour tuba et percussion de Walter S. Hartley joué par Ellis Wean, tuba de l'Orchestre symphonique de Montréal. Prière de noter que, par exception, ce concert n'aura pas lieu un vendredi, mais le jeudi 8 janvier.

Confirmation à notre écho de la semaine dernière: M. Zarin Mehta vient d'être engagé comme directeur général de l'Orchestre symphonique de Montréal. Il entrera en fonction le 1er mai. Par la même occasion, la direction de l'OSM annonce que M. Roger Larose a démissionné de son poste de président de l'orchestre. Il est remplacé par M. Jacques Beauchamp, président de Gaz Métropolitain Inc.

Autre nomination récente: Hugh Davidson, au poste d'administrateur de l'Office des tournées du Conseil des arts du Canada, et ce à compter de la mi-avril. M. Davidson est bien connu dans les milieux musicaux, ayant occupé plusieurs postes à différents niveaux. Présentement, il est conseiller pour les affaires culturelles auprès du Haut-commissariat canadien (Canada House) à Londres.

La onzième session annuelle

de l'Orchestre mondial des jeunes musicales aura lieu du 8 au 30 août, dans le cadre du Festival d'été de Berlin. Comme toujours, le gouvernement canadien apportera son appui financier à cette initiative, à laquelle participent des jeunes du monde entier. Les jeunes musiciens canadiens qui désirent faire partie de l'Orchestre mondial en 1981 ont jusqu'au 30 janvier pour s'inscrire. Il y a certaines conditions à remplir. Ainsi, la limite d'âge est de 18 à 23 ans, et chaque candidat doit posséder une formation académique. Pour renseignements, signaler 271-2566.

Le Conseil du Maurier des arts d'interprétation annonce l'octroi de plus de \$300,000 à divers organismes culturels canadiens. Dix organismes du Québec figurent dans la liste des bénéficiaires. Deux de ces organismes sont musicaux: l'Orchestre symphonique de Montréal, qui reçoit \$20,000, et l'Harmonie Saint-Jacques, de Causapscal, qui reçoit \$1,000.

L'Associations des compositeurs, auteurs et éditeurs du Canada (autrement dit, la CAPAC) vient de décerner une somme de \$6,000 en prix à six compositeurs canadiens de moins de 30 ans. Trois de ces compositeurs sont du Québec: Alain Lalonde et Claude Caron, de Montréal, et Pierre-Michel Bédard, de Trois-Rivières. Alain Lalonde a reçu son prix pour Air Métal (oeuvre déjà jouée, avec grand succès, par l'Orchestre des jeunes du Québec), Claude Caron pour une oeuvre de musique de chambre, Japa, et Pierre-Michel Bédard pour son Quatuor à cordes.

Le mezzo-soprano britannique dame Janet Baker donnera un récital à Ottawa, au Centre national des Arts, le 13 janvier. Elle chantera notamment une oeuvre inconnue de Rossini, la cantate Giovanna d'Arco.

À LA COMPAGNIE JEAN-DUCEPPE On n'a plus les voisins qu'on avait...

Les Voisins de Claude Meunier et Louis Sata. Mise en scène de Louis Sata. Décors de François Séguin. Costumes de Suzanne Harel. Eclairages de Michel Beaulieu. Avec Jean Besre, Markia Boies, Martine Choquette, Pierre Dufresne, Hélène Lusselle, Marc Messier, Monique Miller et Robert Rivard. Production de la Compagnie Jean-Duceppe. De nouveau à l'affiche à la salle Port-Royal de la Place des Arts à partir du 6 janvier.

En exploitant au maximum la technique du dialogue de sourds couplée d'ailleurs à celle de la tautologie dans le langage, Claude Meunier et Louis Sata continuent dans les Voisins l'exploration (et l'exploitation) des

Comme il avait servi d'assise à Louis Sata et à Louise Roy dans Une amie d'enfance, le party sert également à Sata et à Claude Meunier de point d'ancrage, dans les Voisins, pour montrer dans toute leur splendeur et leur incommensurable cocasserie les limites, vite atteintes, de la communication entre ces trois couples-types — un denturologue, un vendeur d'auto, un courtier d'assurances et leurs dames.

Survenant en deuxième partie du spectacle, cette apothéose qui s'amalgame à une double tragédie — le vendeur d'auto étant terrassé par une crise cardiaque et le fils du denturologue sabrant avec la hache du courtier d'assurances — est habilement préparée en première partie par une série de scènes qui ont plutôt l'allure de sketches et qui permettent de voir les intéressés à l'oeuvre (et à l'épreuve) chacun chez soi, ou encore autour de la haie, ce champ de batailles classique du voisinage de banlieue.

Certains pourraient reprocher à Sata et à Meunier de pousser leurs techniques jusqu'à l'in vraisemblance. Mais l'humour même le plus subtil est difficilement à l'abri de la charge et même de la caricature.

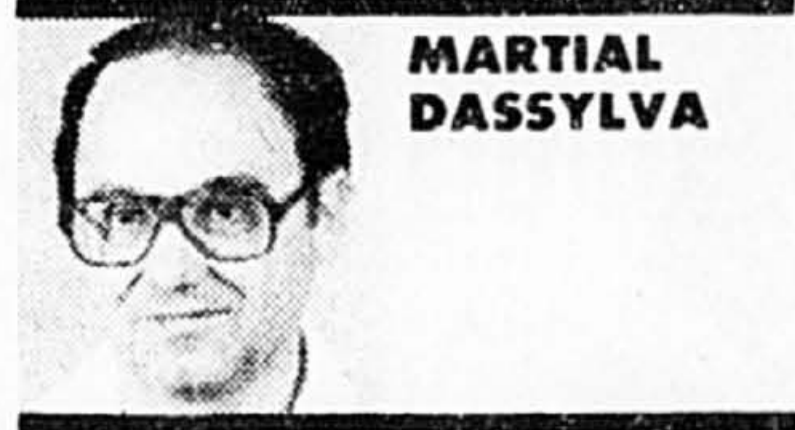
Dans les Voisins, les auteurs accumulent tellement d'incongruités et d'énormités de langage et de raisonnement qu'on finit par considérer — à raison — les personnages qu'ils ont mis en scène comme des marionnettes qu'ils manipulent à volonté.

D'ailleurs, volontairement ou non, la mise en scène de Louis Sata et l'interprétation globale des comédiens (qui tous font des compositions amusantes) laissent cette impression de rouleur et de téléguidage, laquelle s'harmonise parfaitement avec l'esprit et la lettre des textes.

Pour rendre justice à l'humour de Meunier et Sata, il faudrait raconter en long et en large plusieurs des épisodes désopilants des Voisins et retranscrire des répliques entières de certaines scènes.

Je me contenterai de signaler cette scène tout à fait farfelue qui se déroule entre le courtier d'assurances et sa femme. Entièrement pris par la lecture de son journal, celui-ci s'étonne de ce que l'on ait réussi à faire parler des singes; concentrée sur la préparation du goûter de la soirée, madame se pème devant l'invention du pain tranché («Qui est-ce qui a inventé le pain tranché? Ça doit être le même gars qui a inventé le toaster») et de la mayonnaise: le résultat du dialogue est complètement dément. Hôte de la soirée, le même courtier d'assurances glisse à l'oreille du voisin qui lui demande s'il a installé sa toilette dans son sous-sol: «Dis-le pas. Mais c'est ce que je veux donner en cadeau de Noël à Jeannine» (sa femme).

J'arrête ici. Pour qui veut oublier ses soucis et se payer une pinte de bon sang, même à ses propres dépens, la prescription est toute indiquée, c'est celle des Voisins. Et ce, malgré un décor un peu «cheap».



MARTIAL DASSYLVA

maladies de la banlieue québécoise — qui sont un peu celles de toutes les banlieues, nord-américaines ou européennes — entreprise dans Une amie d'enfance et effleurée dans Appelez-moi Stéphane.

Ces maladies de la banlieue, elles s'appellent stress, incommunicabilité, absence de relations sérieuses entre les individus, qu'ils soient du même âge ou de générations différentes, pauvreté et redondance dans l'expression des idées et des sentiments. Et tous ces syndromes sont particulièrement mis en évidence dans ces fameuses réunions du samedi soir au cours desquelles on reprend toujours les mêmes potinages, on ressort les mêmes vieilles blagues éculées, et on offre parfois en prime les diapos du dernier voyage en Europe.

Ballets Canadiens en collaboration avec **AIR CANADA**

Casse-Noisette

Nault - Tchaïkovsky 26, 27, 28 décembre 1980
Billets: \$7, \$10, \$12, \$15, \$18
12-15 ans: \$5, \$7, \$9, \$11
16-18 ans: \$6, \$8, \$10, \$12
21 ans et plus: \$8, \$10, \$12, \$15

Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9. Renseignements: 842-2112

Le Club Montréal

VENDEDI LE 26 DEC. RANDY HANSEN

318 ouest Ste-Catherine (metro Place des Arts) 866-8057

derniers jours pour l'acheter

LA CARTE-CADEAU du cinéma

OUTREMONT 277-2001

\$15 pour 10 FILMS

LE THEATRE NATIONAL POUR ENFANTS

LES PISSENLITS

Le Petit Prince

ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY

avec la collaboration de PRATT & WHITNEY AIRCRAFT DU CANADA LTÉE

PROLONGATION JUSQU'AU 4 JANVIER

RELÂCHE 23-24-25 DÉCEMBRE
BILLET: \$4, \$5, \$6

THEATRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9

LES MEILLEURS FILMS POUR LES FÊTES

DES CINÉMAS UNIS

Le cadeau par excellence

«LES CERTIFICATS-CADEAUX»
en vente aux cinémas
LOEWS ET FAIRVIEW SEULEMENT

A Change of Seasons

AVENUE 1224 AVE GREENE 937-2747

DORVAL 3 260 DORVAL AVE 631-8586

LaCité 2 3575 AV DU PARC 844-2870

Il's dansent, swignent et plus encore!

WALT DISNEY PRODUCTIONS

THE ARISTOCATS

TECHNICOLOR

CLAREMONT: Tous les jours: 12:45, 2:50, 4:55, 7:00, 9:05
FAIRVIEW: Tous les jours: 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00

CLAREMONT 5038 SHERBROOKE O. 485-7395

FAIRVIEW 2 TRANS CAN EXT 512 697-8095

«INCREDIBLE»
— Joel Siegel, WABC-TV

ROBERT DE NIRO «RAGING BULL»

Copyright © 1980 United Artists Corp. All rights reserved. United Artists

YORK 1487 STE-CATHERINE O. 937-8978

1:45, 4:15, 6:45, 9:15

une production de GUY LATRAVERSE et GILLES TALBOT

La Cage aux Folles

une pièce de JEAN POIRET

DERNIÈRE PROLONGATION du 8 JANVIER au 1^{er} FÉVRIER 81 à 20h
en vente aussi aux comptoirs TRS

avec **GEORGES CARRÈRE** **RÉAL GIGUÈRE**

mise en scène **GUY HOFFMANN**

décors et éclairages **ROBERT PRÉVOST** costumes **FRANÇOIS BARBEAU**

ROBERT TOUPIN • **HUGUETTE OLIGNY** • **YVON LEROUX**

ROGER GARCEAU **JACQUES LORAIN** **ARLETTE SANDERS**
JACQUES PIPERNI **SAN MARIE MONCELET** **ALPHA BOUCHER**
LISE BEAUDOIN **ANNE MARIE BRATHWAITE** **DOMINIQUE ROY**

Des billets pour LA CAGE AUX FOLLES: un cadeau à offrir à Noël!

Théâtre St-Denis Berré 1594, rue St Denis Renseignements: 849-4211

Billets en vente Comptoirs TRS Théâtre St-Denis 12h à 21h

tnm et provigo

JEAN-LOUIS ROUX, directeur artistique

Soirée des supermarchés Provigo CE SOIR

bonjour, bonjour

de **MICHEL TREMBLAY**

ANDRÉ BRASSARD

Orchestration et mise en scène

Décors et costumes: François LAPANTE
Eclairages: Claude ANDRÉ ROY

avec **Lipset WILLENEUVE** **Hubert GAGNON** **Eve GAGNER**
Denise MORELLE **Beatrice PICARD** **Michèle MAGNY**
Corinne TREMBLAY **Amélie GARNEAU**

Reservations: **861-0563**

Tarifs groupes sur demande **932-3137**

Encore plus drôle et plus fou!

14 ANS

Clint Eastwood

...un film percutant...

CURT EASTWOOD in "ANY WHICH WAY YOU CAN" starring SONICIA LOCKE, GEORGE LEE, WILLIAM SMITH, HARVEY GARDNER and RUTH GORDON as MA. Executive Producer: ROBERT DALEY. Music Supervisor: STUART GARDNER. Music Conducted by STEVE LUCKY. Written by STEPHEN SHAWHAN. Produced by RITZ MANE. Directed by CLINT EASTWOOD. Cast by ALBUK. Distributed by WARNER BROS. © 1980 WARNER COMMUNICATIONS COMPANY.

LA CITE Tous les jours, 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00. **DORVAL**: Tous les jours, 12:30, 2:40, 4:50, 7:00, 9:15. **LOEWS**: 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00. **DERNIER PROGRAMME 11:35**. **SNOWDON**: Tous les jours, 12:35, 2:40, 4:45, 6:50, 9:00.

LOEWS 1 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL

LaCité 1 3575 AV DU PARC 844-2870

DORVAL 1 260 AVE DORVAL 631-8586

SNOWDON 5225 DECARIE 482-1322

The Power Behind The Throne

POUR TOUS

9 TO 5

NINE TO FIVE

FRONT: TOUS LES JOURS 12:30, 2:40, 4:50, 7:00, 9:10. **LOEWS**: 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00. **SAM. DERNIER PROGRAMME 11:00**

LOEWS 2 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL

KENT 1 6100 SHERBROOKE O. 489-9703

THE FORMULA

POUR TOUS

From the best-selling mystery thriller.

LA CITE Tous les jours, 1:00, 3:10, 5:20, 7:30, 9:40. **LOEWS**: 1:35, 3:45, 5:55, 8:05, 10:15.


PLACE VILLE-MARIE CINÉMA 1 866-7411

485-9703

KEBEC SPEC présente

Alain Barrière

EN VENTE MAINTENANT POUR NOËL



les 22-23-24-25 Janvier 81 20h30

En vente PDA, Sauvé Frères et Archambault

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9

Cinéma de lundi au samedi inclusivement de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112

vous trouverez tout ce que vous cherchez: programmes, horaires et critiques.

dans les pages "Cinéma" de la **la presse**

Un nid de coucous érotique!

18 ANS adultes

THE MASTER AND MS. JOHNSON

AUSSE DEUXIEME GRAND FILM DANS CHAQUE CINEMA

desjardins PCCADILLY

4015 ST. LAURENT 845-5215 5075 SHEPPARD E. W. 486-7911

LA CONSEQUENCE (V.F. DE DIE KONSEQUENZ)

un film de GÉRARD OURY

PIERRE RICHARD

un film de GÉRARD OURY

BIENTÔT

Desjardins 2

1204 est. rue Sainte-Catherine Tel 525-8600 Beauty

DE RETOUR

BROUÉ

La pièce la plus drôle depuis 2 ans!

DU 19 AU 30 MAI

THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS

Cinéma de lundi au samedi inclusivement de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112

Didier Farré présente **BUD SPENCER**

Enlevé dans RENCONTRE Cary Guffey atterrit dans

LE SHERIF ET LES EXTRA-TERRÊSTRES

RAIMUND HARMSTORF • CARY GUFFEY • JOE BURGNER

Realisé par MICHELE LUPO - Une production LEONE-FILM - Roma

Desjardins 1 CHATEAU 1

LAVAL 5 GREENFIELD PARK 3 VERSAILLES 3

TELE-METROPOLE INTERNATIONAL PRESENTE

La Belle Étoile

DÈS LE 26 DÉCEMBRE DANS 16 CINEMAS

V.F. de THE LUCKY STAR

Une présentation de KEBEC SPEC - GUY LATRAVERSE

LES RETROUVAILLES DE CLEMENCE



Enfin à la Place des Arts: du 12 au 18 janvier à 20h30

De la très grande Clémence. CLEMENCE, plus drôle, plus belle, meilleure que jamais. L'un des plus beaux shows de ma vie. L'un des plus drôles, plus intenses (Pierre Beaulieu, La Presse).

Clémence revient en triomphatrice. On ne sait plus par quel bout attraper ce grand délire (Claire Caron, Journal de Montréal).

La salle du TNM était aussi chaude et fiévreuse qu'un soir de victoire au Centre Paul Sauvé. Clémence n'a jamais aussi bien chanté (Nahaké Petrowski, Le Devoir).

S'il existe une magie dans un spectacle, Clémence en a trouvée la formule! Quand toute la salle envole et courrouce s'est levée pour l'ovationner elle en avait fait la preuve (Louise Jalbert, Echoes Veillées).

En vente PDA, Sauvé Frères et Archambault

THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9

Cinéma de lundi au samedi inclusivement de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112

« Le summum de l'érotisme... »

Un film à gros budget avec de jolies femmes

18 ANS Adultes

SEXUEL FREEDOM IN MARRIAGE

Satin Suite

Des 10h a.m.

EVE

LES MEILLEURS FILMS POUR LES FÊTES

DES CINÉMAS UNIS

MATINÉES TOUS LES JOURS DANS TOUS LES CINÉMAS

UNE COMÉDIE IRRÉSISTIBLE!

UGO TOGNAZZI MICHEL SERRAULT

la Cage aux Folles

2e ANNÉE

Le PARISIEN 2

1.10, 2.55, 4.40, 6.25, 8.10, 9.50

18 ANS adultes

L'ENFER DES ZOMBIES

LE RENARD DE BROOKLIN

desjardins 1 ROMY SHNEIDER

REVE DE SINGE

st-denis 3

MALICIEUSE MARTINE

Odette femme insatiable

desjardins 2

LES MALHEURS DE SOPHIE

desjardins 2

GERARD DEPARDIEU MIOU MIOU

DITES LUI QUE JE L'AIMÉ

desjardins 4

Meilleurs Voeux

Les moins de 14 ans \$1.50

PETER SELLERS

BIENVEU MISTER CHANCE

Le Dauphin 2 721 6060 2.00, 4.30, 7.00, 9.30

Walt Disney

LA BELLE ET LE CLOCHARD

Le Dauphin 1 721 6060 1.10, 2.30, 5.30, 7.30, 9.30

Mercier 3 623 274

Olivia Newton-John

XANADU

Berri 1 288 2115 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00

Cinéma 2 130, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

(DOLBY STEREO) ou Berri 1

Cremazie 388 4210

Aussi à: Joliette, Sherbrooke, St-Hyacinthe, Valleyfield, Granby.

5e MOIS

LOUIS DE FUNES

L'AVARE

PARISIEN: 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30, RIVOLI: 12.45, 2.50, 4.55, 7.00, 9.05.

Le PARISIEN 3 RIVOLI 1

480 STE CATHERINE O. 866-3856 ST DENIS ET BELANGER 777-3125

DÈS LE 26 DEC. au Cinéma Élysée

Le cadeau par excellence...

« LES CERTIFICATS-CADEAUX »

en vente aux cinémas

LOEWS ET FAIRVIEW SEULEMENT

ENVOYÉ GERARD, POHAR ET MICHEL, GAST présentent

CHAMPION MANQUANT

UN FILM DE PÉCHA

ÉLYSÉE 1 LAVAL 1

35 MILTON 842 6053 CENTRE LAVAL 688 7776

KEBEC SPEC ET LES PRODUCTIONS GUY ROY présentent

Les 3 P



Jalonde L'autrec Louvain

du 29 janvier au 8 février du jeudi au dimanche semaine: 20h30 - samedi: 18h30

En vente PDA, Sauvé Frères et Archambault

SALLE WILFRID-PELLETIER PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9

Renseignements: 842-2112

Roy Scheider

QUE LE SPECTACLE COMMENCE...

(ALL THAT JAZZ)

Berri 2 288 2115 12.40, 2.55, 5.10, 7.30, 9.40

Brooke Shields Christopher Atkins

LE LAGON BLEU

Berri 1 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

Berri 3 288 2115

Jean-Talon 125 7000

Brossard 3 465 5906

Odeon Laval 1 687 5207

3 ans d'école pour devenir star... ou garçon de café!

La Fiebre Des Planches

EN 70MM ET SON STEREO DOLBY

Le PARISIEN 1

1.20, 3.55, 6.30, 9.05

480 STE CATHERINE O. 866-3856

2e SEMAINE!

Emmanuelle et les Filles de Mme Claude

PLUS Femmes Complices

CHATEAU: 12.50, 3.45, 6.40, 8.15. LAVAL: 1.00, 4.15, 7.30.

CHATEAU 1 LAVAL 5

ST DENIS ET BELANGER 771-1101 CENTRE LAVAL 688-7776

Laura

LES OMBRES DE L'ÉTÉ

un film de David Hamilton

Berri 4 288 2115 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00

Un film de Alain Resnais

MON ONCLE D'AMÉRIQUE

Berri 5 288 2115 12.40, 2.55, 5.10, 7.30, 9.40

EXCITANT... touchant de COURAGE... Il part à la recherche de son SEUL AMI...

l'enfant fugitif

2e Film: « CREATURES DE KOLOS »

RIVOLI 2 LAVAL 2

ST DENIS ET BELANGER 777-3125 CENTRE LAVAL 688-7776

LES 12 TRAVAUX D'ASTERIX

Asterix le gaulois

RIVOLI 2 LAVAL 2

ST DENIS ET BELANGER 777-3125 CENTRE LAVAL 688-7776

LE COMLOT DIABOLIQUE DU Dr. FU MANCHU

Peter Sellers

AUSSE: 2e FILM À CHAQUE CINE

Champlain 2 524-1685 Villeroy 388-5577 Brossard 2 465-5906

Une fabuleuse aventure des temps modernes!

FLASH GORDON

Guy L'Éclair | VERSION FRANÇAISE

Champlain 1 524-1685 Brossard 1 465-5906 Verdun 768-2097

Odeon Laval 2 687-5301 Capital St Jean Rex St-Jerome

Egalemeent à Drummondville, Victoriaville

on est venu la pour s'éclater...

J'AI RIEN DESSOUS

de SAN GORDON ANGELA SCOTT CHERYL OVERBY

AUSSE: 2e FILM ÉROTIQUE

VERSAILLES 3

TOUS LES JOURS À 1.00, 3.55, 6.50, 8.05

LE NOUVEAU FILM DE BERTRAND TAVERNIER

UNE SEMAINE DE VACANCES

NATHALIE BAYE MICHEL GALABRU GERARD LANNIN

2e Film ou VERSAILLES: « TENDRE POULET »

PARISIEN: 1.20, 3.15, 5.10, 7.05, 9.00. VERSAILLES: 1.30, 5.20, 7.15

Le PARISIEN 4 VERSAILLES 2

480 STE CATHERINE O. 866-3856 PLACE VERSAILLES 352-7880

à \$15.00 LA CARTE-GADEAU du cinéma OUTREMONT ÇA SE DONNE BIEN! ...et c'est si facile de l'acheter

et le soir, au cinéma après 6h00

Elizabeth Taylor Tony Curtis Geraldine Chaplin Rock Hudson Kim Novak Edward Fox Angela Lansbury

THE MIRROR CRACKED

1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15

Atwater 3 821-3313 Côte-des-Neiges 2 735-5527

Les Mémoires d'une Petite Colibotte

J'AI RIEN DESSOUS

de SAN GORDON ANGELA SCOTT CHERYL OVERBY

AUSSE: 2e FILM ÉROTIQUE

VERSAILLES 3

TOUS LES JOURS À 1.00, 3.55, 6.50, 8.05

8e SEMAINE DE RIRE!

GOLDIE HAWN PRIVATE BENJAMIN

LOEWS ET MONKLAND: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15. DORVAL: 1.00, 3.05, 5.10, 7.15, 9.20. VAN HORNE: 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.

LOEWS 3 VAN HORNE

954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL 8150 COTE DES NEIGES 731-8282

DORVAL 2 MONKLAND

760 AVE DORVAL 631-8581 5504 AVE MONKLAND 484-3579

arts et spectacles

c'est la culture mise à la portée de tous dans La Presse

PLUS SEXUBÉRANTE QUE JAMAIS!

JOURNAL HOTESSE L'AIR

FURIA SEXUELLE

PAPINEAU ET EROS

Chevy Chase Goldie Hawn

SEEMS LIKE OLD TIMES

ATW: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

MBQ: 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10

Atwater 2 835-4246 Côte-des-Neiges 1 735-5527

JE VAIS CRAQUER!!!

Plus 2e Film au Greenfield Park

PARISIEN: 12.40, 2.30, 4.15, 6.05, 7.55, 9.45. GREENFIELD: 12.50, 4.10, 7.40.

Le PARISIEN 5 GREENFIELD PARK 2

480 STE CATHERINE O. 866-3856 PL GREENFIELD PARK 671-6129

THE STUNT MAN

LE CINEMA Peter O'Toole

WESTMOUNT SQUARE 931-2477

Neil Diamond Laurence Olivier

THE JAZZ SINGER

70MM DOLBY STEREO

12.45, 2.55, 5.05, 7.15, 9.25

Place du Canada 861-4555

Partenaires de Plaisir... SOUVENIRS ÉROTIQUES

Positions Danoises

GREENFIELD PARK 3

TOUS LES JOURS À 12.55, 8.05, 5.15, 7.20, 8.20.

THE AWAKENING

LOEWS 4

954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL

LE GANG DES FRÈRES

James

2e Film « LE CONVOI »

12.20, 4.00, 7.35.

CHATEAU 2

ST DENIS ET BELANGER 211-1103

« LA PRISON DU VIOL »

CRUAUTÉ IMPITOYABLE AUTORISÉE

LAVAL 4

CENTRE LAVAL 688-7776



Louise Cousineau

Mieux vaut une demi-Diane que pas de Diane du tout...

trouvera peut-être un jour un diffuseur qui jugera que le public est capable de faire le voyage avec Mme Dufresne.

La voilà donc qui s'avance dans les couloirs gris du Forum, toute seule. Dans un moment, elle éclatera dans un costume de flammes, les jambes musclées et curieusement brillantes. Après «J'ai besoin d'un chum», elle va se lancer dans un puissant medley de Presley ou le guitariste Red Mitchell va venir lui donner la réplique.

dans une musique endiablée, emportée et emportante, du beau rock bien scandé, du classique de l'excès, une musique qui vient des tripes, pas de la tête.

Si vous ne vous retrouvez pas sur le bord de votre fauteuil, oubliant la dinde de la veille et les cadeaux que vous n'avez pas eus, c'est qu'alors vous êtes imperméable à la vitalité de Diane Dufresne et que vous feriez peut-être mieux de regarder autre chose.

Après *Blue Suede Shoes* et *Hound Dog*, Dufresne intercale son ode à Presley. «Y s'en fait pu des mâles comme toé...» pour nous rappeler, l'espace d'un flash, que des filles comme Diane c'est rare aussi.

Les excès de Diane Dufresne n'ont rien de gratuit. Ils sont la réaction à cette aube d'apocalypse dans laquelle nous vivons. Dans son show, Dufresne chante: «J'ai douze ans maman, j'ai pas beaucoup de temps. Les fusées percent le ciel, mais maman tu regardes seulement les téléromans, tu sais pas ce qui se passe dans l'univers...»

Peu à peu, le costume de flammes se transformera, d'abord avec une immen-

se crinoline, finalement avec un serre-cou de Pierrot, immense encore, toujours de la couleur du feu, ou une petite tête blanche de Pierrot surmontée d'un diadème en fleur de lys en tonne «Ne tuons pas la beauté du monde».

C'est un spectacle total, fascinant, qui se termine en robe de chambre bleu Québec et sans maquillage, Diane Dufresne assise au bord de la scène qui confie à ses 12,000 fans du Forum qu'elle a besoin d'être aimée. Spontanément, le public hurlera et on l'entendra chanter «Ma chère Diane, c'est à ton tour».

C'est une heure de télévision rare: personne au Québec, sauf Charlebois dans le temps, n'a cet emportement sublime, cette façon de donner sans compter. C'est un très beau cadeau de Noël, bien filmé en

plus par Kébec Film, où la magie qui régnait au Forum ce soir-là, dont les critiques nous ont abondamment parlé, passe à travers le petit écran.

A ce visionnement d'hier, les chroniqueurs de télévision étaient, pour une fois, gâtés. Alors qu'on nous réserve d'habitude à ce genre d'exercice une «copie de travail», nous avons eu droit au son stéréo, que nous n'aurons pas à la télé.

Il ne nous reste plus qu'à souhaiter que Radio-Canada nous repasse Diane Dufresne au Forum en



Diane Dufresne au Forum

son stéréo avec CKOI FM. Ça se fait les dimanches soir et, si ce n'est pas parfait

comme si on y était, c'est à 100 coudées au-dessus du son téléordinaire. J'ai hâte,

CONSERVATOIRE LASSALLE

permis no 749569

Cours du soir

NIVEAU COLLÉGIAL

SCIENCE DE LA PAROLE
620.01

DIPLOME D'ÉTUDES COLLÉGIALES
(D.E.C.)

CULTURE PERSONNELLE

OPTIONS: ART DRAMATIQUE
ART ORATOIRE

INSCRIPTION: dès maintenant

PROGRAMMES DES COURS
ENVOYÉS SUR DEMANDE
AU:

288-4034

3505, rue DUROCHER
MONTRÉAL
QUÉBEC H2X 2E7
(Métro Place des Arts)

RESTAURANT WESTERN de Saint-Léonard Centre d'achats de Saint-Léonard coin Bélanger et Lacordaire

Venez écouter vos chansons et votre musique western favorite

Venez danser sur le rythme western. Venez déguster la cuisine western

Toujours un buffet GRATUIT de 19h à 20h

5949 rue BELANGER (avec Lacordaire) 252-1837

BEYOND ALL LIMITS 18 ANS adultes

LE BEVERER 5177 PARK 844 9932

CINE 539 3751 CATHERINE W. 845 2000

Une autre année dorée pour le cinéma canadien

Dans les milieux canadiens du film, au début de 1980, on pouvait sentir une crainte non exprimée que la bulle d'or puisse soudain éclater.

Certains craignaient que le nouveau Hollywood North ne puisse jamais plus connaître un

INA WARREN de la Presse Canadienne

boom comme celui de 1979, alors qu'une somme record de \$185 millions avait été dépensée sur des films canadiens. Ils craignaient aussi qu'on n'arrive jamais à faire un autre film canadien qui soit aussi lucratif que *Meatballs*, qui avait rapporté \$50 millions sur un investissement de \$2 millions.

Pourtant, en dépit des conflits internes et des critiques ravageuses ici et à l'étranger, 1980 s'est révélée être une meilleure année pour l'industrie du film canadien que beaucoup n'auraient osé espérer.

En raison d'un regain de production à la fin de l'année, on prévoyait que le budget total de production pour 1980 atteindrait près de \$170 millions.

Les mois entre septembre et décembre sont les plus actifs dans l'industrie du film canadien, car c'est pendant cette période que les riches investisseurs se hâtent de profiter du dégrèvement fiscal de 100 pour cent accordé par le gouvernement.

On a tourné 50 films pendant l'année 1980, par comparaison avec 68 en 1979. Quatorze de ces 50 films étaient en français, et Montréal a continué d'être légèrement en avance sur Toronto comme capitale nationale du cinéma. L'année avait commencé sur une note optimiste.

Spectacle télévisé

Pour éclairer le sombre paysage hivernal, alors que l'industrie du film au Canada est à peine plus active qu'un escargot à demi gelé, l'Académie du cinéma canadien a organisé une nouvelle manifestation, un gala télévisé au cours duquel on distribue des prix, sur le modèle de celui qui a lieu chaque année à Hollywood.

La plupart des films en compétition n'avaient pas encore été montrés au public — entre autres *The Changeling*, *Cordelia*, *Klondike Fever*, *Meatballs* et *Running*. Mais certaines des vedettes étaient présentes — entre autres Margot Kidder, Jack Lemmon et Lee Majors, ce qui a contribué à attirer l'attention du public sur le spectacle.

Les gagnants ont reçu des Génies, petites statuettes dorées de forme humaine stylisée. Le prix comme meilleure actrice a été décerné à Kate Lynch, pour son rôle dans *Meatballs*. Mlle Lynch avait comme rivales pour le prix les actrices québécoises Louise Marleau, Claire Pimparé et Louise Portal, qui avaient respectivement donné des interprétations fortes et dramatiques dans trois films en langue française. L'industrie du film du Québec, cependant, ne fut pas totalement snobée, puisqu'on lui décerna un prix pour les meilleurs costumes dans *Cordelia*, un film à petit budget qui a remporté beaucoup de succès au Québec.

L'atmosphère d'admiration mutuelle de la cérémonie fut quelque peu gâchée quand Christopher Plummer déclara: «Ça ne fait aucune différence qu'un film soit canadien ou samothracien.»

Sherlock Holmes canadien?

Tenant son Génie à bout de bras, lequel lui avait été attribué pour son interprétation de Sher-

lock Holmes dans la production anglo-canadienne *Murder by Decree*, Plummer salua sarcastiquement «ce grand Canadien, Sherlock Holmes».

La cérémonie des Prix Génie eut lieu en mars, et pendant ce même mois la Société canadienne de développement du cinéma, agence fédérale d'investissement, annonça ses priorités pour les années 80. Tout d'abord, la SCDC annonça des mesures destinées à renforcer «le caractère canadien des longs métrages» dans lesquels elle investit et à accorder la préférence aux producteurs établis plutôt qu'aux nouveaux producteurs indépendants.

En 1980, il devient évident que les grands producteurs, comme Pierre David, Denis Héroux, Robert Cooper, Ron Cohen, Bill Marshall, Harold Greenberg et David Perlmutter les véritables vedettes de l'industrie canadienne et non pas les acteurs et les metteurs en scène.

En mai, un bruyant contingent canadien de 400 personnes se rendit à Cannes pour le Festival du Film. Mais tout le tapage organisé autour des films canadiens fut en pure perte: les films canadiens furent sévèrement jugés par la critique, en particulier le film *Fantastica*, une comédie musicale québécoise mettant en vedette Carole Laure et Lewis Pury, qui avait inauguré le festival.

Présence «soufflée»

Un producteur canadien qui se trouvait à Cannes déclare en rétrospective: «La présence canadienne avait été tellement soufflée que les gens croyaient que nous allions présenter cinq *Gone With the Wind*».

Le fiasco de Cannes devait jeter un voile sur l'industrie canadienne du cinéma pendant quatre mois. En fait, beaucoup d'argent et beaucoup d'encre ont été dépensés pour des films annoncés à grand renfort de publicité, mais qui ne virent jamais le jour.

Cependant, de façon générale, la distribution des films canadiens a augmenté en 1980, et un nombre plus grand que jamais de films locaux ont été montrés dans les salles canadiennes.

C'est là le message que les producteurs ont communiqué au public en novembre, à la suggestion de M. André Lamy, le nouveau directeur général de la SCDC. M. Lamy, un des mandarins des médias, qui a travaillé à l'Office national du film et à Radio-Canada, devrait conférer un style nouveau à l'agence de films où il a remplacé M. Michael McCabe.

Les films canadiens qui ont eu du succès dans les salles furent souvent ceux que la critique avait éreintés. Des films d'horreur comme *Prom Night* et *Terror Train* ont attiré un public nombreux.

Au Québec, le film *The Clean-Up Squad*, une comédie un peu grosse mettant en vedette l'ex-vedette du porno Harry Reems, sera montrée en version française sous le titre «Les chiens chauds».

Un des films qui a suscité les meilleures critiques, cette année, fut «Les bons débarras», un film québécois à petit budget réalisé par Francis Mankiewicz, et montré dans les festivals partout dans le monde. Le film sera bientôt montré à New York.

Une série de films d'horreur doivent sortir en 1981-82, entre autres *Curtains*, *The Frigh*, *Incubus* et *My Bloody Valentine*.

Pour terminer sur une note plus saine, la Famille Plouffe, souvenir de la télévision des années 50, a été transformée en un film de \$5 millions, avec versions anglaise et française.



Le Noël des sportifs A la Soirée du hockey, ce soir à 19h30

En direct du Colisée de Québec, le match entre les Nordiques et les Canadiens de Montréal. Avec René Lecavalier, Richard Garneau, Lionel Duval et Gilles Tremblay. Réalisation: Michel Ouidoz et Jacques Primeau.

Le Noël du troisième âge Au Temps de vivre, demain à 14h30

Joël Le Bigot et ses invités nous parlent des crèches, des chants et des arbres de Noël, sans oublier le petit Jésus en cire, le Père Noël et le réveillon. Réalisation: Gilles Derome et André Groulx.

Le Noël des enfants Tukiki à la recherche d'un Joyeux Noël, demain à 19h30

L'histoire, en dessins animés, d'un petit Inuk parti à la découverte du sens des célébrations de Noël aux quatre coins du monde.

Le Père Noël, demain à 20h00

Une fable, en dessins animés, qui raconte comment les poupées de chiffon Ann et Andy sauvent la boutique de jouets du Père Noël.

Bobino, le jour de Noël à 16h00

Spécial de Noël. Bobinette voyage du pôle Nord, pays du Père Noël jusqu'en Afrique, en passant par le Mexique, le Japon et le Viet-nam. Avec Guy Sanche et la voix de Christine Lamer. Réalisation: Thérèse Dubhé.

Le Petit Bourricot brun, à Noël à 18h30

En dessins animés, l'histoire d'un petit âne délaissé qui sera vendu à un brave homme nommé Joseph. Il transportera Marie jusqu'à Bethléem et il sera témoin de la Nativité.

Le Noël de tout le monde Les 36 Cordes, mercredi à 21h00

C'est le comédien Marc Favreau, l'irremplaçable Sol qui, pour deux semaines, sera l'invité de l'animateur Jacques Beaulieu au populaire jeu questionnaire où il nous révélera ses cordes sensibles. Réalisation: Martin Gaudreau

Cette nuit-là, la veille de Noël à 23h30 et le lendemain à 9h30

Dans une atmosphère d'amour et de paix, Gabrielle Lavigne, Claude Lafortune et un groupe d'enfants entonnent des cantiques de Noël. Au piano: Herbert Ruff. Réalisation: Thérèse Dubhé.

La Messe de minuit, la veille de Noël et en reprise le Jour de Noël à 10h00

En direct de la paroisse Sainte-Anne, à Varenne. Retransmise par satellite en France, en Belgique, au Luxembourg et en Suisse. Célébrant: le Père Maurice Lafond, c.s.c., curé de la paroisse. Homélie du Père Richard Guimond, o.p. Court entretien entre le Père Emile Legault et le Père Pierre Abeberry, o.p. des émissions catholiques de la télévision française. Réalisation: Simon Richer.

C'est ça l'amour, aux Grands Films, le Jour de Noël à 20h00

Un mélodrame de Filippo Ottomi, avec Sven Valsecchi, Christopher George et Guy Hamilton. Au risque de sa vie, un jeune garçon malade s'évade de l'hôpital pour rejoindre ses parents.

JE CHOISIS RADIO-CANADA



QUOI FAIRE AUJOURD'HUI

Cours du soir

Le Service de l'éducation des adultes de la Commission des écoles catholiques de Montréal offre la possibilité aux adultes de compléter leur cours élémentaire ou secondaire.

Les cours comprennent: l'éducation de base, le pré-secondaire, le secondaire I, II, III, IV et V. Au secondaire III, IV et V, de nombreuses options peuvent être choisies par les étudiants telles que: langues, mathématiques, sciences appliquées et sciences humaines.

Dispersés sur tout le territoire de la CECM, huit centres de formation générale sont offerts au public. Les frais d'inscription sont de \$4 par crédit. Normalement un cours comprend trois crédits. Il est à noter cependant qu'il n'y a aucun frais aux niveaux éducation de base et pré-secondaire.

Les frais d'inscription doivent être payés lors de l'inscription les 19, 20, 21, 22 et 26 janvier 1981, de 19:00 à 21:00, au centre de son choix.

Pour plus de renseignements, composez 273-0481.

Cours pour jardiniers amateurs

Le Service de l'éducation des adultes de la Commission scolaire des Ecoles annonce que ses populaires cours pour jardiniers amateurs vont reprendre sous peu, à la Polyvalente Georges-Vanier, 3995 boulevard Lévesque, St-Vincent-de-Paul, Ville de Laval.

Il s'agit de neuf cours pratiques, d'une durée de 30 heures chacun (10 soirées de 19h à 22h dans chaque cas), sur les sujets suivants, les jours de cours étant indiqués entre parenthèses: Art floral I ou initiation à la décoration florale (lundi); culture potagère (lundi); perfectionnement en art floral ou art floral II (mardi); arbres, arbustes et haies (mardi); initiation à la botanique (mardi); culture en serre (mercredi); aménagement paysager (mercredi, 13h à 16h); plantes d'intérieur (mercredi); annuelles, vivaces, bulbes et rosiers (jeudi); physiologie végétale ou étude du fonctionnement des plantes (jeudi).

Tous les amateurs de plantes sont cordialement invités à s'inscrire à ces cours organisés pour eux.

Les inscriptions seront acceptées, du lundi 5 janvier au vendredi 9 janvier, puis les 12, 13 et 14 janvier (lundi, mardi et mercredi), de 16h à 22h, à la Polyva-

lente Georges-Vanier. De plus, il y aura deux soirées d'information et d'inscription le mardi 13 janvier et le mercredi 14 janvier, de 19h à 21h, à l'Ecole Vanier. Les professeurs chargés de l'enseignement des diverses matières au programme seront sur les lieux pour fournir tous les renseignements aux personnes désireuses de suivre ces études horticoles.

Ces cours débutent durant la semaine du 9 février prochain, excepté le cours sur les plantes d'intérieur qui commencera le mercredi 28 janvier. Pour tout renseignement supplémentaire concernant les cours et l'inscription, veuillez composer le 661-8150 ou le 661-8159, de 16h à 22h, du lundi au jeudi inclusivement, à compter du 5 janvier prochain.

École de danse

L'École de danse Peter George ouvrira ses portes le 5 janvier, pour des cours de jazz, moderne et classique. L'enseignement, orienté par Peter George lui-même, sera donné par des professionnels du métier et chacun, débutant comme expert, pourra y trouver une source d'inspiration et d'expression artistique.

Par ailleurs, «Les Productions Peter George», fondées en janvier 80, se retrouveront sous la même enseigne que l'École (239 ouest, rue Notre-Dame) et pourront continuer à répondre aux besoins chorégraphiques de l'industrie du showbusiness. Renseignements complémentaires: 845-4104.

Activités au YWCA

Pour initier la femme à vivre dans un corps sain, le YWCA met à sa disposition divers cours de mise en forme, et des services de santé et de consultation.

Les activités organisées sont: ballet-jazz, danse à claquettes, yoga, tennis, programme «Dance Fit» (pour tonifier les muscles); «Le corps en mouvement»; «Savoir vivre avec le stress» (méthodes et techniques pour atteindre l'équilibre et l'harmonie intérieure de l'esprit et du corps); divers cours de natation.

Services: évaluation physique; consultation en diététique. Les cours d'hiver débutent le 5 janvier. Le centre est au 1355 ouest, boulevard Dorchester. Renseignements: 866-9941.

AUJOURD'HUI

— Des collectes de sang ont lieu aujourd'hui aux bureaux du Revenu Provincial, dans le **Complexe Desjardins**, Tour Nord, 3e étage, de 9h30 à 13h; à **Longueuil**, au centre commercial centre-ville, 1999, boulevard Roland-Therrien, de 15h à 20h30. Les centres permanents de la Croix-Rouge reçoivent également les donateurs de sang aujourd'hui, de 8h30 à 16h, au 2180 ouest, boulevard Dorchester; de 13h à 20h30, au 3131 est, rue Sherbrooke; demain, aux deux endroits, de 8h30 à 20h30; le 26 décembre, au 3131 est, rue Sherbrooke, de 13h à 20h30.

— Le COF Alain-Grandbois, 4273, rue Drolet, invite les membres des **communautés ethniques** du quartier à une fête organisée le 23 décembre, de 13h à 22h: jeux, danses folkloriques, disco-mobilité. Entrée gratuite. Renseignements: Carole Huges, 873-4490.

— Un spectacle intitulé **«Le petit monde du Père Noël»** est présenté au Complexe Desjardins, les 22 et 23 décembre, à 15h et 19h, ainsi que le 24, à 15h.

— Les enfants sont invités à rencontrer le **clown Rou Dou Dou**, à la Galerie des Boutiques de la Place Bonaventure, les 22, 23 et 24 décembre, à 12h et 13h. Il y aura distribution de bonbons. De plus, la compagnie de théâtre «La Noix de coco» donnera un spectacle intitulé **«Elle avait les cheveux couleur de citrouille»**, les 23 et 24 décembre, à 12h30, 13h30 et 14h30. Le 24 décembre, le Père Noël se promènera durant toute la journée dans la Galerie des Boutiques pour rencontrer les enfants.

— Le centre Saïdy Bronfman, 5170, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, présente un **spectacle pour enfants** intitulé «Histoires et chansons de A.A. Milne», en anglais, du 21 au 24 décembre, à 13h et 15h; le 26, à 12h et 14h; le 27, à 17h; du 28 au 30, à 13h et 15h. Les billets sont en vente au Centre, au prix de 2\$ pour les enfants et de 4\$ pour les adultes. Renseignements: 739-7944.

— Le Service des sports et loisirs de la Ville de Montréal organise une **fête pour enfants** de 4 à 12 ans, les 23, 24, 27, 28, 29, 30 et 31 décembre, au centre Calixa-Lavallée, 3819, avenue Calixa-Lavallée, dans le parc Lafontaine, sur le thème du «Cirque». Une équipe de dix animateurs accueillera les enfants qui se-

ront à la fois spectateurs et participants. Les enfants, après avoir choisi leur personnage de cirque favori et en avoir confectionné le costume, seront invités à participer à un grand jeu de cirque. Entrée gratuite. Tous les enfants sont invités.

— La galerie Espace 7000, au collège Marie-Victorin, 7,000, rue Marie-Victorin, présente encore pour deux jours, aujourd'hui et demain, une exposition de **David Howard**.

— Une exposition des **peintures à l'huile de Suzanne Méthot** est présentée au Cantrakon, Mont-Sainte-Marie, jusqu'au 3 janvier. Renseignements: Annalise Dubach, (819) 467-5200.

— Le Musée des beaux-arts de Montréal présente jusqu'au 4 janvier une exposition intitulée **«L'illustration de la chanson folklorique au Québec»** et regroupant quelque 90 dessins originaux, illustrations et recueils de chansons en plus des œuvres inspirées par la tradition folklorique québécoise.

— Le Musée des beaux-arts de Montréal présente jusqu'au 4 janvier une importante exposition d'œuvres **commémorant le centenaire de la fondation de l'Académie royale des arts du Canada**, préparée par la Galerie nationale du Canada.

— Le Service des activités culturelles de la Ville de Montréal présente une **exposition de groupe** au Centre d'art du Mont-Royal, jusqu'au 4 janvier, tous les jours, de 10h à 20h. Entrée libre.

— La galerie-fleuriste «A Fleur de Pot», 1310 est, rue Sainte-Catherine (station de métro Beaudry), présente une exposition de **Kittie Bruno (gravures)** et de **Liliane Morgan (encres et pastels)**, jusqu'au 9 janvier. Renseignements complémentaires: 522-8703.

— La galerie **Ars Nova 304** est, rue Notre-Dame, dans le Vieux-Montréal, présente une exposition de **Elce Barrette, Jacques Benoit, Sandi Lax, Serge Marin, Robert Nadon et Denis Schneider**, jusqu'au 11 janvier, du mardi au samedi, de 11h à 17h; le dimanche, de 13h à 17h. Renseignements: 861-5315.

— Le Dharmadhatu de Montréal, 5311, avenue du Parc, local 200, tient tous les mardis à 19h30, une **soirée d'introduction au bouddhisme** avec période de méditation assise, causerie et période de discussion. Entrée libre. Renseignements complémentaires: 279-9115 (en soirée et le dimanche).

CHOIX D'ÉMISSIONS

- 12:00 **2 3 9 11 13** — **«Milliardaire pour un jour»**
D'un conte de Damon Runyon, Frank Capra a fait un délicieux film sur le monde des gangsters de New York dans lequel un caïd décide à contrecoeur de transformer une pauvre en grande dame, pour lui permettre de marier sa fille avec un noble. Tout à fait l'esprit des fêtes. Avec Bette Davis et Glenn Ford.
- 18:30 **15 17 20** — **«La princesse orgueilleuse»**
Le cadeau de Noël de Radio-Québec aux parents, c'est une série de films pour enfants tous les soirs à cette heure-ci. Celui-ci est tchèque-slovaque.
- 19:30 **2 9 11 13** — **Hockey Les Canadiens contre les Nordiques.**
- 20:00 **8 22** — **John Denver and the Muppets**
Les Muppets, qui sont de délicieuses marionnettes, jouent dans un conte de Noël avec John Denver.
- 21:00 **6** — **The Fifth Estate**
Le contrôle qu'exerce le gouvernement chinois sur le plus grand journal du pays, «Le quotidien du peuple».
- 21:30 **15 17 20** — **«Domicile conjugal»**
Le jeune héros des 400 coups, Antoine Doinel, est devenu grand et François Truffaut nous le ramène marié et déjà tenté par l'infidélité. Avec Jean-Pierre L  aud, Claude Jade et Hiroko.
- 21:00 **13** — **The Body In Question**
La question: est-ce vraiment aux m  decins que l'on doit la long  vit   accrue du genre humain?
- 23:25 **3 10** — **«Mon s  ducteur de p  re»**
Traduction de «The pleasure of his company», avec Fred Astaire, Lilli Palmer et Debbie Reynolds. Du th  atre film  , mais un film quand m  me amusant.



La grenouille Kermit, des Muppets. Debbie Reynolds

TELE HORAIRES

- 18h
06:00 **2 11** Ce soir
4 23 News
7 Aujourd'hui le 23 d  cembre
11 The CBC Evening News
13 Nightly News on 5
15 17 20 The City at Six
6 Global News
7 Informa bloc
7 WWNY News
8 T Le Regional
9 Region 8 News
11 13 Newslines
9 Actualit  
9 C Diaporamas
9 CN Le Monde des courses
10 Le 10 vous informe
12 Pulse
12 OC SC Christmas in Other Lands
15 17 20 Passe-partout
2 News
23 Polka Dot Door
23 3-2-1 Contact
40 CHOT vous informe
57 Overseas
99 Midi-premi  re
- 06:15 **7** Sports et m  t  
9 Le 9 vous informe
13 Info-13
- 06:25 **9 13** Cin  ma de 5 heures
15 17 20 Walt Disney
4 7 8 10 (40) La conqu  te de l'Ouest
5 7 8 News
9 CN Signes   changes
15 17 20 Film «La Princesse orgueilleuse»
22 All in the Family
23 Fables of the Green Forest
33 Introduction to Mathematics
57 A Christmas Portrait
99 Des chiffres et des lettres
- 6:55 **3** Simon in the Land of Chalk Drawings
- 7:00 **2** L'Heure de Roland
3 News
4 5 6 Barney Miller
9 Quebec Today
6 The Dofasco Choir
7 A Holiday Movie Special «Scrooge»
8 Tic Tac Dough
11 13 Mr. Kruegers Christmas
9 Ce soir
9 CN Or Hayyim
11 Quebec Magazine
12 M*A*S*H
23 Bonanza
23 Wild Animals of the World
57 MacNeil/Lehrer Report
57 The Dick Cavett Show
99 Aujourd'hui madame
- 07:15 **9** CN L'Unit   Qu  b  cois
- 07:30 **2 9 11 13** La Soir  e du hockey Les Canadiens rencontrent les Nordiques
3 Family Feud
4 7 8 10 (40) Le clan Beaulieu
- 7:45 **9** CN La voix de Chine
- 08:00 **3** The White Shadow
4 5 6 Happy Days
4 7 8 10 Toute la ville en parle
5 The Little Drummer Boy
6 What Will They Think of Next
9 Dean Martin's Christmas Special
9 22 John Denver and The Muppets
9 CN La boxe amateur
12 OC SC Projections
15 17 20 En sc  ne
23 World in Action
57 Nova
40 V'l   ta chance
99 Au-del   de l'horizon
- 8:30 **4 7 8 10** (40) Hawaii 5-0
4 5 6 Three's Company
5 The Bear Who Slept Through Christmas
6 8 9 22 Laverne and Shirley
23 The Tim Conway Show
23 The Real Story
- 09:00 **2** Carrousel
3 Movie «Aunt Mary»
4 5 6 The Fifth Estate
9 Mac Davis Christmas Special
6 Caged Women
8 Three's Company
9 It's a Living
12 OC SC Data 80
15 17 20 The Ronnie Prophet Show
15 17 20 Cin  -mardi
22 Laugh with me
23 The Body in Question
12 OC SC I Didn't Know That
- 09:30 **4 7 8 10** (40) Michel Jasmijn
9 12 13 Live It Up
23 Too Close for Comfort
9 C Adventure in Living
12 OC SC I Didn't Know That
- 10:00 **2 3 11** Moi aussi je parle fran  ais
4 5 6 Testament of Youth
5 The Steve Allen Comedy Hour
- 10:29 **4 7 8 10** (40) La Quotidienne
2 9 11 13 T  l  journal
4 7 8 10 (40) Les nouvelles TVA
4 Les nouvelles 23h
- 10:55 **3** News
4 5 6 The National
6 The 11 O'Clock Report
9 News
9 Informa soir
7 WWNY News
8 T   (40) Sports
8 News
8 13 CTV National News
9 CN Facult   de droit, Universit   de Montr  al
23 Hogans Heroes
23 The Real Story
57 MacNeil/Lehrer Report
57 News
99 Passez donc me voir
- 11:05 **4** Le t  l  journal regional
9 Le 9 vous informe
15 Info 13
23 23 Nouvelles du sport
4 7 8 10 (40) La Couleur du temps
4 Christmas Cracker
2 3 Rencontres
11 Pulse
11 22 **9** Sport plus
11 23 **13** Nightline
11 25 **4 7 8 10** (40) Cine-d  t  
«Mon s  ducteur de p  re»
7 Film 0-7
«Mort lente»
- 11:27 **4** The Local
5 The John Davidson Show
6 The City Tonight
- 11:30 **3** Lou Grant
4 The Tonight Show
6 Celebrity Cooks
8 News
8 News
57 The Dick Cavett Show
9 Cine-soir
«L'Homme de l'Ouest»
13 Cine-soir
«David Copperfield»
- 11:45 **4** Hello Christmas
11 50 **8** Movie
11 58 **4** Water Margin
- MINUT
00:00 **6** Streets of San Francisco
13 Movie
«David Copperfield»
23 The Body in Question
57 Soundstage
57 Soundstage
- 12:30 **3** (7) Movie
«Cactus in the Snow»
5 Tomorrow Show
- 12:35 **8** NCA Football Review
- 01:00 **6** The Gong Show
9 Informa soir
13 Nova
- 01:30 **9** CN Basketball
- 02:00 **2** T  l  journal

SPECTACLES

CINEMA

ASTRE (1): «Cul et chemise»: 20.40. «La course de la mort»: 19.15.

ASTRE (2): «Et la tendresse, bordel»: 21.05. «La d  couverte»: 19.10.

ASTRE (3): «L'Exorciste no 1»: 19.00. «L'heretique/Exorciste no 2»: 21.05.

ASTRE (4): «Sous d'extase»: 19.15. «La partouze de minuit»: 20.15. «Entre les chats»: 21.30.

ATWATER (1): «Flash Gordon»: 12.30, 14.40, 16.45, 19.00, 21.05.

ATWATER (2): «Seems like Old Times»: 13.30, 15.30, 17.30, 19.30, 21.30.

ATWATER (3): «Mirror cracked»: 13.15, 13.15, 17.15, 19.15, 21.15.

AVENUE: «Change of seasons»: 13.05, 15.00, 17.00, 19.00, 21.00.

BEAVER: «Beyond all limits»: 12.00, 14.50, 17.40, 20.30. «Coming Attractions»: 13.25, 15.15, 19.00, 21.50.

BERRI (1): «Zanadu»: 13.00, 15.00, 17.00, 19.00, 21.00.

BERRI (2): «Que le spectacle commence»: 12.40, 14.55, 17.10, 19.30, 21.40.

BERRI (3): «Le Lagon bleu»: 13.30, 15.30, 17.30, 19.30, 21.30.

BERRI (4): «Laura, les ombres de l'  t  »: 13.15, 15.15, 17.15, 19.12, 21.15. «Col-lection particuli  re»: 13.00, 15.00, 17.00, 19.00, 21.00.

BERRI (5): «Mon oncle d'Am  rique»: 12.40, 14.55, 17.10, 19.30, 21.40.

BIJOU: «Celle malicieuse Martine»: 12.10, 14.57, 17.44, 20.31. «Odette, femme insatiable»: 13.15, 16.02, 18.49, 21.35.

BONAVENTURE (1): «Sir Crizzly»: 13.00, 15.05, 17.10, 19.15, 21.20.

BONAVENTURE (2): «Rocky Horror picture show»: 13.40, 15.30, 17.20, 19.10, 21.00.

BROADWAY: «Lily l'insatiable»: «Fais-moi tout», «Les m  les en folie».

BROSSARD (1): «Flash Gordon»: 13.00, 15.05, 17.10, 19.15, 21.20.

BROSSARD (2): «Complot diabolique du Dr. Fu Manchu»: 13.30, 17.40, 21.40. «Dernier secret du Possidon»: 15.25, 19.30.

BROSSARD (3): «Le Lagon bleu»: 13.30, 17.30, 21.40. «Chapitre 2»: 15.15, 19.30.

CARRE SAINT-LOUIS: «L'enfer pour Miss Jones»: 11.30, 15.00, 18.40, 22.15. «Jeux devarants»: 12.10, 15.55, 19.35.

«Adorables Victoriennes»: 13.30, 17.10, 20.50.

CHAMPLAIN (1): «Flash Gordon»: 17.05, 19.15, 21.25.

CHAMPLAIN (2): «Complot diabolique du Dr. Fu Manchu»: 19.40. «Dernier secret du Possidon»: 17.45, 21.30.

CHATEAU (1): «Emmanuel et les filles de Madame Claude»: 12.50, 15.45, 18.40, 21.35. «Femmes compl  es»: 14.25, 17.20, 20.15.

CHATEAU (2): «Le gang des freres James»: 14.15, 17.50, 21.25. «Convois»: 12.20, 16.00, 19.35.

CINEMA 7e ART: Fran  ois et le chemin du soleil»: 21.20. «Jonathan Livingston le go  land»: 19.30.

CINEMA T  TE D'AFFICHE: «L'evad   d'Alcatraz»: 20.30.

COMMODORE: «Etudiantes en cavale», «Jeux d'amour», «Super nichon vs mafia».

COMPLEXE DESJARDINS (1): «La banquiere»: 13.30, 15.55, 18.20, 20.45.

COMPLEXE DESJARDINS (2): «Les malheurs de Sophie»: 12.30, 14.15, 16.00, 17.45, 19.30, 21.20.

COMPLEXE DESJARDINS (3): «Celle malicieuse Martine»: 14.05, 16.40, 19.15, 21.50. «Odette femme insatiable»: 12.30, 15.05, 17.40, 20.15.

COMPLEXE DESJARDINS (4): «Dites-lui que je l'aime»: 13.00, 14.55, 16.50, 18.45, 20.40.

CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE: «Huis clos»: 20.30.

COTE-DES-NEIGES (1): «Seems like Old Times»: 13.10, 15.10, 17.10, 19.10, 21.10.

COTE-DES-NEIGES (2): «Mirror Cracked»: 13.15, 15.15, 17.15, 19.15, 21.15.

CREMAZIE: «ZANADU»: 13.30, 15.30, 17.30, 19.30, 21.30.

DAUPHIN (1): «La belle et le clochard»: 13.30, 16.45, 20.00. «Il sur le toit du monde»: 15.00, 18.15, 21.30.

DAUPHIN (2): «Bienvenue Mr. Chance»: 14.00, 16.30, 19.00, 21.30.

DECARIE SQUARE (1): «Sir Crizzly»: 12.45, 15.00, 17.15, 19.25, 21.30.

DECARIE SQUARE (2): «Flash Gordon»: 12.45, 15.00, 17.15, 19.25, 21.30.

DORVAL (1): «Any which way you can»: 12.30, 14.40, 16.50, 19.00, 21.15.

DORVAL (2): «Private Benjamin»: 13.00, 15.05, 17.10, 19.15, 21.20.

DORVAL (3): «Change of seasons»: 13.00, 15.00, 17.00, 19.00, 21.00.

ELYSEE (1): «Le chainon manquant»: 13.00, 15.00, 17.00, 19.00, 21.00.

ELYSEE (2): «Atlantic City U.S.A.»: 13.30, 15.30, 17.30, 19.30, 21.30.

EROS: «Furia sexuelle»: 10.00, 12.35, 15.10, 17.50, 20.30. «Journal   rotique d'une h  tesse de l'air»: 11.05, 13.45, 16.20, 19.00, 21.25.

FAIRVIEW (1): «Let It Be»: 15.10, 18.20, 21.25. «Yellow Submarines»: 13.00, 16.35, 19.45.

FAIRVIEW (2): «The Aristocats»: 13.00, 15.00, 17.00, 19.00, 21.00.

GREENFIELD (1): «On est venu la pour s'  claircir»: 14.45, 18.10, 21.35. «Bidasses au pensionnat»: 13.00, 16.25, 19.50.

GREENFIELD (2): «Je vais craquer»: 14.30, 18.00, 21.20. «Les bronzés font du ski»: 12.50, 16.10, 19.40.

GREENFIELD (3): «Positions danoises»: 12.55, 15.05, 17.15, 19.20, 21.30.

JEAN-TALON: «Le Lagon bleu»: 13.15, 17.30, 21.45. «Chapitre 2»: 15.15, 19.30.

KENT (1): «9 to 5»: 12.30, 14.40, 16.50, 19.00, 21.10.

KENT (2): «The Formula»: 13.00, 15.10, 17.20, 19.30, 21.40.

LAVAL (1): «Le chainon manquant»: 13.15, 15.15, 17.15, 19.15, 21.15.

LAVAL (2): «L'enfant fugitif»: 18.00, 21.15. «Creatures de Kolos»: 16.30, 19.45. «Les 12 travaux d'Ast  rix»: 14.40. «Ast  rix le Gaulois»: 15.15.

LAVAL (3): «Let It Be»: 14.55, 18.05, 21.15. «Yellow Submarines»: 13.15, 16.25, 19.35.

LAVAL (4): «Cruaut   impitoyable autoris  e»: 14.30, 18.00, 21.30. «La prison du viol»: 12.55, 16.20, 19.55.

LAVAL (5): «Emmanuel et les filles de Madame Claude»: 14.30, 17.45, 21.00. «Femmes compl  es»: 13.00, 16.15, 19.30.

LOEWS (1): «Any which way you can»: 12.45, 14.55, 17.05, 19.15, 21.25.

LOEWS (2): «9 to 5»: 13.00, 15.00, 17.00, 19.00, 21.00.

LOEWS (3): «Private Benjamin»: 13.15, 15.15, 17.15, 19.15, 21.15.

LOEWS (4): «The Awakening»: 13.30, 15.30, 17.30, 19.30, 21.30.

LOEWS (5): «Airplane»: 13.00, 15.00, 17.00, 19.00, 21.00.

MAJESTIC: «Faut trouver le joint»: 18.30, 21.45. «Les guerriers de la nuit»: 20.05.

MASCOUCHE (1): «Tim»: 21.15. «Le putsch du m  rcenaire»: 19.30.

MASCOUCHE (2): «Laura, les ombres de l'  t  »: 21.05. «Madame Claude»: 19.20.

MERCIER: «La belle et le clochard»: 14.50, 18.05, 21.20. «Il sur le toit du monde»: 13.00, 16.15, 19.30.

MONKLAND: «Private Benjamin»: 13.15, 15.15, 17.15, 19.15, 21.15.

MONTENACH (1-Belleil): «Concorde 80»: 13.00, 19.05. «Flash Gordon»: 15.00, 21.05.

MONTENACH (2-Belleil): «L'ile sur le toit du monde»: 13.45, 19.00. «La belle et le clochard»: 15.30, 20.45.

ODEON LAVAL (1): «Le Lagon bleu»: 13.15, 17.45, 21.55. «Chapitre 2»: 15.15, 19.40.

ODEON LAVAL (2): «Flash Gordon»: 12.30, 14.45, 17.00, 19.15, 21.30.

OMEGA (1): «Le crocodile de la mort»: 21.05. «L'ile des filles perdues»: 19.30.

OMEGA (2): «Corps brulants»: 20.55. «Couples compl  es»: 19.30.

OUIMETOSCOPE (1): «Desespoir»: 19.00. «Le Decameron»: 21.30.

OUIMETOSCOPE (2): «La cons  quence»: 19.15, 21.15.

OUTREMO: «Cuba si»: «Conf  rence sur le Chili»: 19.30. «Allegro non troppo»: 21.30.

PAPINEAU (1): «Journal   rotique d'une h  tesse de l'air»: 12.00, 14.00, 17.25, 20.05.

PAPINEAU (2): «Furia sexuelle»: 13.35, 16.15, 18.55, 21.40.

PAPINEAU (3): «First Times»: 11.55, 14.20, 16.45, 19.15, 21.40. «Pleasure Agency»: 13.05, 15.30, 17.55, 20.20.

PARADIS (1): «La derni  re maison sur la gauche»: 21.00. «Obsessions charnelles»: 19.15.

PARADIS (2): «Cul et chemise»: 20.40. «La course de la mort»: 19.15.

PARADIS (3): «Plaisirs fous»: 19.00. Les voyeuses»: 20.30. «Saute-moi dessus»: 21.40.

PARALL  LE: «Siegfried»: 20.00.

PARISIEN (1): «La fi  vre des planches»: 13.20, 15.55, 18.30, 21.05.

PARISIEN (2): «La cage aux folles»: 13.10, 14.55, 16.40, 18.25, 21.10, 21.50.

PARISIEN (3): «L'ovaire»: 12.30, 14.45, 17.00, 19.15, 21.30.

PARISIEN (4): «Une semaine de vacances»: 13.20, 15.15, 17.10, 19.05, 21.00.

PARISIEN (5): «Je vais craquer»: 12.40, 14.30, 16.15, 18.05, 19.55, 21.45.

PLACE DU CANADA: «Jazz Singers»: 12.45, 14.55, 17.05, 19.15, 21.25.

PLACE VILLE-MARIE (1): «The Formula»: 12.35, 14.40, 16.50, 19.00, 21.15.

PLACE VILLE-MARIE (2): «Ordinary People»: 12.10, 14.20, 16.35, 18.50, 21.05.

PUSSYCAT: «The Mister & Mrs. Johnson»: 12.40, 14.50, 17.40, 20.30. «The Whistle blowers»: 13.30, 16.20, 19.10, 21.50.

RIO (1): «Lily l'insatiable»: «Les m  les en folie»: Fais-moi tout».

RIO (2): «Bolides hurlants»: «Matos de la violence»: «Sauvages de la moto».

RIVOLI (1): «L'ovaire»: 12.45, 14.50, 16.55, 19.00, 21.05.

RIVOLI (2): «L'enfant fugitif»: 18.10, 21.20. «Creatures de Kolos»: 16.40, 19.50.

LA GRANDE CORVÉE

3,150 paniers de Noël et \$100,000 ont été recueillis

La «Grande corvée» lancée par la CSN pour ramasser des paniers de Noël en faveur des 2,500 travailleurs forestiers du Québec en grève depuis six mois, a remporté un éclatant succès.

GEORGES LAMON

En effet, les organisateurs de ce grand mouvement de solidarité syndicale ont récolté jusqu'ici 3,150 paniers de Noël (l'objectif était de 1,950) sans compter les quelque 100,000\$ en argent.

M. Norbert Rodrigue, président de la CSN n'a pas caché que la «Grande corvée» était «le plus beau geste de solidarité envers des travailleurs en conflit que le Québec ait connu depuis trente ans avec la première grande corvée pour aider les grévistes de l'amiante».

Cette opération à laquelle tous les Québécois et les Québécoises avaient été invités à participer, permettra non seulement aux travailleurs forestiers de passer des fêtes un peu plus agréables, mais également à d'autres travailleurs syndiqués en conflit depuis dix mois et plus, d'en profiter. En effet, les paniers de surplus seront distribués aux quelque 1,200 syndiqués en grève ou en lock-out affiliés à la CSN. Les surplus en argent seront répartis au prorata des membres de chaque syndicat.

M. Claude Roy, coordonnateur de la «Grande corvée» au niveau du Québec, précisant qu'il s'agissait d'un véritable «tour de force», a ajouté que malgré la clôture de la campagne en fin de semaine, des paniers et des chèques parvenaient encore à la CSN.

«Jusqu'ici 90 p. cent des paniers de Noël ont été distribués ou le seront dans un bref délai, a ajouté M. Roy. Même le ministère des Affaires indiennes et du Nord du Canada a contribué à cette opération en nolisant un

avion pour aller distribuer des paniers de Noël à des travailleurs forestiers de la réserve Obedjan.»

Pour sa part, M. Gérald Larose, président du Conseil central des syndicats nationaux de Montréal, a précisé que la seule région de Montréal avait contribué à récolter 739 paniers de Noël et 41,334\$ en argent.

«C'est quand même extraordinaire, a-t-il déclaré, pour Montréal où il n'y a pour ainsi dire aucun travailleur forestier. L'Église de Montréal a permis de ramasser 6 000\$ au cours de quêtes dans les différentes églises de la métropole.»

Rappelons également que la Fédération des magasins COOP s'est offerte pour acheminer à ses frais par camion tous les paniers de Noël, de Montréal à Alma et de Québec à Matane.

Pourtant, les travailleurs forestiers ne sont pas au bout de leurs peines. Les négociations avec leurs employeurs respectifs si elles ne traînent pas en longueur, sont carrément interrompues depuis belle lurette.

Ainsi seule la CIP, de La Tuque, prévoit reprendre les négociations avec ses quelque 1,500 syndiqués les 13 et 14 janvier. Du côté de la Donohue, de Girardville au Lac Saint-Jean, les négociations sont tout simplement rompues avec les 200 grévistes et aucune rencontre n'est encore prévue. Enfin, à la Québec North Shore, de Baie-Comeau, l'employeur considère que les négociations avec ses quelque 700 employés en grève sont terminées et que les offres faites sont finales.

Rappelons que les travailleurs forestiers ont déclenché la grève principalement pour abolir de travail à forfait et à la pièce et aussi obtenir un salaire horaire uniforme pour tous les travailleurs forestiers.

Étouffé, le taxi réclame un sommet économique

En ce qui concerne la couverture des dégâts matériels, les 7,500 propriétaires de taxi du Québec ont subi depuis environ un an et demi des hausses de primes d'assurance va-

MICHEL GIRARD

riant de 50 à 125 p. cent. De plus, contrairement à la promesse du gouvernement du Québec de ne pas augmenter le coût de la protection pour les dommages corporels, cette responsabilité, qui est maintenant assumée par la Régie de l'assurance-automobile, coûte annuellement aux propriétaires de taxi \$85 de plus que sous l'ancien régime.

Non seulement les propriétaires de taxi se font-ils saigner à blanc par les compagnies d'assurances, mais en plus ils doivent affronter comme tout le monde la hausse vertigineuse du prix des hydrocarbures, des pièces d'automobiles et de la main-d'oeuvre spécialisée et ce, dans un contexte où le nombre d'usagers du taxi baisse sensiblement d'année en année depuis 1967.

Devant le spectre de nombreuses faillites dans le transport par taxi au Québec, la Fédération des ligues de taxi du Québec, qui

regroupe quelque 4,700 propriétaires de taxi, soit environ 60 p. cent du nombre total de détenteurs de permis de taxi, a lancé hier un cri d'alarme auprès du gouvernement du Québec pour qu'il organise dans les plus brefs délais possibles un sommet économique sur l'industrie du taxi.

Ce sommet économique, de l'avis du président de la Fédération des ligues de taxi, Jean-Guy Pelletier, aurait pour but premier de mobiliser tous les intervenants de l'industrie du taxi afin qu'ils puissent ensemble amorcer un programme d'urgence de redressement économique de cette industrie.

Depuis 1967, le transport par taxi enregistre à tous les ans des pertes financières substantielles. Estimé présentement à \$350 millions, le chiffre d'affaires annuel de l'industrie du taxi risque de connaître une forte baisse au cours de 1981, si aucun secours gouvernemental n'est pas apporté immédiatement.

La Fédération des ligues de taxi du Québec propose donc au gouvernement du Québec de tenir un sommet économique sur un réaménagement de toutes les politiques et pièces de législation touchant l'industrie du taxi et ce,

dans une perspective de rationalisation et de réduction des coûts d'exploitation.

Au lieu d'augmenter les tarifs, les représentants de la fédération proposent plutôt au ministère des Transports du Québec de mettre en place un programme visant la promotion de l'utilisation des véhicules-taxi comme moyen de transport collectif. Un tel programme devrait avoir pour effet d'augmenter de manière sensible le volume de travail des chauffeurs de taxi.

Plus concrètement, ils voudraient que le gouvernement du Québec accepte de remplacer les lignes d'autobus déficitaires et peu achalandées des commissions de transport en commun par un service de véhicules-taxi.

Une expérience-pilote pourrait d'ailleurs se faire immédiatement là-dessus pour les liaisons Mirabel-Montréal et Mirabel-Dorval qui représentent semblablement, pour la CTCUM des lignes fort déficitaires.

Les dirigeants de la fédération estiment que le service de transport collectif par taxi coûterait beaucoup moins cher au gouvernement du Québec que celui assumé présentement sur ces li-

gnes déficitaires par les commissions de transports en commun.

La fédération voudrait également que le gouvernement du Québec procède à une refonte en profondeur du système des assurances des voitures-taxi ou qu'il aide les propriétaires de taxi à mettre sur pied une coopérative d'assurances. Les propriétaires du taxi déboursent actuellement quelque \$10 millions par année aux compagnies d'assurances, plus \$2,5 millions à la Régie de l'assurance-auto. Les dirigeants de la fédération trouvent cette dépense vraiment trop exorbitante et c'est pourquoi, il faut absolument trouver le plus tôt possible une mesure pour diminuer ces frais d'exploitation ou à tout le moins éviter d'autres hausses.

Enfin, la fédération demande au gouvernement du Québec de l'aider à mettre en place un régime collectif d'assurances-salaires pour les propriétaires et chauffeurs de taxi du Québec. Un tel régime permettrait à ces travailleurs autonomes de pouvoir compter sur des conditions de travail un peu plus respectables.

\$66,000 pour avoir mal surveillé l'échelle

Un résident de Laval, M. Stanley Wiseberg, devra payer la somme de \$66,270 à un ami pour avoir négligé de surveiller adéquatement l'échelle

MARTHA GAGNON

télescopique dans laquelle il l'avait fait monter pour vérifier l'état de la toiture de sa maison.

Le 23 octobre 1976, M. Gilles Fournier, qui est ingénieur, a fait une violente chute lorsque l'échelle sur laquelle il se trouvait se referma soudainement sur elle-même. A la suite de cet accident, il a été sérieusement blessé et il a enduré des souffrances considérables qui persistent encore.

Dans son jugement, le juge Yvon Jasmin de la Cour supérieure explique que M. Wiseberg avait la garde, la possession et la surveillance de l'échelle durant toute l'opération et il devait assurer la sécurité de celui qui l'utilisait.

Cependant, le tribunal croit que M. Fournier a lui aussi fait preuve d'une certaine négligence mais pas autant que son compagnon, M. Wiseberg. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il évalue la part de responsabilité de ce dernier à 66 p. cent.

Le juge est d'avis qu'il s'agit d'un cas de responsabilité quasi délictuelle. Le tribunal est persuadé que M. Wiseberg qui est un «jeune homme intelligent qui a fait des études universitaires avancées, savait très bien que, pour que la partie supérieure de l'échelle soit sécuritaire, au moins un des deux crans de sûre-

té devait être bien engagé sur le barreau». M. Wiseberg se tenait derrière l'échelle et ne pouvait manquer de constater la façon dont le mécanisme fonctionnait puisque les crans de sûreté passaient à quelques pouces de ses yeux.

Quant à M. Gilles Fournier, il n'était monté dans de telles échelles télescopiques qu'à de très rares occasions. Il a négligé de vérifier les crans de sûreté avant de monter sur le toit. Il est donc responsable d'une partie de ses malheurs.

Comme il ventait assez fort ce jour-là, M. Fournier avait demandé à son ami d'allonger l'échelle de deux pieds pour faciliter la descente. Après qu'elle fut ainsi allongée, il plaça d'abord un pied sur un des barreaux et lorsqu'il vint pour y placer le second pied, la partie supérieure s'affaissa et il fut projeté sur la toiture d'un petit bâtiment adjacent à la maison.

Les experts qui ont témoigné ont prétendu que du haut du toit on pouvait apercevoir si au moins un cran de sûreté n'était pas bien en place, mais tous ont admis qu'il fallait être un expert pour le constater.

Cet accident a provoqué chez les deux parties un choc terrible. Dans son jugement, le juge Jasmin souligne que l'attitude et l'émotion qu'ils ont manifestées en témoignant dénotent clairement que les deux amis ont été grandement affectés.

Pour tous les inconvénients et troubles physiques, M. Fournier réclamait un montant de \$149,800. Le tribunal a évalué la réclamation à \$100,410.

Le p'tit train du nord: le grand train du ski!

Amateurs de ski, vous connaissez déjà le p'tit train du nord, le moyen de transport idéal quand on va passer le week-end dans les Laurentides... Mais connaissez-vous les nombreux forfaits mis au point par VIA à votre intention? Ces forfaits comprennent toujours l'aller-retour dans le p'tit train du nord, mais ils offrent, de plus, l'hébergement et diverses commodités.

La piste laurentienne

Ce forfait vous permet de faire cette piste en ski de fond à partir de Val Morin, où vous coucherez à l'Auberge du Village, le vendredi soir. L'étape du samedi se fait au Motel de la Louisiane à Mont-Rolland. Et vous reprenez le train à Prévoist le dimanche soir.

À partir de 48\$ par personne, deux par chambre.

Ski de fond

Voici divers forfaits qui donnent l'occasion de faire des randonnées à partir de l'hôtel, où vous séjournerez pour deux nuits (transferts entre la gare et l'hôtel, petits déjeuners et diners compris).

Villa Bellevue à Mont-Tremblant, 112\$ par personne.

Motel aux Billots à Labelle, à partir de 70\$ par personne, deux par chambre.

Auberge Godard à l'Annonciation, à partir de 78\$ par personne, deux par chambre.

Colonial Inn à Sainte-Agathe, 77\$ par personne.

(Transferts non compris: 2 petits déjeuners, 2 déjeuners et dîner du samedi compris).

Ski alpin

VIA vous propose des forfaits d'un jour ou deux au Mont-Tremblant, dans un centre de ski dont la réputation d'excellence n'est plus à faire (petits déjeuners et diners, transferts entre la gare et l'hôtel, utilisation illimitée des télé-sièges compris).

Mont-Tremblant Lodge (une nuit, le samedi), 84\$ par personne, deux par chambre.

Manoir Pinoteau (2 nuits), à partir de 110\$ par personne, deux par chambre.

(transferts entre la gare et l'hôtel non compris)

Villa Bellevue (2 nuits), 136\$ par personne.

(transferts entre l'hôtel et les pentes compris)

Cuttle's Tremblant Lodge (2 nuits), 127\$ par personne.

Renseignez-vous sur ces forfaits de ski auprès de votre agent de voyages ou VIA.



TRAITEZ-VOUS BIEN, PRENEZ LE TRAIN.



Pour célébrer un événement spécial, invitez le Président!

Tout comme le champagne, le Président Grande Réserve est un vin mousseux qui a fermenté lentement dans sa bouteille.

Résultat: Un vin de grande classe offert à prix populaire.



En vente à la S.A.Q.:
750 ml \$5,50
Magnum \$10,45

Simpsons^{MD}

LES 5 MAGASINS SIMPSONS

OUVERTS CE SOIR

JUSQU'À 9 H